

LUMIERE SUR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Mandatés par le CCFD Terre-Solidaire, nous avons axé notre réflexion sur les apports de l'ESS dans le milieu agricole. Pour commencer, voyons ensemble ce que signifie le terme Economie Sociale et Solidaire, les valeurs qu'elle véhicule puis ses applications dans le milieu agricole.

Un adhérent

= une voix

Dirigeants élus par les adhérents

L'Economie Sociale et Solidaire...

L'humain avant tout

Priorité = Bien-être des salariés

Pas de profits

Excédents réinvestis pour tous

Une économie innovante appliquée par certaines structures ayant pour but de trouver des réponses solidaires aux problématiques actuelles.

De nombreuses organisations dans le monde agricole s'en inspirent

LES VENTES DIRECTES

Association pour le
Maintien d'une
Agriculture
Paysanne



LE COMMERCE EQUITABLE

Pas d'intermédiaire

Contrat de vente producteur-consommateur, garantissant un revenu régulier au producteur

Commerce visant équité et juste rémunération

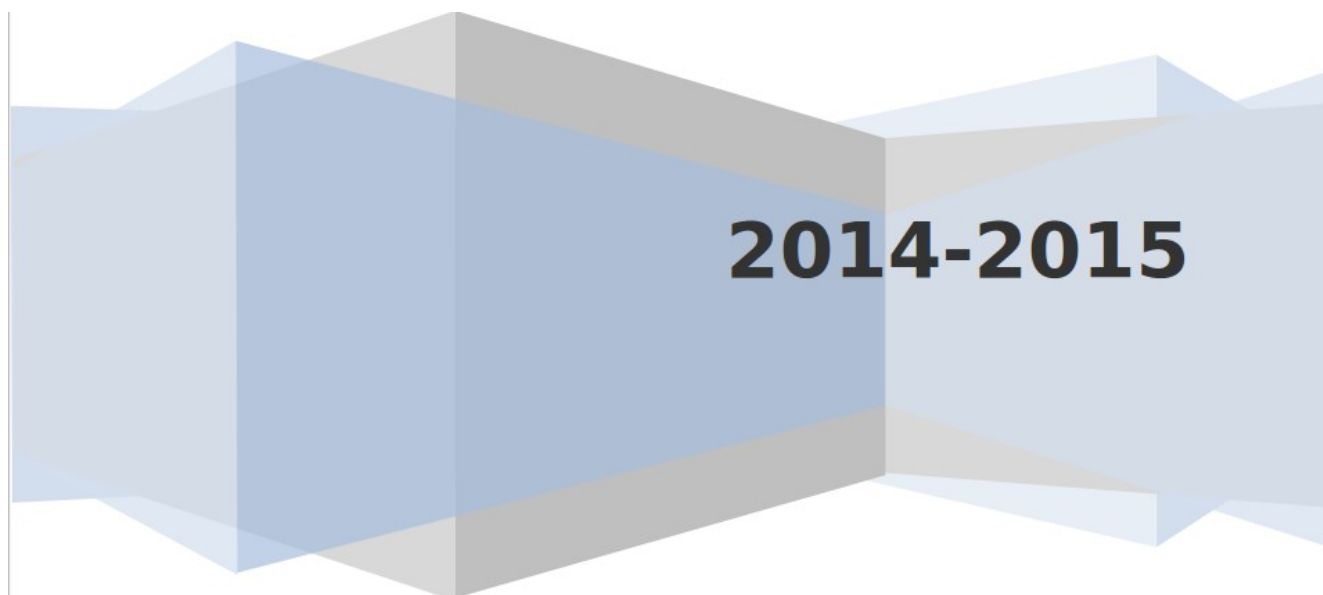


Grâce à de nombreuses rencontres, nous avons découvert que la base de l'ESS est le respect des principes de solidarité et de durabilité, concept développé autant en France que dans les pays étrangers.

D'autres notions s'inspirent de ces principes afin d'enrichir par de nouvelles pratiques les méthodes d'agriculture conventionnelles. L'agroécologie permet d'optimiser les systèmes agricoles en respectant les écosystèmes, la biodiversité, et les valeurs de l'ESS.

Rapport de Projet Professionnel

Quels modèles agricoles pour nourrir la planète?



En partenariat avec le CCFD – Terre Solidaire

Tuteurs : C.ASTIER - A.MARCHAND

Étudiants : L.ACHARD DE LA VENTE – L.BILLES – M.HENAUT – L.DELSAUT - B.CUEILLE – A.GALLIERE -
M.TURBET DELOF

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes rencontrées tout au long de ce projet. Elles ont contribué à la mise en œuvre de ce rapport et nous ont apporté des informations et des connaissances précieuses pour la réalisation de celui-ci.

Un remerciement tout particulier à l'équipe du CCFD-Terre Solidaire, notamment Aurélie Didier-Laurent et Emma Tresse, sans qui nous n'aurions pas rencontré certaines personnes dont les entretiens nous ont été très utiles.

À Catherine Astier et André Marchand, tuteurs de ce projet professionnel, mais également conseillers et guides dans notre projet, un grand merci.

Table des matières

Introduction.....	1
I. L'Economie Sociale et Solidaire (ESS).....	2
II. Les organisations sociales et solidaires.....	3
<u>A.</u> Les circuits courts.....	3
1. Les AMAP.....	3
2. Les Ventes directes et les Points de Vente Collectifs.....	4
3. Les DRIVE.....	5
<u>B.</u> Le commerce équitable.....	5
<u>C.</u> Terre de Liens.....	7
III. Les pratiques sociales et solidaires.....	9
<u>A.</u> Agriculture paysanne.....	9
1. L'agriculture paysanne dans les pays en développement.....	9
2. L'agriculture paysanne en France.....	9
3. L'organisation paysanne dans le Monde.....	10
<u>B.</u> Agroécologie.....	11
1. Définition et concept.....	11
2. Exemples.....	12
<u>C.</u> Agroforesterie.....	13
1. Notions générales sur l'agroforesterie.....	13
2. Qu'apporte ce modèle alternatif ?.....	13
3. La place de l'agroforesterie dans le domaine économique et social.....	14
4. L'agroforesterie en France et à l'étranger.....	15
IV. Quelle place et quel rôle pour l'agriculture aujourd'hui ?.....	16
<u>A.</u> L'agriculture et le libéralisme.....	16
1. Entre théorie et pratique.....	16
2. Existence d'autres modèles.....	17
<u>B.</u> Les impasses liées aux comportements.....	17
1. Pourquoi ?.....	17
2. Un autre moyen d'approcher l'agriculture.....	19
<u>C.</u> Un modèle productiviste et polluant.....	19
1. Les causes des pollutions et des menaces sur l'environnement.....	19
2. Cultiver autrement : entre retour aux bases et innovations.....	21
<u>D.</u> Le modèle agricole actuel.....	21
1. Une tendance à l'industrialisation.....	21
2. L'internationalisation et la division mondiale du travail due à la libéralisation des marchés.....	21
3. Face à ces impasses, il existe d'autres moyens.....	22
<u>E.</u> Un milieu précarisé.....	22
1. Précarité en milieu agricole.....	22
2. D'autres manières d'appréhender le monde agricole.....	23
Conclusion.....	23
Sources.....	25
Annexe 1 : Listing des intervenants rencontrés.....	29
Annexe 2 : Compte-rendu de séances.....	30
Compte-rendu de l'intervention de Michel Marie, AMAP (Association du maintien de l'agriculture paysanne).....	30
Compte-rendu de l'intervention Marc Francois, AFDI (Association française de développement international).....	31
Compte-rendu de la conférence de Pierre Rabhi – La société civile en transition.....	32
Compte-rendu de l'intervention sur SKYPE avec l'ADAAE-ASE.....	33
Compte-rendu de la rencontre avec Jacques Sesmat, Agriculteur membre de la FNSEA.....	37
Compte-rendu de la rencontre avec Guillaume Boitel de LORAMAP.....	39
Compte-rendu de la rencontre avec Romain Balandier, porte-parole de la Confédération Paysanne, pour la Lorraine.....	43
Annexe 3 : Discococktail.....	44

Préambule

Le CCFD-Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) est la première ONG française de développement. Elle a été créée en 1961 et se donne pour mission la solidarité internationale en agissant de 3 façons :

- en soutenant des projets de développement humain dans les pays en voie de développement
- en sensibilisant l'opinion publique française aux situations des pays pauvres
- en obtenant des règles internationales plus justes via des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques et économiques.

Ils n'ont pas de bureaux à l'étranger mais ont plus de 360 collaborateurs à travers le monde ; ceci dans une démarche d'aide à la réalisation des projets mais pas à leur effectuation : il faut laisser à chacun ses responsabilités.

Actuellement, Le CCFD-Terre Solidaire soutient plus de 460 projets dans 63 pays du Sud et à l'Est.



Figure 1 : Logo du CCFD Terre-Solidaire

Introduction

Le CCFD-Terre Solidaire et l'ENSAIA travaillent ensemble depuis de nombreuses années; ils proposent chaque année un thème différent sur lequel les étudiants sont amenés à travailler et à réfléchir, afin de publier à terme une étude faite par les élèves. Cette année, ils se sont penchés sur la question de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans sa globalité et nous ont mandatés pour alimenter leur réflexion sur le milieu agricole.

En effet, certaines idées reçues, comme le fait que seule une agriculture industrielle et conventionnelle permettra de nourrir les prochains 9 milliards d'habitants sur terre, sont ancrées dans notre société et nous empêchent de croire à une évolution du monde agricole. Mais il est évident que l'agriculture doit se remettre en cause et trouver des solutions afin de ne pas aggraver la situation. On cherche donc à s'inspirer des initiatives existantes ici et dans d'autres pays pour évoluer vers un modèle de développement durable, à l'instar de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ; qui est un concept général en faveur du développement d'une économie relevant d'une vision sociale (qui respecte l'humain) et solidaire (basée sur l'entraide et la coopération).

Dans le domaine de l'agriculture, cette forme d'économie se concrétise sous différentes structures et formes : coopératives agricoles, circuits courts, etc ; le but premier étant de créer des liens entre les différents acteurs du monde agricole, du producteur au consommateur.

Notre travail a consisté d'une part à des recherches documentaires, et à l'organisation de plusieurs entretiens afin d'essayer de se représenter de façon concrète les diverses formes de l'ESS (notamment dans le cadre de l'agriculture) et les modèles alternatifs. Dans un souci d'objectivité et de synthèse, ces rencontres ont été les plus variées possibles : plusieurs syndicats, différentes associations, agriculteurs conventionnels ou bios, gérants d'AMAP... Ces nombreuses rencontres ont contribué à notre ouverture d'esprit et à notre prise de conscience des diverses inégalités.

D'autre part, nous avons participé à des événements axés sur la sensibilisation, une des missions du CCFD Terre-Solidaire, et avons notamment organisé dans le cadre de notre école, une manifestation « DISCOCKTAIL », qui sera détaillée en annexe.

A travers les informations obtenues, nous avons tenté de comprendre le modèle agricole d'aujourd'hui et les transformations pouvant y être apportées pour celui de demain, afin de répondre à la problématique suivante : pouvons-nous nous enrichir des pratiques agricoles d'autres régions du monde dans le but de répondre aux nouveaux enjeux alimentaires mondiaux, tout en respectant l'homme et l'environnement ?

Dans ce rapport nous commencerons par nous intéresser à l'ESS comme mode de réponse global, au travers de la présentation de plusieurs agricultures alternatives : les circuits courts, l'agriculture paysanne, l'agroécologie et l'une de ses formes, l'agroforesterie, avant de se demander dans quelle mesure peut-on s'inspirer de ses modèles.

I. L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Pour pallier aux problèmes causés par les systèmes dominants, des initiatives relevant de l'ESS sont apparues au travers d'organisations telles que des associations, des coopératives, des mutuelles, des fondations...

L'ESS a pour but de trouver des réponses solidaires aux besoins des membres de ces différentes structures dans des domaines divers comme ceux de l'emploi, du logement, de l'insertion sociale, du commerce équitable, du développement durable...

Elle est définie par le Cnrcres comme « rassemblant des structures visant à mettre en œuvre des projets innovants qui concilient intérêts collectifs et activités économiques pour un développement local, durable et solidaire et qui répondent aux besoins des populations et des territoires. ».

Depuis 1980, une charte de l'ESS existe et permet de classer les entreprises, selon trois grands principes :

- **L'humain avant tout.** N'importe qui peut adhérer ou décider de se retirer d'une organisation sociale et solidaire. Le bien-être du salarié, la qualité des services et produits demandée... sont les premières préoccupations.
- **Un adhérent = Une voix.** Les dirigeants sont élus par les adhérents, et les instances de décisions sont publiques et démocratiques.
- **Le profit n'est pas le but premier et est fortement limité.** Les membres de l'association participant économiquement à la mise en place du projet, les excédents produits doivent être réutilisés pour le bien de tous, et réinvestis pour la société.

Mais l'ESS va au-delà de ces trois principes. Elle répond en plus à une démarche de développement durable pour assurer la survie à long terme de l'entreprise, le respect de la solidarité et la responsabilité environnementale et économique. De plus, la majeure partie des entreprises font aussi de l'éducation, de l'information et de la formation pour permettre une sensibilisation du grand public. C'est en changeant les façons de penser et de faire de la population qu'un concept comme celui de l'ESS pourra prendre de l'ampleur.

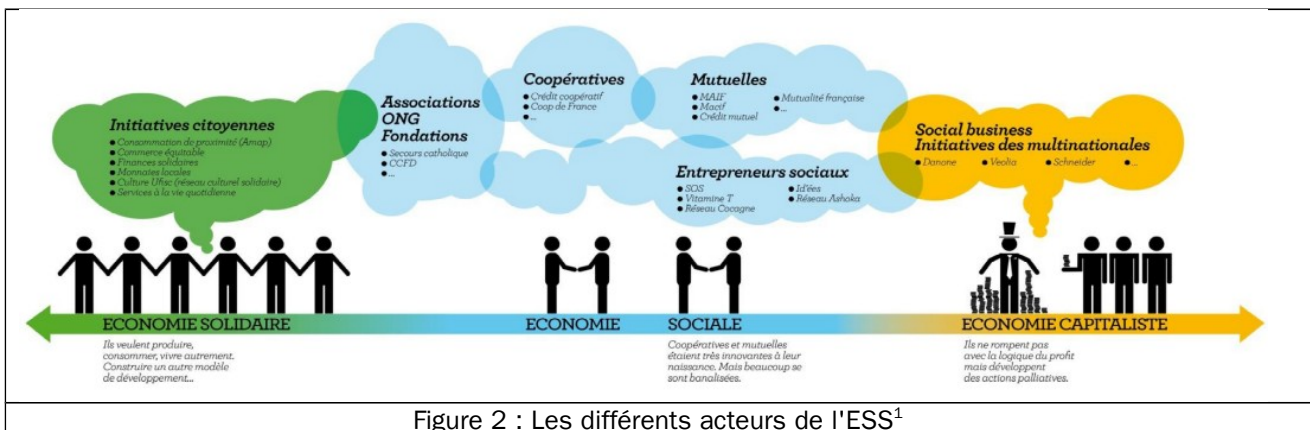


Figure 2 : Les différents acteurs de l'ESS¹

La contribution de ces associations à l'emploi dans le social, le sport et les loisirs est estimée en France à environ 10,4 %. La majorité des organisations de l'ESS sont des micro-entreprises (moins de 10 salariés), mais 19 % d'entre elles comptent plus de 250 employés (banques, assurances, ou entreprises de santé et d'action sociale). Les emplois générés par ces entreprises, créées et gouvernées par des organisations locales, sont des emplois stables face à la crise, non délocalisables, du fait qu'ils sont gérés par les adhérents eux-mêmes et non les marchés. Ils contribuent aux services de proximité et sont des acteurs importants au sein de leur territoire.

Ces entreprises émanent toujours un besoin et d'une demande locale, et proposent donc toujours des

services d'intérêts généraux qui soutiennent le développement d'activités et de filières nouvelles selon les ressources locales qui sont le plus souvent mises en avant par des circuits courts et développent ainsi la compétitivité et l'offre du territoire.

Un autre aspect de l'ESS est l'innovation, sociale ou organisationnelle. Ainsi, elle est à l'origine de l'aide à domicile et innove dans le recyclage, l'écoconstruction, ou même dans le domaine de la finance ; il existe ainsi des monnaies complémentaires et solidaires, comme Marie-Monique Robin le montre dans son film *Sacrée croissance*. Elle prend l'exemple d'un village en Allemagne où la monnaie ne peut circuler que dans les différents commerces du village. La monnaie échappe donc à la spéculation et pousse à la consommation locale.

Ces initiatives multiples rendent difficiles leur identification et leur reconnaissance. L'innovation sociale repose essentiellement sur la participation active d'acteurs, en majorité bénévoles qui vont ainsi diffuser et développer les idées élaborées localement. Cependant, dans le domaine de l'alimentation certaines initiatives commencent à être de plus en plus connues et à prendre de l'ampleur comme les différents systèmes d'organisations des circuits courts récemment créés.

II. Les organisations sociales et solidaires

A. Les circuits courts

La définition officielle du Ministère de l'Agriculture est la suivante : « est considéré comme circuit court un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par **la vente directe du producteur** au consommateur, soit **par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire** entre l'exploitant et le consommateur. »⁶

Les organisations fonctionnant en circuits courts ont pour vocation principale de mettre la priorité sur une agriculture locale, de proximité, en créant un lien entre consommateurs et producteurs. Ceci valorise ainsi le métier et le savoir-faire de ces derniers directement auprès des consommateurs. Les AMAPs, les points de vente collectifs, les ventes directes, les drives et le commerce équitable sont les principaux systèmes existants en France relevant des circuits courts.

1. Les AMAP

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Le principe de l'AMAP est né en 2001, d'un agriculteur de Toulon qui s'est inspiré des CSA (Community Supported Agriculture) existant déjà aux Etats-Unis. Une AMAP représente un contrat entre producteur et consommateur, impliquant des droits et des devoirs de chaque côté.

Les valeurs des AMAP

Les AMAP véhiculent les valeurs suivantes :

- « Equité : un commerce équitable
- Proximité : un commerce de proximité en vente directe
- Transparence : dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles
- Solidarité : économique et financière avec les producteurs, solidarité entre consommateurs
- Convivialité : dans les échanges, les liens sociaux
- Qualité : des produits distribués
- Ecologie : respect de l'environnement »⁴

L'association MIRAMAP, (Mouvement Inter-Régional des AMAP), créée en 2010, regroupe toutes les AMAP au niveau national. Elle a pour but de « renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une éthique commune »⁴. Dans une même optique, toutes les AMAP sont soumises à une charte commune, qui a été éditée en 2014 et est d'ores et déjà entrée en vigueur. En 2012, il y avait environ 1 600 AMAP sur le territoire français⁴

Engagements des AMAP

Les différents types d'engagement des AMAP, de la part du producteur comme du consommateur, sont présentés *Tableau 1*.

	Producteur	Consommateur
Engagement éthique	Respecter la charte des AMAP et être transparent sur les activités de la ferme	Respecter la charte des AMAP
Engagement économique	Délivrer une production diversifiée, à un prix forfaitaire stable, et à distribuer les surplus de production	Admettre les risques liés à l'activité pouvant engendrer des fluctuations de quantités produites (variations climatiques)
Engagement social	Être présent lors de la distribution, organiser des visites de la ferme, et tenir compte des remarques des AMAPiens	
Engagement financier		Payer à l'avance, et pour un contrat annuel
Engagement associatif		Participer à la vie de l'AMAP et respecter son fonctionnement

Tableau 1: Les engagements des AMAPiens.

L'intervention de Michel MARIE, président de l'AMAP Phacélie domiciliée sur la commune de Ludres (54710) nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement des AMAP, dans le lien entre consommateur et producteur. Le producteur vend directement au consommateur et touche 100% du prix de vente. Ce prix est calculé en fonction des charges et ne fluctue pas selon le marché. Le consommateur paie le produit à un prix abordable. Les produits étant payés à l'avance, le producteur a toujours un débouché pour écouler sa production. On parle ainsi de livraison et non de distribution.

Le consommateur peut également avoir, dans une certaine mesure, une incidence sur le produit qu'il consomme : il peut comprendre comment sont cultivés ces produits, et transmettre ses suggestions à l'agriculteur afin que le contenu du panier satisfasse au mieux ses attentes saisonnières.

Le lien ainsi créé entre consommateur et producteur engendre également des avantages difficiles à évaluer mais non moins importants, comme la valorisation du métier d'agriculteur.

Ce mode d'organisation permet aux agriculteurs d'être reconnus dans leur savoir-faire par les consommateurs, et aux consommateurs de s'impliquer dans le soutien d'une agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement.

2. Les Ventes directes et les Points de Vente Collectifs

Les Ventes Directes

Dans ce type de modèle, les agriculteurs ont le droit de vendre directement leurs produits sur leur lieu de production, sans pour cela devoir être répertoriés comme commerçants. Il y a donc des ventes « directes » réalisées sur les exploitations.

Prenons l'exemple d'un agriculteur de Dieulouard (54) que nous avons rencontré, Jacques SESMAT¹⁷, qui propose dans son exploitation la vente directe de sa production de pommes de terre. La vente est proposée uniquement le samedi matin. Les pommes de terre sont rassemblées en sacs de 10 ou 25kg, par variété. Il vend ses produits à des particuliers comme à des professionnels, dans sa commune et un peu dans les environs de celle-ci. Il vend ses produits à prix inférieurs à ceux que l'on trouve dans la grande distribution, mais ses produits ne correspondent pas toujours au cahier des charges à respecter pour commercialiser dans la grande production : certaines pommes de terre peuvent avoir des tâches, être de formes irrégulières, n'enlevant rien à leur qualité mais empêchant leur commercialisation en grande

distribution (critères stricts). Cet agriculteur a su se constituer une clientèle fidèle qui lui permet d'écouler la majorité de sa production de pommes de terre en vente directe sur l'exploitation.

Les Points de vente collectifs (PVC)

Ces ventes peuvent s'organiser lors de marchés de producteurs, ou dans des magasins de producteurs, gérés par des producteurs, souvent à tour de rôle (organisation de permanences). Ces magasins sont appelés PVC (Point de Vente Collectifs). Ils ont vu le jour en 1978, et prélèvent un pourcentage du volume de vente pour assurer le fonctionnement du magasin⁵. Ces PVC regroupent plusieurs organisations fonctionnant sur le même principe de rapprochement entre le producteur et le consommateur, tels les Marchés de Producteurs.

Ce type de circuit est régi par une charte éditée par la Chambre d'Agriculture, permettant aux consommateurs d'aller acheter dans des fermes à proximité des paniers souvent hebdomadaires. Ces déplacements impliquent une réelle volonté de consacrer du temps et de l'énergie à son alimentation, ce que tous les consommateurs ne sont pas disposés à faire, ou ne peuvent pas faire, habitant trop loin des petites exploitations par exemple. Les paniers proposés sont choisis par les producteurs en fonction de leur culture du moment, et les consommateurs s'adaptent à ces choix, ce qui peut représenter un second frein au développement de ces méthodes d'écoulement (plus contraignants pour le consommateur).

3. Les DRIVE

Fonctionnement des drives

Les drives sont des magasins virtuels, portés par un site internet, où chaque semaine des producteurs locaux proposent des paniers aux consommateurs. Les drives sont secondés et conseillés par la Chambre d'Agriculture.

L'internaute sélectionne ses produits parmi la variété proposée chaque semaine, les règles et choisit le point de retrait ainsi que le créneau horaire auquel il souhaite récupérer sa commande.

D'après le rapport du CASDAR sur les *Innovations dans les circuits courts*⁵, le drive-fermier répond à une demande du marché qui n'était couverte ni par les AMAP, ni par les ventes directes sur les exploitations. « Dans les systèmes de paniers classiques, les limites majeures étaient l'impossibilité pour le consommateur de choisir ses produits, et l'engagement d'achat (généralement hebdomadaire). Le Drive offre plus de souplesse : un site Internet sert d'interface au consommateur pour faire son choix de produits, commander et payer. Il peut également l'utiliser pour dialoguer avec les producteurs. Le consommateur a la possibilité de choisir sa période de livraison, il n'y a pas d'obligation, pas d'engagement.

Dans la plupart des cas, les lieux (à proximité des consommateurs : entreprises, rocades, etc.), les jours et heures de livraisons se sont multipliés. Un salarié s'occupe de la gestion du site Internet, de la préparation des commandes et des relations clients. »

Dans ce type d'organisation, les producteurs perçoivent 95% du prix brut de leur marchandise ; ils paient une petite redevance pour la gestion du site web et la constitution du panier, réalisés par des salariés. Ce type de circuit court est bien un intermédiaire entre la vente directe et les AMAP, car il y a présence d'un lien virtuel entre le consommateur et le producteur, ils peuvent échanger via le site internet informations et conseils.

Néanmoins, ce type d'organisation présente des limites. Ainsi, pour les producteurs les débouchés sont irréguliers : s'il n'y a pas de commande, le producteur n'est pas assuré d'écouler sa marchandise. Pour le consommateur, il n'y a pas de garantie que les produits proposés soient issus de l'agriculture biologique

B. Le commerce équitable

Définition et historique

Les définitions du commerce équitable sont nombreuses, mais celle adoptée en avril 1999 par FINE*, citée ci-dessous, concerne la majorité des acteurs de la profession.

« Le Commerce Equitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect,

dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. »¹⁸

Les premières initiatives de commerce « équitable » apparaissent au lendemain de la seconde guerre mondiale : aux Etats-Unis avec la création de **Thousand-Villages** et en Grande-Bretagne avec la création de l'association **OXFAM**. Ces initiatives visent à soutenir des populations défavorisées ou victimes de guerres par le biais de la vente de produits artisanaux. La naissance de l'idée de commerce équitable repose également sur le constat avéré d'une pratique d'un commerce dominant, déséquilibré se traduisant par l'exploitation des richesses et de la force de travail des uns par les autres, (par le pillage de métaux précieux par exemple).⁹

En 1964, le slogan « *Trade, not aid !* » (« du commerce et non de l'aide »), prononcé par des organisations de producteurs en séance de la CNUCED (Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) est le symbole de la reconnaissance de l'iniquité des échanges¹⁹, au milieu de la décennie du développement décrétée par l'ONU (Organisation des Nations Unies) de 1960 à 1970¹¹.

Au cours des années 60, le commerce équitable émerge en Europe à travers la création des premières boutiques spécialisées : Magasins du Monde aux Pays-Bas (1969), les Magasins du Monde – Oxfam en Belgique (1971), les boutiques Artisans du monde en France (1974)^{8et18}

Voici l'exemple d'une filière du commerce équitable :

Artisans du Monde développe des réseaux commerciaux indépendants des chaînes de grande distribution. De plus, Artisans du Monde incite ses consommateurs à appuyer et participer à des campagnes de pression pour changer les règles du commerce international.

Artisans du Monde a coordonné le Collectif de l'Éthique sur l'Étiquette¹², dès sa création en 1995. Ce collectif, composé de 42 associations et syndicats, entend promouvoir le respect des Droits de l'Homme au travail et un commerce éthique.¹³

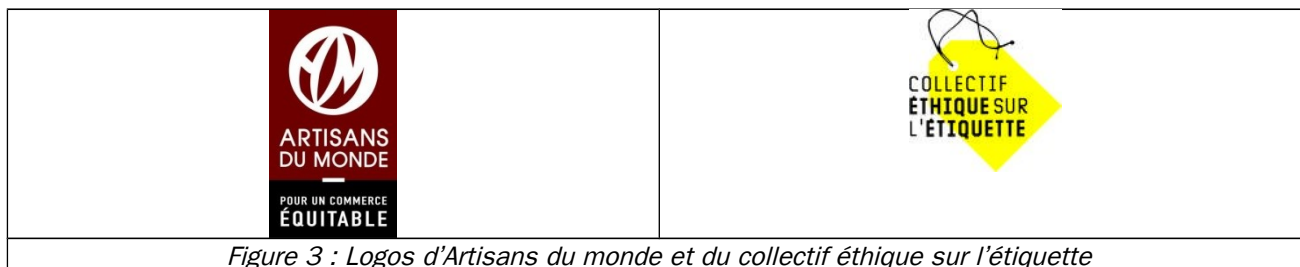


Figure 3 : Logos d'Artisans du monde et du collectif éthique sur l'étiquette

Fonctionnement

Des conditions de travail minimales sont définies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), et dans la déclaration des Droits de l'Homme au travail¹⁴ plusieurs aspects sont soulignés. Les fondements du commerce équitable s'appuient sur ces conditions :

- Reconnaissance de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective
- Élimination de toute forme de travail forcé
- Abolition effective du travail des enfants
- Élimination de la discrimination en matière et d'emploi et de profession
- Fonctionnement

Le commerce équitable repose sur un principe-clé : un prix juste pour un produit. Mais qu'est-ce qu'un prix juste ?

A la fois dans le travail humain et dans le respect de la terre, un prix juste est garanti par :

- « **un contrat direct, durable, certifié** entre importateurs et coopératives de producteurs. **un Label** correspondant à cahier des charges précis avec contrôle
- **un prix garanti** pour une production de qualité avec prime de développement
- **un logo d'authentification** sur produit transformé. »⁹

Le Commerce Equitable s'engage à commercialiser des produits ayant été fabriqués dans le respect de la

Déclaration des Droits de l'Homme au Travail, à un prix permettant à l'agriculteur de subvenir à ses besoins, et dans le respect de la terre sur laquelle ces produits sont cultivés.

Actions menées en France et exemples dans les pays du Sud

Dans le monde, les ventes de produits issus du commerce équitable représentent en 2011 un marché de plus de 3,5 milliards d'euros, contre 1 milliard en 2003¹⁹.



Plus d'un million de familles paysannes de 60 pays du Sud bénéficient dans de meilleures conditions de santé, de logement, ou d'éducation des enfants et se disent reconnues grâce au prix juste pour leur production¹⁹. Il y a aujourd'hui 48 000 points de vente dans plus de 20 pays, qui proposent des produits équitables achetés par 1 foyer sur 4 en moyenne⁹.

Néanmoins de grandes inégalités persistent et ainsi de nombreuses actions sont réalisées en France pour stimuler l'action du commerce équitable, comme :

- Soutenir les centres de proximité (AMAP, ventes directes...)
- Interpeller la grande distribution sur ses pratiques (Collectif Ethique sur l'Etiquette¹²)

En effet, pour continuer à bâtir une économie de solidarité, le Commerce Equitable se doit de réunir finances solidaires, rétribution équitable et agriculture paysanne.

S'appuyant sur ces objectifs, le Commerce Equitable, via Artisans du Monde, mène une politique de sensibilisation, d'éducation, en proposant des interventions dans les écoles, ou des formations¹³. Via ces actions, Artisans du Monde essaie également de faire connaître et de partager les expériences convaincantes de circuits courts en commerce équitable développées dans les pays du Sud⁹. Nous avons par exemple :

	
<p>Comercio Justo au Mexique¹⁵: <i>Comercio Justo</i> garantit lors de l'achat de ses produits : un soutien aux méthodes de culture respectant l'environnement, un investissement dans le développement local, et la rétribution juste des agriculteurs.</p>	<p>Justa Trama au Brésil¹⁶: <i>Justa Trama</i> garantit des produits certifiés commerce équitable. Le Brésil a vu l'essor du développement du commerce équitable et de l'économie solidaire depuis plusieurs années.</p>
<p><i>Figure 4 : Comercio Justo et Justa Trama</i></p>	

*FINE : Réseau international de coordination des actions des acteurs du commerce équitable

C. Terre de Liens

Il n'y a pas que dans le domaine de l'alimentation qu'il existe des organisations sociales et solidaires. En effet, depuis 2003, Terre de Liens apporte son soutien aux futurs paysans en les aidant à s'installer ou à trouver des terres.



*Figure 5 : Logo de l'association Terre de liens*²⁰

Cette association a vu le jour grâce à un contexte où certaines exploitations continuent sans cesse

de s'agrandir en accaparant la ressource foncière, au détriment de jeunes agriculteurs qui se découragent face aux difficultés d'installation. La transmission intergénérationnelle n'est donc plus possible. De plus le prix de la terre ayant explosé de +40% en 10 ans, il devient très dur de s'en procurer. Poussés par ces problématiques, des paysans et des citoyens ont fondé Terre des Liens et ses différents outils :

Un réseau associatif

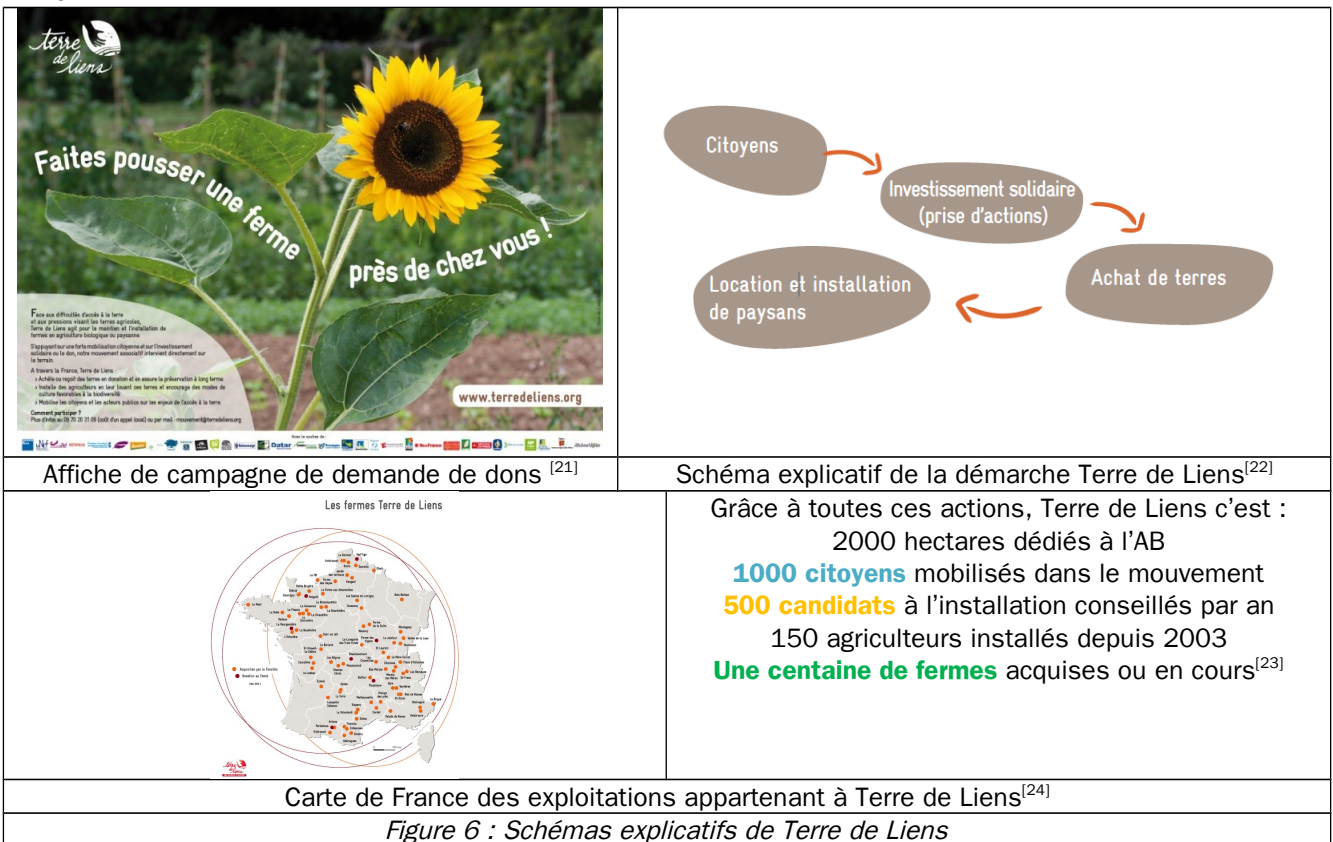
Il est présent dans chaque région de France, et accompagne des paysans pour leur donner accès à la terre en les informant sur les enjeux fonciers et agricoles. Il est ancré dans une dynamique citoyenne et locale. Elle permet de faire le lien entre les agriculteurs partant en retraite et n'ayant pas de reprenneur, et un futur paysan qui ne trouve pas de terres. Elle n'intervient pas financièrement mais seulement comme mise en relation entre le vendeur et l'acheteur.

La fondation

Elle reçoit les dons, les legs, et les donations de fermes et les met dans une épargne solidaire ouverte aux citoyens. C'est un capital accumulé pour acheter des fermes et permettre d'y implanter des activités agri rurales diversifiées. Ces terres sont louées à des personnes n'ayant pas les moyens d'acheter ou de s'installer. Elle signe des baux contenant des chartres que le locataire devra suivre. Ces chartres peuvent être environnementales avec une obligation de s'installer en agriculture biologique ou paysanne, ou sociales avec des campagnes de sensibilisation qui doivent être menées. Ces terres échappent à la spéculation de façon définitive puisqu'elles ne seront jamais revendues.

La mobilisation citoyenne

Lorsque Terre de Liens répond à la demande de quelqu'un voulant s'installer et trouve une ferme à vendre, il lance un appel aux dons, et observe à chaque fois une mobilisation significative surtout localement. Des journées de rencontres avec le futur exploitant, et de découverte de terres ciblées sont organisées et ouvertes à tous pour permettre aux actionnaires de connaître le projet qu'ils vont soutenir. Ces donateurs pourront ensuite suivre le projet pas à pas et seront invités à découvrir la vie à la ferme une fois l'installation finie.



Terre de Liens s'inscrit donc dans une démarche sociale et solidaire en se basant sur la mobilisation citoyenne. Aucun profit n'est réalisé et toutes les rentrées d'argent sont réinvesties dans l'achat de terres

pour permettre à ceux qui en ont besoin d'en profiter et de s'installer. La lutte pour la préservation des petites exploitations, et pour le respect de la terre suivent donc la philosophie et les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Mais Terre de Liens ne sont pas les seuls à s'organiser en pensant à cette philosophie puisque de nombreuses pratiques récentes commencent à s'en inspirer. Ce ne sont pas des organisations à proprement parler, mais des techniques et des façons de mener l'agriculture qui en tire des valeurs.

III. Les pratiques sociales et solidaires

A. Agriculture paysanne

Nous nous sommes demandés si l'agriculture paysanne pouvait se rapprocher de l'ESS et si oui par quels aspects. Pour cela nous avons rencontré Marc FRANÇOIS, animateur à l'AFDI Lorraine (Agriculteurs Français et Développement International) qui nous a livré un aperçu de l'agriculture paysanne dans les pays en développement et Romain BALANDIER, porte-parole de la Confédération Paysanne pour nous présenter l'agriculture paysanne en France.

L'agriculture paysanne est un type d'agriculture utilisée par la majorité des agriculteurs dans le monde. Elle peut être définie comme « *des producteurs agricoles attachés, au sens propre comme au sens figuré, à un territoire, à une terre, héritiers de savoirs locaux, porteurs de valeurs spécifiques*²⁵ ». Elle concerne donc des systèmes agricoles très diversifiés de par leurs productions, leur territoire, et leur organisation.

1. L'agriculture paysanne dans les pays en développement

L'agriculture paysanne dans les pays en développement est d'une très grande diversité. Néanmoins on peut généralement observer trois constantes :

- Elle rassemble la majorité des actifs du pays. En effet ces sociétés sont majoritairement des sociétés paysannes.
- Elle regroupe principalement des paysans pauvres. Ce sont des agricultures de subsistance ou orientées vers des marchés intérieurs souvent fragiles. De plus un grand nombre de ces paysans font ce métier par nécessité et non par choix.
- Elle est affaiblie par l'entrée de produits venant des grands pays exportateurs. Les pays en développement sont poussés par l'OMC à libéraliser leurs échanges et se spécialiser dans la (ou les) production(s) où ils sont les plus performants.

On observe généralement un exode rural important, ce qui est dû aux trois facteurs précédents.

Dans ce contexte-là, des exemples d'économie sociale et solidaire se sont mis en place, comme les palabres africaines, très présentes dans les milieux ruraux, qui au-delà de 1 adhérent une voix, tient à ce que chacun soit en accord avec les décisions prises (même si les palabres peuvent durer plusieurs jours).

Néanmoins dans ces pays en développement, du fait du manque de reconnaissance du statut du paysan et des nombreuses tensions politiques, les paysans ont souvent du mal à se regrouper en coopérative ou en syndicat. C'est l'une des grandes thématiques de l'AFDI, la reconnaissance sociale et politique du métier d'agriculteur.

2. L'agriculture paysanne en France

Il est même admis par la plupart des économistes et dans l'opinion générale que l'évolution normale et historique de l'agriculture dans les pays développés est de passer d'une agriculture paysanne à une agriculture productiviste adaptée au marché. Cette pensée a été introduite par le sociologue Henri Mendras: « *Il est certes douloureux de condamner l'exploitation paysanne au moment même où le paysan vient de réaliser son ambition suprême : être maître de son héritage. Mais au nom de quoi voudrait-on obliger les agriculteurs à survivre dans des structures de production anachroniques qui les condamnent à la misère en leur refusant les bienfaits de la division du travail ?* »²⁶.

En effet, en France il y a bien eu « *la Fin du Paysan* ». L'agriculture française s'est fortement modernisée après la seconde guerre mondiale. Grâce à la science et la technique elle s'est rapprochée d'une

agriculture industrielle, productiviste en quantité et en qualité, compétitive en terme de prix et uniformisant le système agricole. Ceci a permis de mettre un terme à la société paysanne d'avant-guerre.

Pourtant depuis quelques décennies on constate une nouvelle revendication paysanne. On observe en France une sorte de retour du paysan. Ils se caractérisent maintenant par une activité agricole de qualité et un attachement à leur territoire. Cette revendication est principalement représentée par des syndicats comme la Confédération Paysanne.

Ils définissent l'agriculture paysanne en France comme « une agriculture devant permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur des exploitations à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous »²⁷.

Elle est fondée sur 6 thèmes :

- Le thème d'**autonomie** qui se réfère à la fois à une autonomie décisionnelle, financière et technique.
- Le thème de **la répartition** qui fixe des volumes de production plafond et vise à atteindre le revenu dit « d'objectif », c'est-à-dire à la hauteur de 2 SMIC par actif.
- Le thème du **travail avec la nature** qui vise à préserver la biodiversité, la fertilité du sol, les ressources en eau et de bien gérer l'espace et les risques de pollution.
- Le thème de **la transmissibilité** qui tend à préserver la viabilité économique et la « vivabilité » de l'exploitation agricole, de garder une sécurité vis-à-vis du foncier en vue de pouvoir le transmettre.
- Le thème de **la qualité des produits**, une qualité qui est à la fois sanitaire, chimique, nutritionnelle et gustative.
- Enfin le thème du **développement local et de la dynamique territoriale**, qui fait référence à l'implication du paysan dans la vie locale, dans des formes collectives ou sociales de production et de commercialisation, et au rôle d'accueil et de mise en valeur du territoire.

Ces six thèmes montrent l'agriculture paysanne plus comme un idéal qu'une réglementation.

L'agriculture paysanne s'ancre bien dans l'économie sociale et solidaire puisqu'elle vise à répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au marché. De plus, elle permet d'être acteur du territoire sous forme collective.

On peut observer que se reconstruire une identité paysanne permet de légitimer sa profession aux yeux du reste de la société.

Le terme de paysan a perdu son côté péjoratif. Même les agriculteurs de la FNSEA se revendiquent parfois comme paysans pour montrer qu'ils sont acteurs de leur territoire.

3. L'organisation paysanne dans le Monde

Les paysans dans le monde sont de plus en plus représentés et organisés. Ils sont représentés au niveau mondial par le mouvement Via Campesina. C'est un mouvement qui rassemble 200 millions de paysans à travers le monde (c'est donc le plus grand mouvement social international). Cette association réunit les paysans de nécessité et le paysan de choix car elle promeut des valeurs qu'ils ont en commun. « Elle défend l'agriculture durable à petite échelle comme moyen de promotion de la justice sociale et de la dignité. Elle s'oppose fortement à l'agriculture industrielle et aux multinationales qui détruisent les peuples et l'environnement²⁸ ». L'AFDI met alors en relation les agriculteurs des pays en développement pour partager leurs expériences paysannes et s'enrichir mutuellement.

Elle porte la voix de ces paysans sur la scène internationale en participant à des événements mondiaux (comme la conférence de l'OMC de Bali en 2013 ou encore le sommet de la FAO en 2012 à Rome).

A l'échelle européenne, la Coordination Paysanne Européenne (CPE) rassemble les principales organisations paysannes d'Europe (dont la Confédération paysanne). Elle a pour principal objectif d'intégrer les valeurs paysannes dans les projets de loi de la politique agricole commune (PAC).

Au niveau européen ou mondial, les organisations paysannes rejoignent l'économie sociale et solidaire : elles tentent de remettre le paysan au centre de l'agriculture (humain avant tout), contrairement à l'agriculture industrielle, le profit n'est plus l'objectif principal et ces mouvements sont organisés démocratiquement.

B. Agroécologie

L'ESS propose différentes solutions innovantes pour construire une autre agriculture. Parmi elle, l'agroécologie, solution imaginée par les acteurs de l'ESS pour une agriculture plus juste, plus saine et plus locale.

1. Définition et concept

L'agro-écologie se présente comme une alternative au modèle dominant d'agriculture industrielle, basé sur l'utilisation intensive d'intrants, l'irrigation, la mécanisation et la sélection variétale. Le terme « agro-écologie », utilisé pour la première fois dans les années 1930, rend compte à la fois d'une science résultant de la fusion entre l'écologie et l'agronomie, d'un ensemble de pratiques agricoles et d'un mouvement social. Selon Altieri, elle est définie comme « la discipline scientifique consistant à appliquer des concepts et des principes écologiques à la conception et à la gestion d'agro-écosystèmes durables »²⁹.

Elle renvoie également à l'ensemble des pratiques agricoles (telles que l'agroforesterie, l'agriculture de conservation...) qui permettent d'optimiser les systèmes agricoles en respectant certains principes clés, dont les principaux sont :

- Le renouvellement de la biomasse et l'entretien de la fertilité des sols
- La minimisation des pertes en énergie solaire, en air et en eau
- La diversification génétique dans le temps et l'espace
- La valorisation des interactions biologiques
- La lutte contre les ennemis des cultures (maladies, ravageurs, adventices)

Enfin en tant que mouvement socio-politique, elle est définie comme « l'étude de l'écologie des systèmes alimentaires dans leur intégralité, dans leurs dimensions écologique, économique et sociale. »³¹. Ainsi les mouvements agro-écologiques promeuvent le développement rural, la souveraineté alimentaire et une agriculture respectueuse de l'environnement.

Le concept d'agro-écologie, dans un premier temps limité à l'échelle de la parcelle avec pour objectifs d'en « tirer les bénéfices de la biodiversité et des organismes vivants », s'est ensuite étendu à l'exploitation agricole avec l'idée d'y « boucler les cycles et d'établir un véritable équilibre entre une agriculture animale et végétale ». Puis l'agro-écologie a trouvé une dimension politique ; avec « une nécessité pour le système alimentaire d'être circulaire ». ³²

Les systèmes agro-écologiques ne sont pas intensifs en termes d'utilisation du capital, du travail ou des intrants chimiques, mais comptent plutôt sur l'efficacité des processus biologiques comme la photosynthèse, la fixation d'azote, la solubilisation du phosphore du sol et l'amélioration de l'activité biologique en dessous et au-dessus du sol.³³

- **Les rotations des cultures** permettent la diversité temporelle grâce à l'alternance entre céréales et légumineuses. Les nutriments sont conservés d'une saison à l'autre et le cycle de vie des insectes parasites, des maladies et des adventices est interrompu.

- **Les cultures associées** désignent les systèmes de culture dans lesquels deux variétés ou plus sont plantées à l'intérieur d'une même surface et génèrent des complémentarités biologiques qui améliorent l'efficacité dans l'utilisation des nutriments et la régulation des populations parasites, ce qui améliore la stabilité des rendements des cultures.

- **Les systèmes agro-forestiers** permettent aux arbres, lorsqu'ils poussent au milieu de cultures annuelles, non seulement de modifier le microclimat, mais de maintenir et d'améliorer la fertilité des sols, car certains arbres contribuent à la fixation de l'azote, tandis que leur litière végétale aide à restaurer la fertilité des sols, maintient la matière organique et alimente le tissu nourricier complexe du sol.

- **Les cultures de couverture et le paillage** consistent en l'usage de cultures intermédiaires, en plein ou en mélange, de graminées et de légumineuses réduit l'érosion, apporte des nutriments au sol et améliore le contrôle biologique des nuisibles. Les couverts contribuent également à la fixation des nitrates, à la lutte contre les adventices et à la préservation de la structure des sols.

- **La gestion culture-élevage** permet l'augmentation de la production de biomasse et un

recyclage optimal des nutriments peut être réalisé à travers l'intégration des cultures et du bétail. Une production animale qui intègre des arbustes fourragers en plantations denses, combinés avec des pâtures hautement productives et des plantations d'arbres forment un système pouvant être directement brouté par le bétail et qui augmente la productivité totale sans besoins d'intrants externes.

Ces systèmes agro-écologiques tendent à se développer dans le monde, en lien notamment avec une prise de conscience des consommateurs de l'impact de l'agriculture dominante sur la santé et l'environnement. Ainsi, l'agroécologie a pour vocation de « nourrir le présent tout en préservant l'avenir »³⁰ et sa mise en œuvre est illustrée ci-après à travers deux exemples concrets.

2. Exemples

Le premier exemple traite de la milpa ; une pratique agroécologique héritée des Mayas et datant de plusieurs millénaires, que nous avons découverte lors du visionnage du documentaire « Les Moissons du Futur » de Marie-Monique Robin. Cette dernière consiste à cultiver ensemble du maïs, des haricots et de la courge. Ainsi la légumineuse (haricot), semée en même temps ou après le maïs, s'enroule autour de ce dernier et favorise sa croissance en fixant l'azote atmosphérique. Les courges sont cultivées entre les plants de maïs et visent à protéger le sol contre l'érosion hydrique et éolienne, car un seul pied de courge peut couvrir une grande surface de terrain. L'humidité des sols est conservée ; les impacts dus à la sécheresse sont minimisés. La milpa permet donc d'augmenter le rendement du maïs sans altérer la terre.³⁴

Mais l'association peut aussi concerner les animaux, ainsi se développe – toujours à titre d'exemple - une méthode japonaise visant à introduire des canards dans les rizières peu après le repiquage. Les canards se nourrissent des insectes et limaces sans toucher aux plants de riz, arrachent les mauvaises herbes et mettent l'eau normalement stagnante en mouvement avec leurs pieds. En plus des canards est introduite une plante aquatique nommée azolle, qui établit une symbiose avec une bactérie efficace pour fixer l'azote et attirer les insectes. L'azolle est mangée par les canards ainsi que les insectes, et peut servir de plante fourragère pour le bétail. Les poissons se nourrissent des fientes de canards et de vers, et les déjections des poissons et des canards profitent à la croissance du riz. De fait, les brisures de riz pour nourrir les canards sont le seul apport extérieur dans ce circuit quasi autosuffisant. Cette heureuse cohabitation permet d'augmenter les rendements des rizières de 20 à 50 pour cent, et s'est donc largement développée en Asie du Sud-Est, mais pas uniquement ; cette pratique est désormais présente en Camargue depuis 2011.³⁵



L'agroécologie est donc en marche aux détours du monde et en France, l'idée d'en faire une « démarche globale à l'échelle de toute l'agriculture » a été lancée en 2012 par Stéphane Le Foll et l'année 2015 est considérée comme « l'an 1 de l'agroécologie ».³⁶

L'agroécologie essaye d'allier les pratiques agricoles dites traditionnelles aux connaissances scientifiques, et de les adapter à une échelle locale en fonction des ressources disponibles, à la fois humaines, matérielles et économiques. De plus, elle tend à réduire considérablement (voire à faire disparaître) l'emprise des grands acteurs du marché (producteurs d'intrants, industries de transformation...). Ces fonctions de récupération et de « résilience » font de l'agroécologie le mode de production agricole le plus à même de répondre aux défis environnementaux. Selon Olivier De Shutter, rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation depuis 2008, l'agroécologie est l'approche qui contribue le plus à la réalisation du droit à l'alimentation dans ses 4 dimensions : la disponibilité (accroissement de la productivité au niveau local), l'accessibilité (via la réduction prévisible de la pauvreté rurale), l'adéquation (amélioration de la nutrition) et la durabilité (adaptation au changement climatique).³⁷

C. Agroforesterie

L'agroforesterie (« agro » pour agriculture et « foresterie » pour forêt) est une association d'arbres et de cultures (voire de bétail) sur une même parcelle agricole. On peut trouver, par exemple, des associations arbres fruitiers/maraîchage et arbre/lavandin. Ce modèle agricole peut être considéré comme un système durable et entre dans le domaine de l'agroécologie.

1. Notions générales sur l'agroforesterie

Principe et fonctionnement

Le système agroforestier vise à optimiser l'espace, produire plus et mieux. Ce modèle est basé sur une meilleure utilisation des ressources naturelles du milieu : les éléments nutritifs nécessaires sont prélevés plus efficacement grâce à un étagement des cultures, des systèmes racinaires de profondeurs variées et une occupation du sol permanente. Une complémentarité s'installe entre les végétaux et permet le bon fonctionnement du cycle de la vie.

Laissant les forces naturelles travailler en majeure partie à sa place et en respectant la force d'évolution de l'écosystème, l'agriculteur a la garantie d'avoir un système stable, sain, diversifié et fertile.

Tous les types de production sont compatibles avec un système agroforestier, en agriculture conventionnelle comme en agriculture biologique : grandes cultures, viticulture, maraîchage, élevage... Feuillus précieux ou fruitiers, chaque projet est raisonné en fonction des besoins et objectifs de l'agriculteur et de la société.³⁹

Origine

L'agroforesterie est une pratique ancestrale, variée, multifonctionnelle et utilisée dans le monde entier.

Mais après la seconde guerre mondiale, le développement de la mécanisation et des produits phytosanitaires a pris le dessus et la culture pure a remplacé ce modèle agricole. De plus, la création de la PAC (Politique Agricole Commune) a renforcé sa disparition.

2. Qu'apporte ce modèle alternatif ?

En stimulant un système écologique complet incluant une grande diversité, l'agroforesterie permet de se garantir contre les perturbations. Cette capacité peut être particulièrement intéressante dans le contexte de l'instabilité climatique liée au réchauffement planétaire.

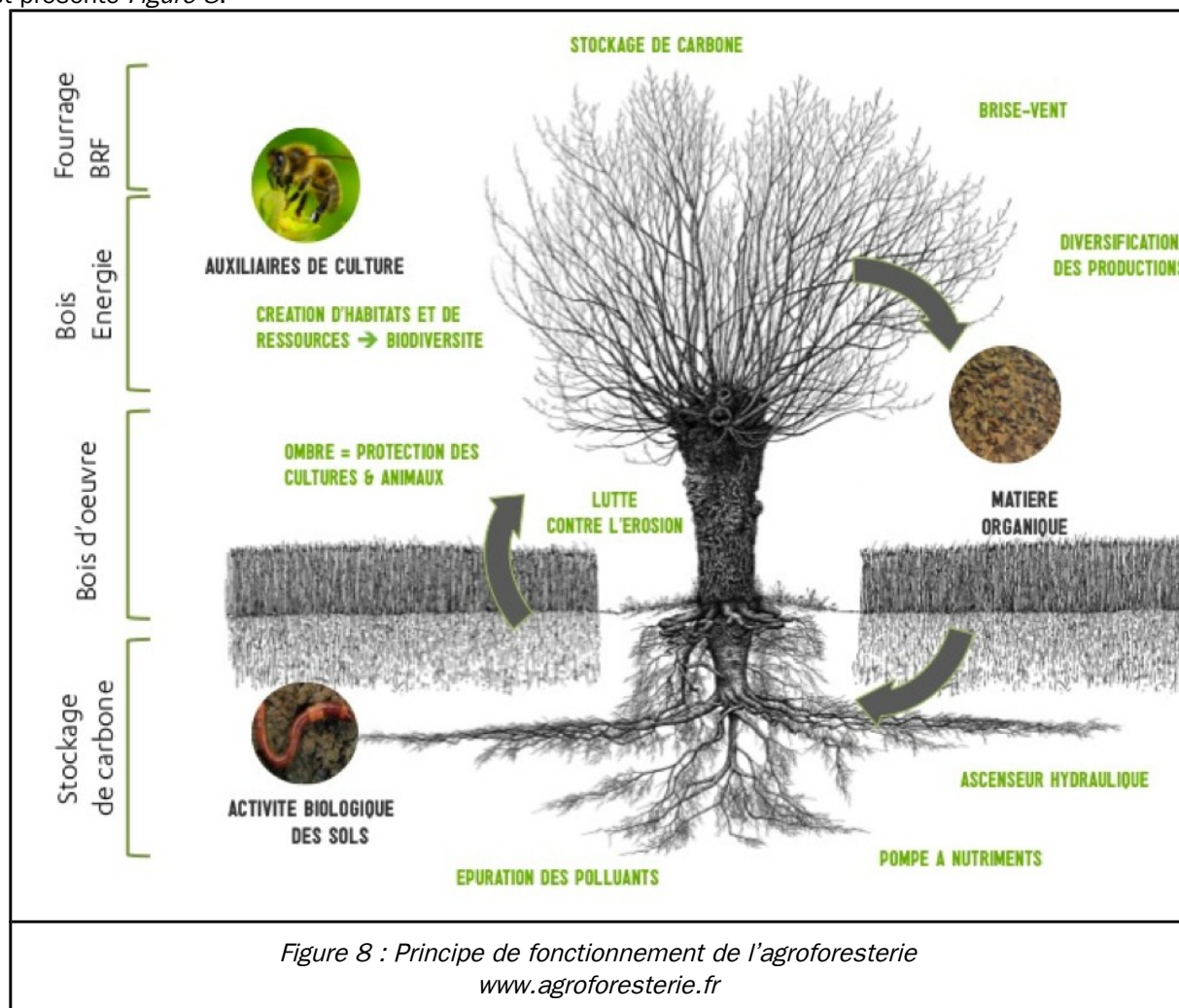
Ce système agricole permet également d'avoir un phénomène de stabilité, encore appelé résilience. Elle représente la capacité d'un écosystème ou d'une espèce à récupérer un fonctionnement et/ou un développement normal après avoir subi un traumatisme. On peut parler également d'autorégulation.

Voici une liste non exhaustive des avantages de ce modèle alternatif :

- amélioration des capacités de production agricole en optimisant les ressources du milieu
- diminution des intrants (moins de pesticides)
- diversifications des produits
- restauration de la fertilité du sol
- garantie de la quantité et qualité de l'eau
- amélioration des niveaux de biodiversité et reconstitution d'une trame écologique

stockage du carbone (lutte contre le changement climatique) ⁴⁰

Un exemple de cas concret : en milieu tropical, les phénomènes d'érosion sont relativement importants. Le système agroforestier permet alors une couverture du sol permanente et évite ces phénomènes. Le principe est présenté *Figure 8*.



3. La place de l'agroforesterie dans le domaine économique et social

Au niveau de la gestion territoriale

Un recensement de 2008 comptabilisait près de 170 000 ha d'agroforesterie mis en place par 45 000 agriculteurs. Les nouvelles générations d'agroforesterie comptaient quant à elles environ 2500 hectares mis en place par 400 agriculteurs (Liagre, 2008). Depuis lors, environ 3000 ha supplémentaires sont mis en place chaque année.

Les services rendus par les arbres ne bénéficient pas seulement à l'agriculture, la biodiversité et la qualité paysagère. De nombreuses activités territoriales tirent également partie de leurs services :

- la gestion de l'eau à l'échelle des bassins est très sensible à l'activité agricole
- la gestion de la nature dépend des habitats disponibles
- la restauration humaine profite de produits de qualité, issus de filières durables
- les loisirs et activités de pleine nature nécessitent la présence d'arbres ³⁹

Au niveau économique

Depuis 2006, les parcelles agro-forestières (de moins de 200 arbres/ha) sont éligibles aux aides de la PAC. Le montant des aides peut atteindre 80 % des coûts d'installation. L'État n'intervenant pas dans cette décision, il revient aux régions le choix de mettre en place cette mesure ou non. Ainsi, certains agriculteurs sont freinés dans leurs projets, du fait de l'inactivation de la mesure par leur région. ³⁹

Ce système agro-forestier est-il rentable pour l'agriculteur s'étant lancé dans cette voie ? D'après des recherches effectuées par un groupe de chercheurs français (Christian Dupraz et Alain Capillon, chercheurs à l'INRA de Montpellier), avec l'agroforesterie un agriculteur gagne par hectare ce qu'il aurait gagné avec 1,7 à 2,5 hectares dans le cas où arbre et culture sont séparés.⁴⁰

Il est également intéressant de savoir que l'agroforesterie permet de cultiver sur une même parcelle de nombreuses plantes. Ainsi, d'un point de vue économique, ce genre de système est beaucoup plus sûr en termes de revenu minimum que des systèmes basés sur la monoculture (si l'une des cultures est peu rentable au cours d'une année, la culture associée peut compenser le manque à gagner. Par exemple, l'arbre et la céréale forment deux revenus différents qui divisent ainsi la prise de risque).⁴⁰

Cette diversification des rentrées d'argent dans les systèmes agricoles est présente particulièrement dans la paysannerie pauvre, qui ne peut pas prendre le risque de l'échec d'une monoculture. De plus, et encore d'un point de vue économique, la création d'un agrosystème complexe assure une biodiversité qui est garante d'une bonne santé de l'exploitation (moindre utilisation de pesticides donc moins de dépenses).

4. L'agroforesterie en France et à l'étranger

Résultat d'une expérience effectuée en France

L'équipe de chercheurs français cités précédemment (INRA de Montpellier) a démontré l'efficacité de l'agroforesterie dans le cadre traditionnel de l'agriculture mécanisée et industrielle. Les résultats au niveau économique sont plutôt positifs : l'association arbres et céréales permet un gain de productivité de 40 % par unité de surface.

L'agroforesterie réussit donc à augmenter la productivité par unité de surface tout en créant des systèmes plus résilients.

Exemple d'un projet d'agroforesterie Indonésienne

En 2002, l'ONG locale Ayo Indonesia a commencé à promouvoir l'agriculture durable pour le groupe d'agriculteurs « Suka Maju ». De nouvelles idées d'agroforesterie leur ont été présentées pour augmenter la productivité des terres. La population a commencé à planter des arbres de la famille des légumineuses. Les légumineuses permettent en effet de capter l'azote de l'air ; azote qui pourra par la suite être utilisé par l'organisme végétal associé (ex : céréales).

Ce programme d'agroforesterie visait à :

- augmenter la productivité des terres
- protéger l'environnement local
- garantir la sécurité alimentaire
- produire des revenus supplémentaires.

Au bout de huit années de travail acharné, les agriculteurs peuvent aujourd'hui récolter les fruits du succès. Tous les arbres qui ont été plantés sont très productifs.⁴¹

Exemple de l'agroforesterie sahélienne : un modèle « naturel et économique »

Au Niger, au Mali, ou encore au Tchad, des espaces autrefois semi-désertiques reverdissent. Ces parcelles, bien que marginales, suscitent un immense espoir dans ces régions où la sécheresse et les conséquences de la crise font craindre le retour de la famine.

C'est l'agroforesterie qui a permis à ces territoires de sortir de la pénurie d'eau et de retrouver une assise alimentaire confortable, en se basant sur la régénération naturelle assistée (RNA). Elle consiste à protéger et entretenir les arbres qui poussent naturellement au milieu des cultures. Cette technique permet une meilleure irrigation des cultures, protège les semences du vent, et procure des revenus supplémentaires par l'utilisation et la revente du bois coupé. Entièrement naturelle et écologique, la RNA ne nécessite aucun investissement.⁴³

Evidemment, l'agroforesterie n'est encore actuellement qu'au stade expérimental, mais elle démontre qu'il existe des solutions pour que les populations les plus pauvres puissent faire face au réchauffement climatique.

A la vue de tous ces résultats plus que positifs, on peut se demander pourquoi l'agroforesterie n'est-elle pas

plus ancrée dans nos consciences et dans nos modèles agricoles.

Les limites du système agro-forestier

Premièrement, un tel système ne peut être bâti qu'avec une profonde connaissance des phénomènes écologiques, des relations inter-espèces, etc.

Deuxièmement, une telle pratique nécessite un investissement à long terme : il faut compter environ une cinquantaine d'années afin d'avoir un résultat pleinement satisfaisant.

De plus, l'agroforesterie coûte cher au départ.

Enfin, la réintroduction de l'arbre au cœur de l'agriculture est en contradiction avec nos représentations : en effet, nous avons éliminé l'arbre dans beaucoup de systèmes agricoles parce qu'il gêne la machine, et a des racines pouvant entrer en compétition avec d'autres cultures.⁴⁰

L'agroforesterie est un modèle agricole alternatif naissant, bien qu'ancestral. La méconnaissance et le manque d'expérience de ce système font qu'il n'est actuellement que peu développé. Elle n'est pratiquée que dans certaines régions du monde, plus essentiellement dans les régions paysannes pauvres.

Après avoir fait un état des lieux des possibles alternatives apportées par l'ESS, en présentant les associations et les modes d'organisation déjà existants, nous allons tenter d'apporter une réflexion sur les problèmes rencontrés dans l'agriculture d'aujourd'hui, afin de mieux comprendre ce qui amène ces nouveaux modèles à se développer petit à petit. Cette réflexion portera sur l'agriculture en général, en soulignant les limites d'un modèle existant depuis plusieurs décennies. On tentera d'alimenter notre propos en justifiant l'existence ou le développement d'autres façons de faire.

IV. Quelle place et quel rôle pour l'agriculture aujourd'hui ?

L'agriculture actuelle se trouve confrontée à de nombreuses difficultés : pollution, émission de gaz à effet de serre, dépendance au pétrole et aux intrants chimiques. Face à ces problèmes, il existe des alternatives qui, même si elles sont parfois des pratiques minoritaires au niveau du nombre de personnes montrent qu'il existe d'autres façons de faire. Nous avons jusqu'ici vu différentes méthodes d'agriculture alternatives (agro-écologie notamment), et de nouveaux modes de vente (AMAP, Circuit court), mais pourquoi faudrait-il changer les pratiques actuelles ? Quelles sont les impasses des modes de production, de vente et de consommation actuels ?

A. L'agriculture et le libéralisme

Dans un premier temps, nous pouvons nous intéresser au cadre idéologique dans lequel a évolué l'agriculture durant ces dernières décennies. En effet, les grandes théories (notamment économiques) ont influencé les politiques, tout comme les accords signés au niveau des instances internationales comme le Fond Monétaire International (FMI) pour les Fonds Structuraux d'Ajustement Africain des années 80, l'Organisation Mondiale Du Commerce (OMC) pour les accords de libre-échange entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP). Tous ces accords ont eu des conséquences sur le développement de l'agriculture et permettent de mieux comprendre la situation actuelle.

1. Entre théorie et pratique

Depuis les années 80 et la libéralisation des marchés sous l'impulsion des gouvernements Reagan et Thatcher, l'agriculture est devenu un marché comme un autre. Les aliments sont traités comme des objets communs. Cette libéralisation s'est faite en accord avec les thèses développées notamment par Hayek et Friedman⁴⁸ basées sur les hypothèses que le marché est en concurrence pure et parfaite.⁴⁹ Dans l'agriculture et dans l'agro-alimentaire ces hypothèses ne sont jamais respectées (comme l'homogénéité), la majorité des marques de l'agro-alimentaire existantes appartenant en fait à 10 multinationales telles que Nestlé, Coca-Cola, Pepsico. Cette concentration donne aux multinationales un poids très important qui leur permet d'imposer leur prix aux marchés. Elle menace aussi l'agriculture paysanne car face à ces géants, seules de grandes firmes peuvent être compétitives. En effet contrairement à ce que suppose le libéralisme, tous les acteurs présents sur le marché n'ont pas la même influence et il y a donc une inégalité qui profite

aux plus puissants. Cette concentration est notamment dénoncée par divers rapports ⁵⁴, qui dénoncent ces dérives.



Figure 9 : La concentration des industries agro-alimentaires⁵⁵

Il existe une théorie de l'avantage comparatif selon laquelle chaque pays doit se spécialiser dans la production pour laquelle sa productivité est la plus forte⁵⁶. Cette théorie qui a été développée par l'économiste David Ricardo au XIX^{ème} siècle a eu de nombreuses conséquences négatives comme nous le verrons plus tard.

De plus, partant du principe qu'une entreprise (et donc une exploitation agricole) doit chercher uniquement à maximiser ses profits, un agriculteur va chercher à exploiter au maximum ses terres peu importe les conséquences que cela peut avoir (pollution, surexploitation par exemple). De même, la politique actuelle ne prend pas en compte les conséquences de l'exploitation agricole dans le prix. Les externalités (les agents économiques qui ont un impact qui n'est pas pris en compte dans le prix) qu'elles soient positives (si une exploitation permet d'attirer des touristes et de dynamiser une région) ou négatives (pollution, surexploitation des sols, dépendance énergétique et plus précisément au pétrole) ne sont pas prises en compte dans les prix qui sont donc sous-évalués. Le prix que nous payons n'est donc pas le prix réel de la denrée agricole.⁵⁰ Ceci a pour conséquence d'encourager les agriculteurs à produire plus, en intensifiant les rendements.⁵¹

2. Existence d'alternatives

Afin de faire face à ces dérives, il existe des alternatives possibles tels que les circuits courts qui permettent de relocaliser une partie de l'économie et donc de lutter contre la spéculation ⁸³. De plus en achetant des produits de proximité, les consommateurs sont plus sensibles aux impacts de la production car les conséquences sont plus visibles. Les AMAP, en permettant aux adhérents de venir sur l'exploitation, ont un vrai rôle de sensibilisation, comme nous l'avons développé précédemment.

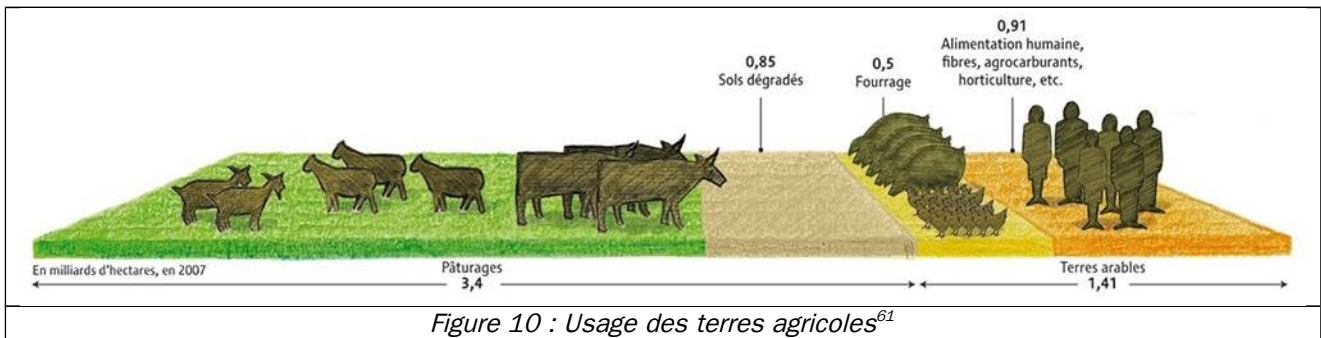
B. Les impasses liées aux comportements

Au-delà du cadre idéologique, l'action des consommateurs a aussi eu un impact sur l'agriculture. C'est pour cela que certaines personnes comme l'écrivain et agriculteur Pierre Rabbhi prônent une évolution des consciences.

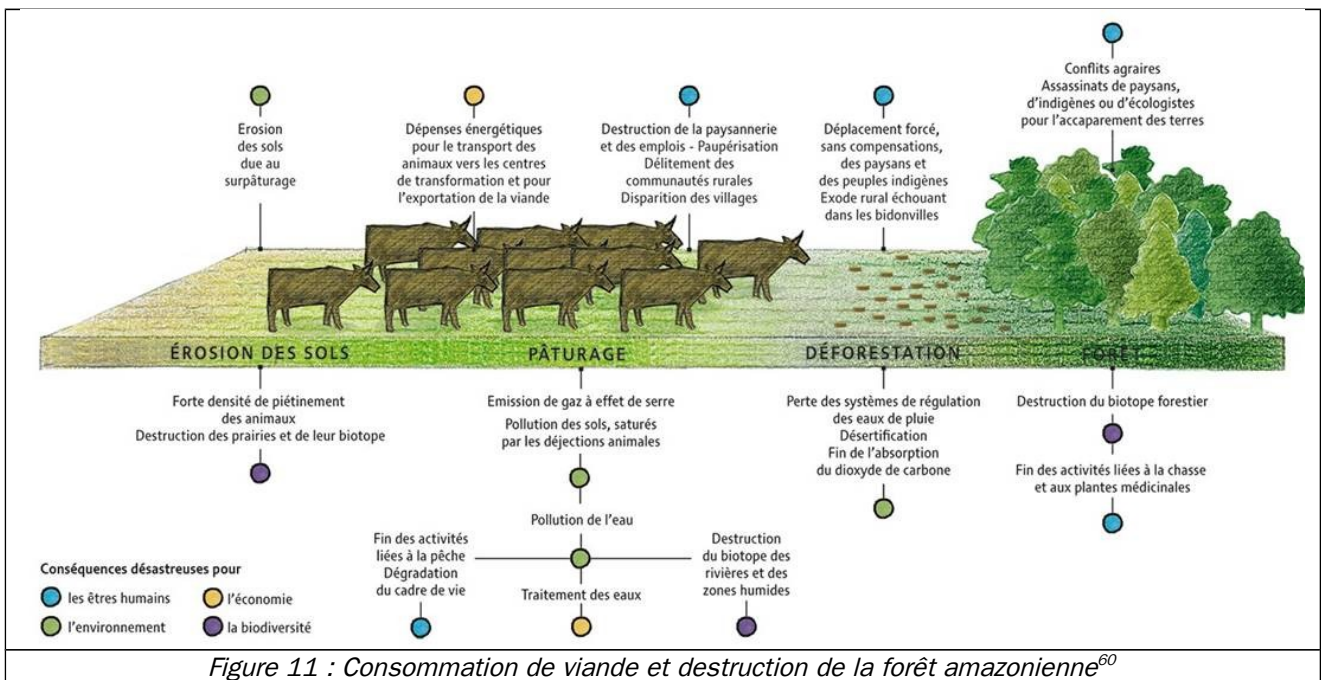
1. Causes

Dans le monde 2/3 des terres cultivées le sont pour nourrir des animaux. Or on estime que si le monde entier ne mangeait que des végétaux nous pourrions nourrir 10 milliards d'habitants⁵⁸, soit la population mondiale estimée à l'horizon 2050. Certains comportements, notamment le gaspillage alimentaire ont des conséquences néfastes sur la répartition des ressources alimentaires à l'échelle du globe ; si le

système actuel permet de produire assez pour nourrir la planète, la question n'est pas comment produire plus mais comment mieux répartir la nourriture.



De même, de nombreux pays émergents suivent le même schéma de développement que les pays développés. La consommation de viande de la Chine a dépassé celle des Etats- Unis ⁴⁹. Or si tout le monde consommait comme un français (ces consommations incluant celles de l'agriculture) il faudrait 2,5 planètes ⁵³. Cependant on s'aperçoit que l'on atteint des rendements limites (notamment en France) et qu'une faible augmentation de rendement s'accompagne par une très forte augmentation de l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides ⁵³. Il y a donc un décalage dans le système actuel entre l'offre et la demande.



L'exploitation bovine accapare une grande partie des terres cultivables. De plus elle est responsable de la pollution des eaux à cause des effluents des vaches, de la destruction des prairies, de l'érosion et de la déforestation comme en Amazonie, comme illustré *figure 11*.

De même la pollution due aux transports est, entre autres, favorisée par la volonté de pouvoir manger n'importe quel produit à n'importe quel moment de l'année ce qui entraîne l'importation de certains produits qui ne sont pas de saison.

Finalement une partie du gaspillage est due aux faits que nous attendons des fruits et légumes conformes à des normes (taille, couleur), normes parfois imposées par l'Union Européenne qui a récemment autorisée à la vente les concombres courbés, et qui d'une part nous fait jeter à la poubelle de nombreux fruits et légumes sains et d'autre part utiliser des pesticides pour qu'ils se conservent plus longtemps. Cependant ces comportements sont à replacer dans un contexte plus global lié à la mondialisation et influencé par certaines politiques comme nous le verrons ensuite.

2. Existence d'alternatives

Face à ces problèmes, des initiatives tentent de re localiser l'agriculture pour retrouver un lien avec l'agriculture. C'est le cas des circuits courts, du commerce équitable et des manifestations autour de l'agriculture paysanne qui ont pour but de sensibiliser les individus aux conséquences de leur comportement et surtout de démontrer qu'il existe des alternatives, comme développé précédemment. Ces manifestations permettent d'informer les consommateurs car certains comportements sont dus à une méconnaissance comme pour la conservation des aliments ⁵⁹.

C. Un modèle productiviste et polluant

En lien avec le comportement se trouvent les moyens de production qui permettent de répondre à ces besoins ou qui répondent à des volontés politiques. Une forte pollution due à l'utilisation massive d'intrants a été favorisée par un contexte de mondialisation (associée à une recherche de l'autonomie alimentaire à la sortie de la Seconde Guerre Mondiale) et une absence de connaissance des problèmes de santé liés à l'agriculture intensive⁵⁴.

1. Les causes des pollutions et des menaces sur l'environnement

La forte sélection des dernières années a entraîné une diminution de la biodiversité car ce sont les mêmes semences qui sont utilisées partout. On cherche des semences aux caractéristiques précises, qui répondent à certaines attentes. Cette homogénéisation est renforcée par l'utilisation des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). Les plantes sont souvent génétiquement modifiées pour résister à un insecticide ou à un herbicide (comme le Round up qui est un pesticide total). Nous traiterons ici uniquement le cas des PGM (Plantes Génétiquement Modifiées), comme par exemple le maïs MON810 commercialisé par Monsanto.

La culture des PGM est faite en monoculture, très mécanisée, favorisant l'apparition de plantes invasives nuisibles qui vont s'adapter aux pesticides. De plus dans le cas d'une monoculture les parcelles vont attirer les insectes. Comme la même variété est toujours cultivée, ces insectes vont se multiplier et il sera de plus en plus dur de les éliminer car leur cycle de vie est favorisé malgré l'utilisation d'insecticides. Ces derniers ne seront alors plus efficaces et il faut augmenter les doses d'insecticides. Ainsi aux États-Unis la consommation d'herbicides a augmenté de 239 000 fois entre 1996 et 2011. Ceci pose donc un problème économique (il faut plus d'herbicides), environnemental et de santé (le Round up - principal pesticide utilisé pour les PGMs) étant très controversé. ²²

L'homogénéisation des semences et les monocultures ont entraîné une baisse de la biodiversité, comme illustré dans le *tableau 2*.

Culture	Pays	Nombre de variété
Riz	Inde	De 30000 à moins de 10 pour 75% de la production
Riz	Indonésie	74% des variétés descendent d'une seule souche
Pomme de terre	États-Unis	75% des culture avec 4 variétés
Coton	États-Unis	50% des cultures avec 3 variétés
Soja	États-Unis	50% des cultures avec 6 variétés

Tableau 2 : La perte de biodiversité liée à l'utilisation de PGM ⁴⁴

L'agriculture est entièrement dépendante des intrants : pesticides, semences, engrais dont une bonne partie dépend du pétrole (engrais chimiques, tracteurs). C'est donc une agriculture intensive en

énergie car intensive en intrants. Or ceci pose un problème car les ressources en pétrole et en phosphate diminuent. Ce n'est donc pas un système durable.

Le développement de l'agriculture et les « révolutions vertes » des années 1960 ont entraîné l'augmentation de l'utilisation de pesticides (d'engrais chimiques, de semences améliorées et une motorisation croissante). Ces derniers ont permis une augmentation du rendement mais cette augmentation cache d'autres aspects plus négatifs sur la santé et l'environnement, du fait notamment de la dispersion dans l'air de nombreux pesticides.

Certains pesticides largement utilisés dans le système agricole actuel sont de plus mis en cause dans la survenue du cancer⁴⁴, tels que le Round-Up par exemple. De plus comme le rappellent des experts de l'INSERM⁶³, « ne pas être en mesure de conclure ne signifie pas obligatoirement qu'il n'y a pas de risque ». Ainsi la France est particulièrement touchée car elle est un des pays d'Europe qui utilise le plus de pesticides.

Les engrais chimiques sont eux aussi sources de pollution. Ils sont responsables de la pollution des sols, des nappes phréatiques. Or ces dernières sont la principale source d'eau potable.⁶⁵ Ces engrais servent principalement à combler les carences en éléments (azote, phosphate, potasse) dues à une surexploitation du sol. Il y a donc un cercle vicieux car l'agriculture actuelle surexploite le sol en détruisant les micro-organismes qui y vivent (pesticides ou labours). Ceci conduit à utiliser des engrais dont les coûts d'investissement (l'engrais lui-même, les machines pour l'épandre) supposent de forts rendements pour être rentables, rendements qui appauvrissent la terre et ainsi de suite.

On estime qu'en France l'épandage massif d'engrais azotés pour l'agriculture est responsable de la pollution de 66% des eaux souterraines. Les engrais sont aussi responsables de l'eutrophisation des cours d'eau c'est-à-dire du développement d'algues à la surface qui vont étouffer le bio système sous-jacent en diminuant l'oxygène dissout. De plus, l'adaptation des herbes nuisibles aux herbicides entraîne une augmentation des doses utilisées. Or une étude a montré que l'excès d'herbicides dans les champs favorise les mutations spontanées des « mauvaises herbes », favorisant leur résistance et entraîne l'agriculteur dans un cercle vicieux : il faut alors utiliser plus d'herbicides.

De plus notre agriculture est très consommatrice d'eau. Or parallèlement la demande en eau des grandes villes augmente elle aussi. Il y a donc une concurrence entre les besoins des villes et ceux des campagnes car les ressources en eau douce sont limitées. Ceci est par exemple visible à Los Angeles, aux États-Unis. Les besoins en eau de cette ville augmentent très fortement. Cette demande est entrée en concurrence avec celles des exploitations (d'amandes par exemple) de la vallée centrale situées en plein désert. Mais le détournement de l'eau vers Los Angeles entraîne la mort de certains arbres, qui sont perdus puisqu'ils doivent être déplantés par les agriculteurs. Ainsi, la très forte demande en eau du système agricole s'oppose à l'augmentation de la population mondiale qui entraîne celle de la demande en eau.⁴⁹

Toujours dans les problèmes de gestion des ressources en eau, avec la mondialisation, les techniques et les technologies utilisées pour augmenter la productivité et les rendements sont les mêmes partout et ne prennent donc pas en compte les particularités du milieu : les caractéristiques du sol, du climat, le relief. Il y n'a donc plus une synergie avec le sol mais une opposition puisque le sol est vu uniquement comme un moyen économique de production.⁶⁸ Par exemple, on cultive en Almería, en Espagne, de nombreux légumes et fruits sous serre (comme le poivron). Ces fruits et légumes gourmands en eau et destinés à l'exportation vers le Nord de l'Europe sont paradoxalement cultivés dans des zones arides, irriguées via des canaux amenant de l'eau d'autres régions d'Espagne (10). Ceci entraîne une « dette » en eau de certains pays développés : elle est estimée à 80 000 milliards de litres pour l'Allemagne et 45 000 milliards pour la France.

La spécialisation de pays dans des cultures entraîne donc des paradoxes et des dépendances car les effets négatifs de l'agriculture sont des effets à long terme. Si nous ne manquons pas d'eau en France, les ressources en eau dans les pays dont nous dépendons pour notre alimentation commencent à s'épuiser.

L'agriculture pollue aussi à cause du transport des marchandises. D'après le World Watch Institute, la distance entre le lieu de production et celui de consommation varie entre 2500 et 4000 km.⁶⁹ De même en 2000 le Québec a exporté 7000 tonnes de pomme de terre alors qu'il en a importé 14000 tonnes.⁷⁰

En outre, le transport des produits agricoles nécessite des infrastructures (routes, gares, aéroports), ce qui là encore met en danger certaines zones, risque de polluer et de mettre en danger la biodiversité locale.

En outre ce transport pollue de façon indirecte à cause des emballages. Si l'on additionne les emballages alimentaires et les déchets alimentaires on obtient 1/3 de notre sac à ordures.

Ainsi l'agriculture dite « moderne » pollue à tous les niveaux de production.

2. Cultiver autrement : entre retour aux bases et innovations

Comme présenté précédemment, des techniques parfois anciennes telles que la milpa et l'agroforesterie ont pu être développées ces dernières années. Ces pratiques souvent oubliées en Europe suite à l'industrialisation de l'agriculture sont toujours très utilisées dans les pays dits du Sud car elles nécessitent moins d'intrants et sont donc plus abordables pour des paysans qui n'ont pas les moyens d'investir dans des pesticides, engrais, etc. C'est par exemple le cas au Burkina Faso, au Niger et au Mali où l'agroforesterie a permis de transformer des terres semi-désertiques en terres plus productives en protégeant du vent les jeunes pousses, maintenant l'humidité et qui permet d'assurer aux paysans la sécurité alimentaire ⁴⁷.

D. Le modèle agricole actuel

Les comportements des consommateurs ainsi que la pollution sont à replacer dans un contexte global afin de comprendre les grandes orientations de ces dernières années en matière de politiques agricoles. Un simple changement de comportement serait inutile si des traités de libre-échange comme le TTIP (Partenariat Transatlantique de commerce et d'échange) sont signés dans un même temps car ils détruiraient tous les efforts.

En effet sont inclus dans ce partenariat entre les États-Unis et l'Union Européenne le principe de la « reconnaissance réciproque » selon laquelle les États reconnaissent les procédures de mise aux normes des partenaires, ainsi que des outils pour mettre en place ce principe. Or de nombreux industriels ⁷² demandent la suppression du principe de précaution ce qui permettrait par exemple l'importation de porcs traités à la ractopamine (hormone)⁷³. Ce traité pose des problèmes pour les États-Unis car les entreprises européennes souhaitent abolir les règles de préférence nationales pour les commandes publiques (nommées Buy American & Buy local acts) qui permettent par exemple que les écoles, services publics puissent acheter des aliments locaux ⁷⁴.

1. Une tendance à l'industrialisation

Les derniers projets en France d'agriculture montrent une tendance à la concentration des terres ⁷⁵ et des moyens de production afin d'augmenter les profits. C'est le principe des rendements d'échelle où l'augmentation de la taille de l'exploitation permet de diminuer le coût de production d'un « objet ».

Un exemple récent de cette tendance est la ferme des 1000 vaches en Picardie. Ce modèle est parfois présenté comme l'unique moyen d'être compétitif à l'international. Or il pose plusieurs problèmes. Seul un investisseur peut porter un tel projet car il nécessite beaucoup de capitaux. Or les attentes de rente d'un investisseur sont beaucoup plus élevées que celles d'un agriculteur. De plus dans ce cas, c'est la méthanisation des bouses de vache qui rend l'exploitation économiquement rentable et non le lait qui n'est plus qu'un sous-produit⁷⁶

De plus le digestat issu de la méthanisation doit être épandu. Comme il est soluble, en grande quantité il y a un risque de lessivage et donc de pollution des nappes phréatiques.

La Confédération Paysanne relève ainsi une trentaine de fermes-usines ⁷⁷ comme la société Pamp'oeuf à Pamroux (600 000 poulettes et 600 000 poules pondeuses). Ces structures sont la plupart du temps issues de l'agrandissement de structures pré-existantes dont le nombre d'employés reste le même.

2. L'internationalisation et la division mondiale du travail due à la libéralisation des marchés

L'agriculture des pays dits du Sud a été déstructurée par la division internationale du travail. En effet pendant la colonisation, chaque colonie était spécialisée dans un produit qu'elle exportait en France. Il n'y a pas eu développement de l'agriculture vivrière.

Par ailleurs les ventes des produits agricoles européens ont des conséquences sur l'agriculture en Afrique. Cependant ces conséquences ont diminué ces dernières années avec la réorientation de la PAC. Mais d'autres acteurs agricoles utilisent des méthodes de dumping qui défavorisent les plus petites exploitations. Ainsi en Nouvelle-Zélande, Fronterra l'unique exportateur de lait en poudre est le premier mondial (20% du marché) ce qui lui permet de casser les prix.

Si certains pays sont peu touchés, d'autres comme ceux de l'Afrique subsaharienne subissent de plein fouet la concurrence européenne. Les fonds structurels d'ajustement imposés à ces États dans les années 80 par le FMI ont entraîné un démantèlement des filières agricoles et des droits d'exportation. Par ailleurs, en 2008 l'Europe était le premier fournisseur de l'Afrique subsaharienne. Pendant longtemps par exemple, les exportations de poulets étaient subventionnées par l'UE et rentabilisées par les ventes des parties dites « nobles », les autres parties (cous, carcasses, ailes) étant envoyées en Afrique où elles étaient vendues à des prix très bas (0,50€/kg) soit quatre fois moins cher que le prix des producteurs locaux (2€/kg) ce qui crée une concurrence déloyale et force les producteurs locaux à arrêter leur production.⁷⁸ Cependant l'Union Européenne a coupé ces aides en 2013.

De plus, l'agriculture actuelle oppose la culture vivrière à celle destinée à produire de l'énergie. Dans certains pays comme en Sierra Leone⁴⁹, la production d'huile de palme pour l'énergie supplante les productions alimentaires entraînant des problèmes de sous-nutrition et de dépendance car le pays doit importer ses aliments d'autres pays. Olivier de Schutter, l'ancien rapporteur spécial des Nations-Unies pour l'alimentation, a appelé l'Union Européenne à réduire ses objectifs sur les agrocarburants car ceux-ci entraînent une augmentation des prix des denrées agricoles⁸³.

3. Existence d'alternatives

Ce modèle comme nous l'avons vu n'est pas un modèle inné issu d'un déroulement inexorable de l'histoire mais la conséquence de choix politiques et de politiques agricoles. Il pourrait être envisageable de proposer d'autres orientations, comme une PAC dont le calcul des aides serait basé sur les actifs agricoles et plafonnées. Cette refonte de la PAC pourrait aussi passer par des aides conditionnées⁴⁶ incitant les agriculteurs à se tourner vers une agriculture respectueuse de l'environnement. Ces initiatives sont portées par des syndicats (comme la Confédération Paysanne en France qui fait partie d'un réseau mondial d'agriculteur la Via Campesina comme présenté précédemment), des associations comme le CCFD-Terres Solidaires, CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural). Des initiatives locales existent comme le mouvement des patates en Grèce⁴⁶ qui consiste à vendre des pommes de terre et d'autres aliments directement dans la rue et beaucoup moins cher.

De même, la multiplication des événements autour de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire montre que l'agriculture « devient l'affaire des citoyens »⁴⁶.

Ces alternatives se fondent aussi sur des réflexions plus globales afin de lutter contre les paradis fiscaux qui profitent aux multinationales de l'agro-alimentaire et d'empêcher les opérations d'accaparement des terres⁴⁶.

E. Un milieu précarisé

1. Précarité en milieu agricole

En France, 40% des exploitants ne touchent pas le SMIC. La grande volatilité des prix du blé rend impossible toute prévision sur le long terme pour les agriculteurs et n'incite donc pas au développement durable. Il est impossible de se projeter sur le long terme car on ignore quel sera le prix de la denrée vendue dans quelques années voire dans quelques mois.

Le suicide est aujourd'hui la troisième cause de mortalité chez les agriculteurs en France. On estime qu'un suicide a lieu tous les deux jours chez les agriculteurs, et qu'environ 200 exploitations agricoles ferment par semaine⁸². Ceci entraîne une diminution des petites exploitations au profit des plus grandes, car

ce sont les seules qui peuvent rentabiliser l'investissement de leurs machines. La surface moyenne des exploitations était de 42 hectares en 1988, 66 ha au début des années 2000, elle est de 78 ha aujourd'hui.

De plus l'agriculture française n'est pas compétitive au niveau international et survit uniquement grâce aux aides européennes.

La spéculation sur le prix des matières premières empêche également de nombreuses personnes de manger à leur faim car elles n'ont pas les moyens de payer. Cette spéculation a d'autres conséquences néfastes comme le fait de ne pas vendre les denrées pour faire augmenter le prix des céréales, comme c'est le cas dans certaines plaques tournantes de riz en Inde où on laisse s'avarier des tonnes de riz alors que chaque année plus d'un million d'enfants meurent de faim dans ce pays. ⁴⁹

2. Existence d'alternatives

Des associations comme Terre de liens favorisent l'arrivée de nouveaux agriculteurs, luttent contre la pression foncière, contre l'isolement des agriculteurs et permettent de donner une autre image de l'agriculture. L'agriculture extensive peut permettre de créer des emplois comme le montre les jardins d'insertion ⁷⁹. C'est par exemple le cas de l'association « Le début des haricots » basée à Bruxelles et qui forme 4 jeunes peu qualifiés à l'agriculture.

Conclusion

Au cours de ces soixante dernières années, le monde agricole a subi des transformations consécutives à des choix politiques que ce soit en matière de commerce, de politique agricole et économique, décisions prises à différents niveaux : national, régional (la Politique Agricole Commune de l'Union Européenne) et international (via le Fond Monétaire International, l'Organisation Mondiale du Commerce par exemple). Ces choix sont notamment à l'origine d'une diminution du nombre d'agriculteurs, de l'augmentation de la taille des exploitations et de l'industrialisation des systèmes de récolte et d'élevage. En outre, ces transformations s'accompagnent également de l'apparition de situations préoccupantes que ce soit au niveau social (isolement des agriculteurs, dépendance aux cours du marché) et environnemental (pollution de l'eau, des sols, perte des terres fertiles, augmentation du risque de cancer et de troubles neurologiques pour les agriculteurs). Les agriculteurs ne sont pas les seuls concernés par ces bouleversements qui touchent également l'ensemble de la société et l'environnement.

Ce constat fait, il convient de se demander quelle voie veut-on pour l'agriculture aujourd'hui. Il existe en effet des alternatives au modèle agricole actuel dit intensif (sous-entendu sur le plan de l'utilisation en intrants et en capital). Ces initiatives bien que minoritaires en France méritent l'attention car dans d'autres pays elles permettent de nourrir une grande partie de la population. Surtout, elles sont la preuve concrète qu'il existe d'autres façons de produire, de vendre, de consommer en d'autres termes que la situation actuelle n'est pas irrémédiable.

Ces initiatives concernent les moyens de production, comme l'agroécologie, et les moyens de consommation, comme les circuits-courts. Très souvent, elles s'inspirent d'un autre modèle de développement que celui suivi jusqu'à présent. Cet autre modèle de développement relève notamment de l'économie sociale et solidaire dont les fondements sont la démocratie et le respect des individus et qui propose d'autres voies permettant de pallier les incohérences du système économique actuel.

Ces méthodes se développent de plus en plus et semblent pouvoir répondre aux problèmes actuels de l'agriculture. Si les techniques sont spécifiques à chaque type de sol, à chaque culture, on peut retenir de ces pratiques des principes agronomiques communs qui peuvent s'appliquer de manière générale et notamment en France. Concernant les pratiques agricoles, il s'agit des cultures associées, des rotations longues et de l'agroforesterie qui permettent de limiter les intrants, d'éviter la dépendance vis-à-vis d'une culture. Ces méthodes anciennes ont été progressivement abandonnées en France au cours des dernières décennies et dont l'implantation pourrait tirer bénéfice des connaissances actuelles en terme d'association de plantes et des rotations à effectuer selon le climat. Concernant les modes de vente, des structures existent déjà et montrent la voie : il s'agit des circuits-courts et du commerce équitable qui permettent la mise en place d'autres manières de produire et consommer.

L'ensemble de ces pratiques appartient à un concept plus général qui est celui d'agriculture paysanne (au sens où le paysan est celui qui est relié à sa terre), qui entend redonner sa place aux paysans, à leur savoir au sein de la société et peut donc représenter une voie pour sortir du système productiviste actuel.

Puisque c'est en effet la perte de connexion avec le milieu dans lequel l'agriculture évolue qui a entraîné ces impasses, alors un retour à ces connaissances avec l'apport des recherches actuelles peut permettre d'en sortir.

S'il est donc techniquement possible d'utiliser des méthodes anciennes réappries au regard de l'économie sociale et solidaire, il faut à présent savoir comment mettre en place ces méthodes et, pour cela, différents outils existent à tous les niveaux – national et international avec les politiques agricoles et les règles de commerce, de façon plus locale par l'action des citoyens et leur implication dans leur façon de consommer.

La question est donc de savoir quelle place veut-on pour l'agriculture sachant qu'il n'y a pas de fatalité et que toutes les voies dont une voie plus respectueuse des individus et de l'environnement existent déjà et peuvent être appliquées en France.

Sources

- ¹ CNCRES – Conseil national des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (en ligne)
<http://www.cncres.org/upload/gedit/12/file/observatoire/Panorama%20national%20ESES%202012%20-%20CNCRES%20basse%20def.pdf> (consulté le 12/05/2015)
<http://referentiel.nouvelobs.com/file/1874990.jpg>
- ² Jeunesse Economie Sociale et Solidaire (en ligne)
<http://www.jeun-ess.fr/cest-quoi-l-ess/> (consulté le 12/05/2015)
- ³ Arte – Sacrée croissance – Monnaies locales (en ligne)
<http://www.arte.tv/sites/fr/robin/files/Monnaies-Locales.pdf> (consulté le 12/05/2015)
- ⁴ Mouvement inter-régional des AMAP (en ligne)
<http://miramap.org> (consulté le 12/05/2015)
- ⁵ CASDAR-RCC. Innovations dans les circuits courts – Facteurs de réussite et points de vigilance (en ligne) 2011-2013.
Téléchargeable sur : <http://www.chambres-agriculture.fr/thematiques/circuits-deproximite/ventedirecte/references-nationales-sur-les-circuits-courts/> (consulté le 12/05/2015)
- ⁶ : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt. Circuits courts – Consommation : manger local partout en France (en ligne) 21/07/2014.
<http://alimentation.gouv.fr/circuit-court-local-consommation> (consulté le 12/05/2015)
- ⁷ Michel MARIE, intervenant à propos des AMAP
- ⁸ Commerce équitable (en ligne)
http://fr.wikipedia.org/wiki/Commerce_%C3%A9quitable (consulté le 12/05/2015)
- ⁹ François PetitGand, Commerce Equitable
- ¹⁰ Di Maio S, Epelbaum D, Gueydan C, Hantcherli M et Hoppe T. Les relations entre pays du Nord et du Sud (en ligne)
<http://www.emse.fr/site/publications/relations-nord-sud.pdf> (consulté le 12/05/2015)
- ¹¹ Nations Unies. Résolution 1709 (XVI) – Décentralisation des Activités de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et renforcement des commissions économiques régionales, 1084 séance plénière, 19/12/1961 (en ligne) [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/1710\(XVI\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/1710(XVI)) (consulté le 12/05/2015)
- ¹² Collectif Ethique sur l'Etiquette. Mondialiser les droits humains au travail (en ligne)
<http://www.ethique-sur-etiquette.org/> (consulté le 12/05/2015)
- ¹³ Artisans du Monde et Ethique sur l'Etiquette (en ligne)
http://fr.wikipedia.org/wiki/Artisans_du_monde#.C3.89thique_sur_l.27.C3.A9tiquette (consulté le 12/05/2015)
- ¹⁴ CES – ETUC -Syndex. Rapport sur les Droits fondamentaux de l'Homme au travail dans le commerce international. Quelles voies opérationnelles ? Quel rôle peut-on confier à l'OMC? (en ligne)
<http://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/EtudeOMC-FR.pdf> (consulté le 12/05/2015)
- ¹⁵ Comercio justo (en ligne)
<http://www.comerciojusto.com.mx/contents/index.php?mod=cont&id=11> (consulté le 12/05/2015)
- ¹⁶ Justa trama Fibra ecologica.Cadeia produtiva do algodao agroecologico : uma trama de solidariedade (en ligne)
<http://www.justatrama.com.br/home> (consulté le 12/05/2015)
- ¹⁷ Jacques SESMAT, agriculteur de Dieulouard, (54380) contacté via la FNSEA
- ¹⁸ De Sousa Santos F, Malandain E, Rouby G et Scheou B. Commerce équitable : situation actuelle et défis pour l'avenir. 2ème Forum International du Tourisme Solidaire et Commerce Equitable, Chiapas mars 2006 (en ligne)
<http://www.commerceequitable.org/images/pdf/ce/ftis.pdf> (consulté le 12/05/2015)
- ¹⁹ Plateforme pour le commerce équitable. Le commerce équitable : ce qu'il faut savoir (en ligne)
<http://www.commerceequitable.org/images/pdf/ce/ce%20quil%20faut%20savoir%20sur%20le%20commerce%20equitable%20-%20edition%202011.pdf> (consulté le 12/05/2015)
- ²⁰ Images disponibles sur
<http://terredeliens-iledefrance.org> (consulté le 12/05/2015)
- ²¹ Groupe local Aix-les-Bains et Environs
aixlesbains-ecologie.org (consulté le 12/05/2015)
- ²² Images disponibles sur
<http://terredeliens-iledefrance.org> (consulté le 12/05/2015)

- ²³ Informations principalement tirées de notre entretien avec Anne-Lyse HENRY, salariée à Terre de Liens Lorraine et d'une plaquette explicative de Terre de Liens.
- ²⁴ Terre de Liens
<http://www.terredeliens.org/-suivre-les-fermes-> (consulté le 12/05/2015)
- ²⁵ Bernard A. Wolfer. *Agriculture et paysanneries dans le monde*, Editions Quae, Versailles, 2010, 350
- ²⁶ Henri Mendras, *La fin des paysans*, Armand Colin, Paris, coll. « U », 1967
- ²⁷ FADEAR Fédération des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural, association créé en 1984 par des paysans de la Confédération paysanne. (en ligne)
<http://www.agriculturepaysanne.org/> (consulté le 12/05/2015)
- ²⁸ Dossier de presse de la 6eme conférence international de Via Campesina 2013 (en ligne)
<http://viacampesina.org/downloads/pdf/fr/pressekitfr.pdf> (consulté le 12/05/2015)
- ²⁹ B. McIntyre, H. R. Herren, J. Wakhungu, R. T. Watson (eds.). 2009. Rapport global de l'IAASTD, International Assessment of Agriculture Knowledge, Science and Technology for Development. Island Press, Washington DC. p.560.
- ³⁰ Agroécologie et Développement (en ligne)
http://www.gtdesertification.org/IMG/pdf/agro2012_VF.pdf (consulté le 12/05/2015)
- ³¹ Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt – Centre d'études et de prospective – n°59 Juillet 2013 (en ligne)
http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Analyse_CEP_59_Agroecologie_definitions_variees_principes_communs_cle051634.pdf (consulté le 12/05/2015)
- ³² Entretien avec M. Plantureux, enseignant-chercheur à l'ENSAIA
- ³³ Ouvrage intitulé « Agroécologie, Enjeux et perspectives », publié par Alternatives Sud
- ³⁴ Goûtons un monde meilleur – Pour une alimentation respectueuse de la nature et des hommes (en ligne)
<http://goutons-un-monde-meilleur.fr /actualites/l 'agroecologie-nouveau-modele-de-developpementagricole/> (consulté le 12/05/2015)
- ³⁵ DPH – Dialogues, propositions, histoires pour une citoyenneté mondiale (en ligne)
<http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-5297.html> (consulté le 12/05/2015)
- ³⁶ Conférence « an 1 de l'agroécologie », discours de Stéphane Le Foll daté du 30 Janvier 2015
<http://agriculture.gouv.fr/Conference-an-1-agroecologie> (consulté le 12/05/2015)
- ³⁷ De Schutter O. (2011), « Agroecology and the Right to Food », Rapport présenté à la 16e Session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (A/HRC/16/49), 8 mars
- ³⁸ Fabien Liagre, L'agroforesterie en France – L'agroforesterie est-elle une idée moderne ? *Agroforesteries*, n°1, juillet 2008, 7-10.
- ³⁹ Association Française d'Agroforesterie (en ligne)
<http://www.agroforesterie.fr> (consulté le 21/01/2015) (consulté le 12/05/2015)
- ⁴⁰ Jardinons la planète (en ligne – blog)
<http://jardinons.wordpress.com> (consulté le 12/05/2015)
- ⁴¹ TILZ- Espace International d'apprentissage de Tearfund (en ligne)
<http://tilz.tearfund.org> (consulté le 12/05/2015)
- ⁴² Association Française d'Agroforesterie. L'agroforesterie en 10 questions (en ligne)
 Disponible sur : <http://www.agroforesterie.fr/documents/AFAF-agroforesterie-en-10-questions.pdf> (consulté le 12/05/2015)
- ⁴³ Rêver de nouveau (en ligne – blog)
<http://reverdenouveau.canalblog.com> (consulté le 12/05/2015)
- ⁴⁴ Bontems P et Cotillon G. *L'économie de l'environnement*. 4ème édition. Editions La Découverte, 2013, 125 p (Collection Repères)
- ⁴⁵ Testard J. *A qui profitent les OGM ?* CNRS Editions, 2013, 80 p (Collection Débats)
- ⁴⁶ Trouvé A. *Le Business est dans le pré, les dérives de l'agro-industrie*. Édition Fayard, 2015, 218 p
- ⁴⁷ Hersgaard M. « L'heureux hasard qui a fait reverdir le Sahel », *Changer la vie, mode d'emploi, Manière de voir* n°136, Le Monde Diplomatique, Août-septembre 2014, 98 p
- ⁴⁸ Ilan Ziv, *Capitalisme*, Zadig Productions (diffusé sur arte en octobre 2014)
- ⁴⁹ Andersen A et Kleber C. *Pourquoi la faim, pourquoi la soif ?* ZDF Production (diffusé sur ARTE le 28/10/2014)
- ⁵⁰ P. Delacote, Professeur à l'ENSAIA
- ⁵¹ E. Hily, Professeure à l'ENSAIA
- ⁵² Y. Le Roux, Professeur à l'ENSAIA

- ⁵³ S. Plantureux, Professeur à l'ENSAIA
- ⁵⁴ P. Lavaux, Agriculteur
- ⁵⁵ Andre Paracchini, Filières Agroalimentaires : les relations dangereuses (en ligne) Altermondes.
<http://www.altermondes.org/filieres-agroalimentaires-les-relations-dangeureuses/> (consulté le 12/05/2015)
- ⁵⁶ Une poignée de compagnies contrôle l'industrie alimentaire (en ligne).
<http://convergencealimentaire.info> (consulté le 12/05/2015)
- ⁵⁷ Wikipédia
http://fr.wikipedia.org/wiki/Avantage_comparatif (consulté le 12/05/2015)
- ⁵⁸ CIDES. Un développement économique inégalitaire (en ligne) 03/12/2013.
<http://www.ritimo.org/article5099.html> (consulté le 12/05/2015)
- ⁵⁹ Du gaspillage alimentaire à tous les étages, France Nature environnement (consulté le 12/05/2015)
- ⁶⁰ Agnès Stienne, En Amazonie, le bétail mange la forêt (en ligne) Le Monde Diplomatique.
http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/betail_amazonie (consulté le 12/05/2015)
- ⁶¹ Agnès Stienne, Usages disproportionnés des terres agricoles (en ligne). Le Monde Diplomatique.
http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/betail_terres (consulté le 12/05/2015)
- ⁶² S. Foucart, Le désherbant Roundup classé cancérigène (en ligne) Le Monde 23/03/2015.
http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/03/25/le-desherbant-roundup-classe-cancerogene_4600906_3244.html (consulté le 12/05/2015)
- ⁶³ Institut National du Cancer. Les pesticides (en ligne) 12/06/2013.
<http://www.e-cancer.fr/prevention/environnement/espace-professionnels-de-sante/les-pesticides> (consulté le 12/05/2015)
- ⁶⁴ Marché des grains. Forte baisse des prix en vue pour le soja et les céréales en 2014 (Cyclope) (en ligne). La France agricole, 22/01/2014.
<http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/marche-des-grains-forte-baisse-des-prix-en-vue-pour-lesoja-et-les-cereales-en-2014-cyclope-83198.html> (consulté le 12/05/2015)
- ⁶⁵ INSERM. Dossier de presse : Pesticides, effets sur la santé . une expertise collective de l'INSERM (en ligne) 12/06/2013. <http://www3.liguecancer.net/docs/fichiers/pesticides.pdf> (consulté le 12/05/2015)
- ⁶⁶ Corine Lesnes, Complètement à sec, la Californie rationne l'eau (en ligne). Le Monde.
http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/04/02/completement-a-sec-la-californie-rationne-leau_4608016_3244.html (consulté le 12/05/2015)
- ⁶⁷ La Californie prend des mesures d'urgence pour faire face à une sécheresse historique (en ligne). Le Monde.
http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/04/01/la-californie-prend-des-mesures-d-urgence-pour-faire-face-a-une-secheresse-historique_4607763_3244.html (consulté le 12/05/2015) consulté le 08/05/2015)
- ⁶⁸ Bossy D. Engrais, une pollution agricole dangereuse ? (en ligne) Futura-Sciences 22/02/2014.
<http://www.futura-sciences.com/magazines/environnement/infos/qr/d/pollution-engrais-pollution-agricole-dangereuse-5958/> (consulté le 12/05/2015)
- ⁶⁹ Assemblée Nationale. Rapport d'information n°3021 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, enregistré à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 12/04/2006. Disponible sur :
<http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i3021-tl.asp> (consulté le 12/05/2015)
- ⁷⁰ Marc Laimé, L'archaïque Monsieur Valls et les agriculteurs (en ligne). Le Monde Diplomatique.
<http://blog.mondediplo.net/2015-02-27-L-archaïque-Monsieur-Valls> (consulté le 12/05/2015)
- ⁷¹ Stéphanie Danielle Roth, Si vous aimez la bonne nourriture et vos paysans, alors stoppez le TTIP ! (en ligne) Stop TTIP
<https://stop-ttip.org/fr/blog/love-good-food-farming-stop-ttip/> (consulté le 12/05/2015)
- ⁷² 10 reasons TTIP is bad for good food and farming (en ligne).
http://www.iatp.org/files/2014_05_16_10ReasonsTTIP_SS.pdf (consulté le 12/05/2015)
- ⁷³ Lori M. Wallach, Dix menaces pour le peuple américain (en ligne). Le Monde Diplomatique.
<http://www.monde-diplomatique.fr/2014/06/WALLACH/50483> (consulté le 12/05/2015)
- ⁷⁴ Barnabé Binctin et Laura Chanon, Le maître caché de l'industrialisation de l'agriculture française (en ligne). Reporterre.
<http://www.reporterre.net/ENQUETE-1-Le-maitre-cache-de-l> (consulté le 12/05/2015)
- ⁷⁵ Aline Joubert, Agriculture : « On fabrique des fermes de merde, littéralement » (en ligne). Marianne.
<http://www.marianne.net/agriculture-on-fabrique-fermes-merde-litteralement-100231606.html> (consulté le 12/05/2015)
- ⁷⁶ Carte de l'industrialisation de l'agriculture : Une dérive destructrice pour les paysans (en ligne). Confédération paysanne.

<http://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=3347> (consulté le 12/05/2015)

⁷⁷Exportations : les européens, plaie des pays du Sud ? (en ligne). Alternatives Internationales.

<http://www.euractiv.fr/sections/agriculture-alimentation/lue-devrait-tenir-compte-des-consequencesmondiales-de-la-pac> (consulté le 12/05/2015)

⁷⁸Les jardins d'insertion sèment les graines de la solidarité (en ligne). Le magazine des semences et du monde végétal 21/06/2010.

<http://www.semencemag.fr/jardin-insertion-solidarite.html> (consulté le 12/05/2015)

⁷⁹ Leverbe J. Economie du développement durable (en ligne).

http://www.melchior.fr/Faisons-le-point.11848.0.html?&no_cache=1&print=1 (consulté le 12/05/2015)

⁸⁰L'OBS. Chez les agriculteurs, un suicide tous les deux jours (en ligne). Le nouvel Observateur 13/10/2014.

<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20141013.OBS1885/chez-les-agriculteurs-un-suicide-tous-les-deux-jours.html> (consulté le 12/05/2015)

html (consulté le 12/05/2015)

⁸¹Jodier JA. Paorama de l'agriculture. Exploitations agricoles (en ligne). La France agricole, 22/11/2010.

<http://www.lafranceagricole.fr/l-agriculture/panorama-de-l-agriculture/exploitations-agricoles-19836.html> (consulté le 12/05/2015)

⁸²Euractiv, L'UE devrait tenir compte des conséquences mondiales de la PAC (en ligne).

<http://www.euractiv.fr/sections/agriculture-alimentation/lue-devrait-tenir-compte-des-consequencesmondiales-de-la-pac> (consulté le 12/05/2015)

⁸³Agnès Rousseau, Épargne solidaire contre spéculation (en ligne) Bastamag.

<http://www.bastamag.net/Epargne-solidaire-contre> (consulté le 12/05/2015)

Annexes

Annexe 1 : Listing des intervenants rencontrés

Organismes et associations

[AFDI](#) – Marc François

[AMAP](#) – Michel Marie

[COMMERCE EQUITABLE](#) – François Petitgand

[ADAAE-ASEA](#) – Yann et Olivier Gavinelli

[LORRAMAP](#) – Guillaume Boitel

[CCFD](#) – Film Alimen-terre / Marché du monde / Maria Argentine / Pierre Rahbi /

[TERRE DE LIENS](#) – Anne-Lyse Henry

Syndicats

[COORDINATION RURALE](#) – AGRIMAX

[FNSEA](#) – Sylvie Roussel

[CONFÉDÉRATION PAYSANNE](#) – Romain Balandier

Documentaires

« Sacrée croissance »

« Les moissons du futur »

Du teikei aux AMAP

Agriculteurs

[AGRICULTEUR CONVENTIONNEL](#) – Jacques Sesma

[CIRCUIT COURT ANIMAL](#) – Pierre Lavaux

Professeurs-chercheurs de l'ENSAIA

[SYSTÈMES DOMINANTS EN AGRICULTURE](#) – Yves Leroux

[AGROÉCOLOGIE](#) – Sylvain Plantureux

Annexe 2 : Compte-rendu de séances

- **Compte-rendu de l'intervention de Michel Marie, AMAP (Association du maintien de l'agriculture paysanne)**

Cadre

Agriculture paysanne (attention, différence avec l'agriculture industrielle = spécialisation poussée des pratiques agricoles) : c'est une agriculture centrée sur un producteur, à petite échelle et pour des productions variées.

Le but d'une AMAP est d'agir pour soutenir ce type d'agriculture. Cette association a été créée en 2001, et est régie par une charte, reposant sur cinq principes :

- démarche d'agriculture paysanne : un agriculteur a une production à son échelle
- pratique agro-écologique (*i.e* agriculture biologique) : pas d'engrais de synthèse, pas de produits phytosanitaires, respect des écosystèmes
- alimentation de qualité et accessible : prix abordables pour une large partie de la population. Vente directe (pas d'intermédiaires) permet d'avoir des prix faibles
- démarche d'éducation populaire
- relation solidaire contractualisée sans intermédiaire

Trois engagements :

- économique
- éthique (transparence et pérennisation)
- engagement social

Les AMAP sont des modes de circuits courts et de vente directe. Actuellement, il en existe 56 en Lorraine.

Les différentes formes de circuit court

- les AMAP : basées sur des contrats
- les drive
- regroupement des producteurs entre eux dans un endroit et vente à cet endroit-même
- le consommateur se rend à la ferme et achète sur place
- présence des producteurs sur un marché

La question à se poser au sujet des circuits courts

Est-ce que les AMAP (et autres circuits courts) peuvent nourrir le monde ? Si oui, quelle part maximale ?

Conseils de recherche sur l'agroécologie

- Web : Agroécologie : une science, un mouvement, une pratique
CIRAD
INRA

- Livre : Miguel Altiri
- Personne à consulter : Sylvain Plantureux

Notion de services écosystémiques développée / Notion de permaculture expliquée.

- **Compte-rendu de l'intervention Marc Francois, AFDI (Association française de développement international)**

L'AFDI, qu'est-ce que c'est ?

Mise en relation paysans français avec paysans du sud, expérience des systèmes agricoles dans le Sud.

C'est une ONG nationale déclinée de manière régionale, qui accompagne le développement de l'organisation agricole dans les pays du sud. Elle apporte une aide aux organisations menant des projets, met en relation les agriculteurs français et agriculteurs des pays du sud. Permet un échange d'expérience. Cette ONG a plusieurs partenaires, notamment le Rwanda (depuis plus de 2 ans) et la Colombie (depuis plus de 30 ans).

C'est l'une des seules ONG faisant du développement agricole et non humanitaire.

Postulat de départ : les modèles agricoles français sont diverses et variés (mutualité sociale agricole, coopératives, chambre d'agriculture etc), pluridisciplinaire. Il faut partager ces modèles, sans les imposer. L'un des buts étant de faire une sensibilisation auprès du monde agricole français.

Il faut savoir que les choix et décisions politiques peuvent avoir un impact sur les autres pays.

Les échanges et les constats

Annuellement, les agriculteurs du sud viennent en France et inversement.

1er intérêt des rencontres : ouverture d'esprit, voir/découvrir d'autres méthodes

2eme intérêt : venir chercher des idées. Or, pour le moment, aucune organisation du sud ne s'est réellement inspirée du nord.

Etre agriculteur, c'est une condition de vie.

Ici, la profession est reconnue par les pouvoirs publics, ce qui n'est pas forcément le cas dans les pays du sud. La reconnaissance du statut d'agriculteur est en perpétuelle évolution, statut jamais fixe et établi.

Ce que pensent les partenaires du sud : gigantisme et isolement (des agriculteurs français travaillent seuls, pas d'échange avec le voisin etc), complexité administrative (pour eux, l'agriculteur français s'occupe plus des papiers que de sa terre).

Les pays du sud s'inspirent de nos coopératives d'utilisation de matériel agricole (mise en commun du matériel agricole). Mais dans certains pays du sud, des tensions politiques bloquent le développement de ces systèmes de coopératives communes.

La culture peut mettre des barrières au développement, à l'évolution (ex du maïs et de l'oignon : la culture du maïs pour le paysan du sud était beaucoup plus rentable que celle de l'oignon, mais ses ancêtres ont toujours cultivé l'oignon et non le maïs. Il a donc continué à cultiver l'oignon).

Ce que nous pensons du sud : nous sommes admiratifs car ils savent surmonter les difficultés, admiratifs devant l'énergie fournie comparée au résultat obtenu. Le sud a un savoir-faire du compromis que l'on a perdu dans le Nord, *i.e* l'ensemble doit être d'accord, unanimité obligatoire (palabre en Afrique).

Exemples de modèles alternatifs

Modèle alternatif → on pense direct à l'agro-écologie

mais ne se développe pas partout (dépend du climat, engouement des agriculteurs face à ce métier etc).

Madagascar : rizipisciculture : production de poissons dans une rizière : interactivité poisson/riz (poisson mange parasites du riz).

Rwanda, pays tropicaux : pisciculture (création de bassins) avec au-dessus des élevages de lapins (déjections lapins nourrissent poissons) : valorisation espace occupé par l'eau pour élevage lapins (car Rwanda=petite surface avec énormément de monde).

Micro-unité de méthanisation : 2 vaches, 1 fosse → fermentation → gaz → alimente le foyer. Avec 1 à 2 vaches, on peut couvrir 2 à 3 foyers.

Cultures associées : dans certains pays, faute de place, il y a 4 à 5 (voire 10!) espèces sur une même surface. Les parcelles ressemblent à une friche mais au final, ça fait bon ménage (haricot et maïs font bonne symbiose etc). Modèle non développé en France, il y a eu quelques essais dans les années 60/70 (pois+céréales) mais restent très marginaux (la culture pure s'étant plus développée). Pois+céréales aurait pu marcher, mais le soja est arrivé et a tout remplacé.

Paysans sans terre : dès qu'il y a une petite parcelle → parcelle communautaire (*i.e* pour l'organisation fédérale *i.e* parcelle travaillée par tous les adhérents). L'élevage est quasi inexistant. C'est un bien communautaire.

Repiquer une plante, sur un espace bien calibré → augmentation du rendement (ex riziculture Madagascar : rendement x5 voire x6).

Madagascar : location de zébus. Ce n'est pas une chambre commune, c'est un propriétaire qui loue ses bêtes.

Comparaison agriculture N/S : transposition possible ?

Nord : produire pour l'énergie et l'économie

Sud : produire pour manger

Les modèles de production du sud peuvent être transposés au nord, s'ils sont adaptés.

Dans beaucoup de pays du sud, les femmes ont un rôle de vente et de transformation du produit agricoles. Certaines femmes arrivent à vivre de leur production (ex : transformation du fruit en confiture).

En France, on transforme pour conserver car les saisons culturelles s'imposent. Dans les pays du sud, on cultive à n'importe quel moment car pas autant de saisons culturelles.

Mais attention, avant de transformer, s'assurer de la commercialisation ! (ne pas transformer un produit qui n'est pas dans la culture du pays. Ex : fromage en Afrique).

Au sud, il y a des maisons familiales et rurales offrant des périodes d'apprentissage pour les enfants (initiatives propres à la profession en question).

Les capitaux sont tenus par la famille, les décisions sont prises par la famille.

Une agriculture productiviste peut être familiale.

Aides apportées aux pays du Sud

Micro-crédits et petits prêts (taux de remboursement reste quand même très élevé (15 à 20%)).

Rwanda : il existe un syndicat aidant les adhérents à mesurer la rentabilité de leur production. Or l'État rwandais a interdit aux agriculteurs de se regrouper en syndicat.

Moralité de l'histoire

Toujours se poser la question de la pérennité (former des jeunes sur place), et de l'aspect culturel (différentes cultures donc différentes pratiques).

- **Compte-rendu de la conférence de Pierre Rabhi – La société civile en transition**

A Nancy, le 17/12/2014

Europe : modèle monoculturel

Ideologie : la modernite permettra de liberer l'humain
 Une ideologie peut transformer l'etre humain
 Les prouesses technologiques sont mises au service du meilleur mais aussi du pire
 Epuiser les ressources de la nature au profit d'une minorite et au detriment d'une majorite
 Predation de l'homme sur la terre. Cette predation faconne la societe
 Nous avons besoin de la nature ; elle non.
 L'evolution de l'humanite a entraine la degradation de la Terre.
 La transition ne peut pas etre qu'energetique
 La croissance economique est le reel probleme
 Puissance de la moderation : tout le monde ne peut adopter le fonctionnement occidental → s'adapter en moderant
 Agroecologie : perception de la vie, entre en cooperation avec la vie. Terre et humanisme. De plus en plus pronee par le gouvernement. Mobiliser l'energie de la vie pour faire la vie. Rien ne se cree, rien ne se perd, tout se transforme.
 Regenerer le sol : sols acides devenus fertiles. Agroecologie proposee dans le sol sahelien.
 Processus de desertification : friches empiettent sur foret tropicale → sols denudes. Si pluies violentes → erosion des sols → terre nourrisserie s'en va
 Planete = un. Indivisibilite.
 Ce qui est produit a l'endroit x influe sur l'endroit y
 Homme a mis un disfonctionnement dans la planete
 On est pris dans un systeme ou l'on ne peut pas toujours s'en rechappper (ex : electricite)
 Changement de la societe impossible si changement humain non realise
 Alternatives existent, mais si seules → insuffisantes !
 La communication detruit la relation
 Agrobiologie difficile car lien perdu
 Cf Terre et Humanisme (organisme Ardeche pour apprendre les notions d'agrobiologie)

- **Compte-rendu de l'intervention sur SKYPE avec l'ADAAE-ASE**

L'ADAAE ASE

Association ayant pour but de rassembler les savoirs et connaissances liés à l'autonomie alimentaire et économique, à la gestion de l'environnement et au développement durable. Elle cherche également à enseigner et promouvoir les techniques relatives au développement durable et à l'autonomie alimentaire et économique, par le biais de recherches, de manifestations et de modules de formations.

Ce qui se passe au Togo

L'agriculture représente environ 48% de l'économie du pays. Au Togo il y a plein d'ethnies différentes. Le développement de l'agriculture est lent, on reste dans une agriculture familiale. Ils ont des problèmes d'accès à l'eau courante même pour un usage domestique. Pendant la saison sèche à part ceux qui sont à coté de rivières (et il y en a peu) ils en souffrent beaucoup. Peu de moyens financiers, pas de tracteurs. Agriculture de subsistance. Problème d'acheminement des marchandises : pas beaucoup de routes. Ils se sont mis d'accord pour travailler avec des pays voisins et des pays d'Amérique latine afin de développer une agriculture alternative, plus dans l'air du temps.
 Dans les pays riches, quand le commerce extérieur s'effondre, le producteur n'arrive pas à suivre.

L'agriculture alternative regroupe la permaculture... En application directe, l'agriculture agroécologique consiste à ne pas labourer ou labourer juste une première fois pour aérer le sol, à ne pas désherber (on laisse les herbes sur place pour créer un paillage), à planter serré (les racines en s'enfonçant dans la terre facilitent l'acheminement de l'eau), à nourrir la terre via les compost, à chercher à conserver arbres et haies... on va faire des petites exploitations, ce qui permet d'avoir plus de choix et de rendements diversifiés, et de mieux absorber les variations de climats, les intempéries... De plus favoriser la plantation de plantes acclimatées à la région, s'adapter aux écosystèmes présents.

Agriculture bio-intensive : c'est quoi ?

Conseil de lecture : les Semences de l'avenir (livre)

Cultures associées : il existe des plantes qui se protègent les unes les autres des ravageurs. Plus il y a de diversité moins il y aura d'attaques de ravageurs et de maladies. La résistance des espèces aux pesticides vient du fait qu'il n'y ait qu'une espèce. Dans la forêt tous les végétaux se décomposent, cela tombe au sol et fertilise la terre.

Le problème de l'agriculture en France c'est que l'on a pas d'agriculteurs, mais des exploitants agricoles, on exploite la terre pour générer des profits, trop de profits. Quand on veut s'installer dans l'agriculture, on se retrouve avec une ou deux personnes sur huit ha au lieu de quatre personnes chacune sur un ha. On pourrait donner plus de travail à plus de personnes, en s'enrichissant moins.

A quoi ça sert de labourer ? Quand on se trouve sur un terrain trop argileux, trop caillouteux, on peut faire un premier labour au début, pour rééquilibrer le terrain, mais un labour pas trop en profondeur, et apporter un substrat de labo tel compost, paillage, pour enrichir un peu la terre et l'aérer. Ensuite il n'y a pas plus besoin du tout de labourer. Moins vous labourez, mieux la terre se porte, à partir du moment où on continue à la nourrir et à respecter son cycle de vie.

La permaculture concerne uniquement certains types de paysages, la technique de culture sur buttes correspond à un type particulier de sol.

L'agriculture bio-intensive a été inventée par un américain qui a développé plusieurs techniques, qui déterminent ce qu'on va planter pour que ce soit efficace en termes de production de protéines par exemple.

Si on a un régime très carné il faut 9350 m² par année et par personne pour pouvoir se nourrir. Si on a un régime moyennement carré, 4700m²/an/personne. Végétalien : 1100m². Si on utilise l'agroécologie : 440m²/an/personne. Suivant ce que l'on mange, cela a une incidence sur la surface agricole que l'on va utiliser, et du coup sur l'écosystème. L'agroécologie mêle agriculture et alimentation.

L'élevage d'animaux a une importance prépondérante : 70% des surfaces agricoles dans le monde. Sachant que ceux qui mangent de la viande viennent majoritairement des pays riches. 10 calories végétales pour produire 1 calorie animale.

Vous pensez qu'il faudrait qu'il y ait plus de monde qui travaille dans l'agriculture ? Comment vous pensez qu'on puisse ramener des travailleurs dans l'agriculture française ?

L'agriculture alternative et l'agriculture dominante

Sur le terme agroécologie on retrouve une multitude de termes et de variantes. Il y a d'abord la permaculture, l'agriculture synergique, l'agriculture naturelle, agriculture bio-intensive (variante de l'agroécologie), culture sur butte, agrosylviculture...

Toutes ces dénominations emploient les mêmes principes : elles ne sont que l'adaptation face à la multitude de biotopes qu'on rencontre sur la planète : cf. plus haut restitution biomasse + absorption pesticides + pas de grande surface pour éviter l'appauvrissement de la biodiversité.

C'est la biodiversité qui garantit l'équilibre.

L'agroécologie c'est une vision qui nous rapproche de nous, de l'autre et de l'univers, c'est une manière d'être qui nous place en tant que simple participant, c'est une philosophie. En permaculture ils ont inclus l'individu et son mode de consommation à la culture proprement dite.

Dans un modèle agroécologique on pratique la polyculture et on promeut la biodiversité ce qui permet d'avoir une palette alimentaire diversifiée : si pour une raison x ou y une culture a un problème, on aura autre chose, ce qui assure une sécurité alimentaire. En France si l'importation de nourriture se stoppe du jour au lendemain on tient 20 jours, pas plus. Il est important qu'il y ait une réappropriation des citoyens de leur souveraineté alimentaire. Ce n'est plus seulement un problème de domination.

La gestion et la santé des cultures est assurée par des produits naturels non chimiques

généralement fabriqués localement, l'utilisation de compost, la gestion de la biomasse, la rotation des cultures. La technologie est peu mécanisée, simple et non polluante. On favorise des symbioses entre les plantes et d'autres auxiliaires. Il y a également une question financière des gros moyens.

La priorité des paysans et agriculteurs est d'être des dépositaires des connaissances et savoirs, des techniciens. Le but est de pouvoir fournir le consommateur et vivre.

Les semences sont naturelles et reproductibles : si on plante les graines issues de nos légumes elles ne redonnent pas des légumes, on évite de se retrouver dépendants des semenciers. Le but est que l'agriculture soit autonome et que les travailleurs soient eux-mêmes autonomes d'où la nécessité de petites exploitations.

Sur le plan environnemental on protège la biodiversité en luttant contre le réchauffement et le dérèglement climatique via la protection des terres arables. Tout ce qui est emploi des pesticides est banni.

Dans le modèle dominant, on pratique en Europe la monoculture. *Cf. chiffres FAO*. En termes de protection de la biodiversité, ce n'est pas terrible. La gestion de la santé des cultures est gérée par les fertilisants et engrais chimiques. On utilise les pesticides, les désherbants. La technologie est très mécanisée, complexe, couteuse. Les gérants sont des techniciens, des ingénieurs, spéculateurs et patrons d'entreprises. Leur priorité est de produire. En agroécologie le but est de nourrir les gens sainement, pas forcément de faire des sous.

Les semences sont contrôlées par le CODEX, catalogue des semences autorisées à la vente. 99% du catalogue : plantes génétiquement modifiées.

Sur le plan environnemental, destruction de la biodiversité, érosion des terres arables, pollution des nappes phréatiques. Le modèle dominant est à transformer, à arrêter. Il y a une diminution du patrimoine génétique des plantes actuellement.

Le commerce et l'alimentation suivent la loi du libre-échange néolibéral. En France 200 exploitations ferment par semaine. L'accès à la terre est réservé aux multinationales et aux grands propriétaires terriens. 3% d'agriculteurs en France.

Sur le plan de la santé publique : aliments contaminés par les pesticides, manipulations génétiques, ajout de colorants. Le résultat est une dégradation de la santé des peuples et sécurité alimentaire pas terrible. Dans l'agroécologie, la priorité est aux marchés locaux, la spéculation est impossible car il n'y a pas d'exportation et pas de monopole. L'accès à la terre est accessible pour tous grâce à des grosses réformes agraires.

Dans les pays pauvres leurs terres ne sont pas monopolisées par de grands spéculateurs. Dans les pays riches la loi fait que l'installation d'un jeune agriculteur est compliquée.

Quand on pratique l'agroécologie, il faut une augmentation du nombre des structures agricoles de petite taille et donc une augmentation du nombre d'actifs dans ce secteur de l'emploi. Les consommateurs urbains et les citoyens dépendraient moins de la nourriture peu saine : meilleur accès à une alimentation plus saine.

L'amélioration de la santé des peuples entraîne une diminution des budgets de santé publique. La production locale dynamise l'endroit. Plus on divise les surfaces plus on multiplie les chances d'avoir une meilleure biodiversité.

Histoire de la souveraineté alimentaire

Dans l'agroécologie, la souveraineté alimentaire est parfois intégrée à la politique.

La souveraineté alimentaire est un concept développé et présenté pour la première fois en 1996 dans un sommet à Rome organisé par la FAO. Les peuples ont progressivement commencé à perdre leur souveraineté alimentaire à partir de la sédentarisation. Peu d'espèces végétales se prêtent à la mise en culture, et peu d'espèces animales sont domesticables : l'alimentation humaine est complètement modifiée. Les grosses civilisations telles que les Mésopotamiens, les cultures ont fini stérilisées par les sels minéraux (à vouloir en faire trop ils ont lessivé leurs terres). Plus le système est gros plus il devient complexe et difficile à gérer, puis il finit par tomber (dixit historiens).

Au Moyen-Age, les hommes consommaient plus de 700 plantes différentes et pas de céréales ni de lait. Dès l'installation des églises et des monastères, on commença la culture du blé. La chasse fut dès lors

réservée aux nobles. Le peuple devint un agriculteur à temps complet et non plus un chasseur cueilleur. De plus, la chasse aux sorcières a provoqué la destruction de la connaissance des plantes tant d'un point de vue nourricier que d'un point de vue santé.

En septembre 1941, Pétain a industrialisé le marché de la pharmacie et a permis son entrée en spéculation. Le diplôme d'herboriste a été supprimé car il faisait de la concurrence à la pharmacie. L'agroécologie est de réduire la taille des structures, ce qui permet d'avoir une sécurité alimentaire et sociale. Dès que l'on a commencé à grossir la structure, le contrôle et la gestion en deviennent plus complexes.

Après la montée du christianisme, l'alimentation des peuples et l'organisation sociale des Gaulois était différente. On peut lire dans la guerre des gaules « personne ne possède en propre une étendue fixe de terrain ni un domaine. Les chefs et les magistrats fixent pour une année une terre. L'année suivante ils les forcent à aller ailleurs, par crainte que ne naissent l'amour de l'argent, par désir de contrôler le peuple en concernant l'envie ». Avant la monoculture et le servage, on n'avait pas d'épidémie alimentaire.

La révolution industrielle a monopolisé de plus en plus de personnes. Les agriculteurs devaient produire de plus en plus en étant de moins en moins.

Il y a maintenant une perte progressive de la souveraineté alimentaire, et on est tous dépendants de l'industrie agroalimentaire.

La crise financière comme écologique a permis la mobilisation de la FAO. L'ONU commence à intégrer la notion d'agroécologie dans leurs discours, et la notion de souveraineté alimentaire dans leurs plans.

On ne peut pas parler d'agroécologie sans parler d'Amérique Latine. En 1961, Che Guevara a créé une unité expérimentale agricole, cherchant à rendre les gens autonomes, en se tournant vers les plantes médicinales. Tous ces travaux cubains ont été repris et diffusés par les paysans de l'Amérique Latine. Les pratiques de l'agroécologie sont déjà mises en place là-bas, en Europe on en est aux ébauches. Là-bas, il y a des rassemblements de paysans et des coopératives basées sur ce principe. Au Venezuela, en Equateur, en Bolivie, Nicaragua, Costa Rica, Mali, Bhoutan, on s'aperçoit que les notions de souveraineté alimentaire s'inscrivent maintenant dans leur constitution et leur législation nationale.

Venezuela : 1999 : articles de la constitution traitent du cadre de travail de la souveraineté alimentaire .

2001 : loi foncière limitant les grosses exploitations : réforme agraire.

Sénégal : 2004 : loi d'orientation agrosylvopastorale : inclut les principes d'agroécologie.

Les gouvernements s'arrangent pour que l'agroécologie puisse être réalisable par tout le monde. A l'heure actuelle en France des petites structures se mettent en place mais ils sont peu à arriver à en vivre, car la législation n'est pas bien adaptée.

L'ADAE-ASE cherche depuis cinq années à développer quelque chose mais il faut minimum 350 000€ pour démarrer, plus le territoire.

Réunion au Mali en 2007 : forum de la souveraineté alimentaire et des principes de l'agroécologie
définitions en 6 points :

- Priorité donnée à l'alimentation des populations, et au droit à une alimentation suffisante.
- Système respectueux des cultures. L'assertion selon laquelle l'alimentation est une marchandise comme une autre est rejetée.
- Tout le monde récolte et transfère les aliments.
- L'établissement de systèmes locaux de production : le pouvoir de décision doit être relocalisé : redonner aux gens la possibilité de pouvoir gérer eux-mêmes. Protection des producteurs locaux. Protection des consommateurs : nourriture saine, aide à avoir une alimentation appropriée. Résistance aux pratiques qui promeuvent un commerce mondial nourri par les exportations.
- Renforcement du contrôle local : la gestion des territoires, terres, gestion de l'eau. Maintien de la diversité. Les territoires locaux ne respectent pas toujours les frontières géopolitiques. Promotion de la concertation et de l'action commune des producteurs de différentes régions et aux différentes activités. Refus de la privatisation des ressources naturelles sous contrats commerciaux.

- Construction des savoirs et des savoirs faire locaux des producteurs. Permet le développement de recherches appropriées.
- Travail avec la nature. Productions diversifiées et faible consommatrice d'intrants.

Les pratiques agroécologiques améliorent la résilience, refusent les pratiques qui mettent à mal les écosystèmes, les postes de production industrielle qui contribuent au réchauffement mondial. Au niveau politique économique et social, cela implique un retour à une gestion locale des affaires publiques. Les communes doivent être reliées les unes aux autres en confédérations ; ce qui favorise les échanges et la souveraineté. A chaque fois il faut s'adapter par rapport aux écosystèmes. On ne peut pas uniformiser la gestion car il faut s'adapter à la localité où l'on se trouve.

- **Compte-rendu de la rencontre avec Jacques Sesmat, Agriculteur membre de la FNSEA**

« Vaste sujet » « Épineux sujet »

But de la rencontre : connaître son avis sur l'ESS (coopérative), modèle français, autre modèle, comment marche son exploitation.

Son expérience

BTS, spé-fiscalité agricole. Devait intégrer un école en 2ème année mais a eu envie de voir autre chose. Est parti avec une association à l'étranger
A passé 3 ans sur le continent Africain, a travaillé 20 ans dans une association en partenariat avec les pays du sud (contient Africain surtout).

Son avis sur l'ESS

Pense qu'il est illusoire de croire que parce qu'un paysan européen travaille d'une manière ou d'une autre, cela change quelque chose pour un paysan d'un pays du Sud. Le paysan travaille pour vivre et il ne connaît pas un métier où on accepte de ne pas gagner assez pour vivre . « On veut vivre, on a sa famille, ses enfants », mais il ne mettra jamais un chapeau de paille. Il a sa vie, ses enfants.

La question de l'agriculture en Afrique

Afrique : 90% de la population est paysanne et le monde paysan cherche à se développer par lui même. Il ne faut pas ordonner à un agriculteur du sud de faire telle ou telle chose pour son exploitation (contexte du sol, climat). Il faut les accompagner dans leur démarche.

Qu'est ce que devient une population qui quitte le village et qui veut faire autre chose ?
C'est un population qui ne veut plus être rurale.

[En France, après la guerre, l'industrie s'est développée : moins de gens dans les champs, moins de personnes et l'industrie a tout absorbé. Nos arrières grands parents étaient paysans et l'industrie a absorbé ces populations parce qu'elle en avait besoin (développement). Force d'un continent comme le notre.]

« Ce n'est pas parce que je vais changer quelque chose dans ma façon de travailler que ça va changer quelque chose pour ces paysans. C'est de la pure connerie ». Mais il important de côtoyer d'autres cultures : il milite pour rencontrer d'autres paysans (ouverture). Travaille avec des responsables agricoles.

Parents et grand-parents français/africains ont exactement le même soucis de la routine : comment assurer la production, recherche de l'indépendance et maîtrise de la filière par les paysans eux-mêmes. Même échos qu'après guerre.

Aujourd'hui les paysans (25-30 ans) n'ont pas connu l'effort des grands-parents pour créer cette filière, assurer les débouchés, assurer une recherche. Rien à construire : les coopératives sont là, la recherche est là.

Problème : la jeune génération n'a pas conscience de la nécessité du mutualisme et de la coopération.

Seulement de l'individualisme. Via internet, on achète les produits pas chers et n'a pas à l'esprit la lutte que

les aînés ont mené pour en arriver où on est aujourd'hui. Travailler avec les paysans du sud et les côtoyer lui rappelle ces valeurs perdues, car eux en sont encore là. Ils veulent maîtriser la filière, bâtir tout ça et il faut se réunir.

Nous = individualisme présent.

Paysans du Sud = s'unir pour assurer notre métier. Échanges très importants. Il faut découvrir des cultures de mode agricole. Responsable agricole pays du Sud = piqure de rappel.

Ils ne veulent pas de tracteurs, ils veulent connaître l'histoire de notre organisation. Eux (lui et les associations avec lesquelles il travaille) ne sont jamais venu en disant : il faut faire ça. Ils témoignent, répondent aux questions posées. Ex : sa mission au Rwanda : préparer l'accueil des responsables à l'école pour témoigner : syndicalisme, jeune responsable dans OPA, responsable agricole. Pas de technique sur le terrain, il se l'interdit. Il ne va pas leur dire comment on fait des pommes de terre.

Mutualisme et coopération sont de bonnes valeurs et aujourd'hui côtoyer les paysans du Sud (ou de l'Est) est important : l'environnement extérieur change mais la volonté de maîtriser le métier par les paysans du monde est la même, encore faut-il faire la démarche d'y aller, d'écouter.

Son exploitation agricole : basée sur la coopération

S'il peut produire 80 quintaux, il produit 80 mais ça change rien. Sur l'exploitation ils sont 4 associés. Ils sont coopérateurs à 100%, ils ont leur façon de travailler. Produit pomme de terre et ne vend qu'à la ferme. Explique qu'aux gens que pommes de terre abimées et avec de la terre c'est normal. Il ne cherche pas à les vendre plus cher ailleurs. Il a adapté sa production à la clientèle. Il n'a pas de fuite en avant et ça fait son marché. Il critique la « fuite en avant » : matériel, investir dedans et l'investissement ne peut être rentabilisé qu'en produisant plus, travaillant plus, donc plus de vie de famille, que le travail. Il garde le week end pour la vie de famille et roulement le samedi pour la vente le samedi matin. Sauf en moisson.

Il est donc 100% pour les coopératives, il ne faut pas « les faire sauter » (pas comme les jeunes agriculteurs).

Issu de parents qui veulent une mutualisation et que le métier de paysan soit géré par les paysans eux-même. Il y a cet héritage.

On le porte dans l'héritage. Il s'impose aussi 25 jours de vacances par an, dont 8 jours d'affilés pendant l'été donc même pendant la moisson (roulement, ils s'organisent).

Il ne se réfugie pas derrière les vérités préconçues, il faut se faire violence.

Plus vieux GAEC de France. En 2016 : 50 ans officiels du GAEC. (avant : pas de structure juridique).

Histoire de la création du GAEC : les paysans se sont associés entre eux. Ils ont fait un roulement et de fil en aiguille une seule salle de traite. Puis apparaît le statut de GAEC. Fusionnent tout, chacun avec son histoire : lui hérite de ses parents dans une démarche de mutualisme.

Quand s'est libéralisée la vente de céréale par internet, il a regardé et fait comme une coopérative : il vend au prix où il veut mais ne vend pas tout. La seule différence avec la coopérative : elle fait sa marge dessus, c'est son boulot. Lui préfère s'endormir sereinement à côté de sa femme. C'est le boulot de la coopérative de vendre, pas le sien (pour les céréales). En GAEC : 4 patrons, si on se plante, qu'est ce qu'en pensent les autres. Problème de vente, il faut une confiance absolue. C'est donc la coopérative qui s'occupe de vendre. Créée pour ça.

Origine de la coopérative : un kolkhoze en 66 dans un article de journal régional. Deux exploitants s'unissent

pour prendre des vacances, vie de famille. C'était très communiste (base du communisme : partage du fruit du travail).

Les coopératives : un associé président de la coopérative agricole urbaine. La coopérative a fêté ses 80 ans d'existence. Il y est 100% adhérent parce qu'il pense qu'elle fait bien son travail. Elle a un CA fait de paysans coopérateurs engagés, il y a des coups de gueule mais ça fait avancer les choses. Qu'il y ait un environnement privé autour, c'est pour lui un stimulant et oblige la coopérative à se remettre en cause, elle fait peut-être des erreurs donc c'est bien. Discussion quand pas d'accord sur le prix. Il a une tout de même une entreprise à faire tourner.

L'environnement change, mais les métiers restent similaires. S'il va au Rwanda, il travaille comme un paysan rwandais (cultures en terrasse) : il se lèverait à 4h du matin, travaillerait de 4 à 7 et après il fait trop chaud et attendrait qu'il soit le soir. Tout se fait à la fraîche. La technique n'apporte rien, c'est l'organisation qui apporte et ils sont demandeurs. Ils veulent s'unir.

L'Europe massacre les marchés : non. Il y a eu des massacres. Le responsable agricole ne dira pas « je veux que l'Europe arrête ses aides » mais veut comprendre comment vous avez pu protéger votre marché, développer votre agriculture.

Marché européen céréaliier mondial : 2%, pas beaucoup d'échanges.

Ce n'est pas parce qu'un mouvement de grève en France a lieu que ça va changer quelque chose. L'Europe a ses travers mais elle a apporté la paix, il y a eu le développement agricole et la création de la PAC. Il y a donc une dimension européenne. Premier essor économique c'est l'agriculture. L'Europe a presque trop bien fait ce challenge là, industrie charbon et acier est arrivée après. Peut-être que dans les années 70-80 il fallait dire stop, on est allé trop loin et on a cherché à écouler nos produits sur tout le continent. Aujourd'hui il y a des gardes fou. Contraintes et limites sur le marché extérieur pour qu'il y ait de la place pour tout le monde.

Si ses clients sont prêts à payer un peu plus cher, il ne met plus de pesticides. Que les personnes paient assez pour qu'il puisse vivre, faire tourner son entreprise et il ne mettra plus de pesticides. Le bio est rentable avec les aides. Il ne faut pas monter les agriculteurs les uns contre les autres. Pour lui, semer à couvert ça a un coup mécanique, mais ça permet qu'il n'y ait pas de lessivage.

Il cultive des pommes de terre depuis 87. Il cherchait une production qui n'était pas cloisonnée par la réglementation, les contraintes et pour leur revenu (il ne savait pas encore ce qui allait se passer). Ils étaient parti à plusieurs producteurs et ils se sont retrouvés tous grâce à la coopérative. Il y a une prise de risque. Ils faisaient du porte à porte. C'est pour ça qu'il faut garder leur point de vente. Ils font des mirabelles (1500 arbres plantés dans les années 2000). 430 hectares pour 4 familles (c'est pas très grand pour lui). Céréale : Colza, Blé, Orge + tournesol depuis 30 ans (marche pas très bien) et des petits-pois (niveau agronomique).

Assolement 5 années : Colza -> Blé -> Pois/Orge/Pomme de Terre/Tournesol (culture de printemps). Culture printemps (tournesol = peu de produit phytosanitaire) casse le cycle et permet de casser le cycle de vie des insectes (évite des coûts en insecticides, pesticides & apporte autres molécules (n'habitue pas la nature avec ce qui existe). Pois parce que pas d'insectes et très bien pour le sol.

5 parcelles de 400 hectares. 5 blocs.

Un bloc aura colza, un autre blé, un autre 4xculture de printemps (pois, tournesol, orge de printemps, pomme de terre 25x25x25x5 hectares), un autre blé et sur le dernier orge. Tous les ans ils décalent.

- **Compte-rendu de la rencontre avec Guillaume Boitel de LORAMAP**

Son parcours

Ingénieur en géophysique puis bifurque en mathématique. Puis consommateur en AMAP et formation maraichage bio, travaille chez un collègue pendant 1 an et demi. Coordinateur Loramap pendant 2 ans.

Son entreprise

Production : maraichage, légumes.

Fonctionnement : pas 2 AMAPs qui fonctionnent de la même façon. Les AMAPs sont liées par une charte, qui a subi une réécriture collective et a donné la possibilité à toutes les AMAPs de France à participer. Cette charte a été finie l'année dernière avec 200 personnes.

Base du contrat : regroupe, fait un contrat entre des producteurs et/ou des consommateurs. Un contrat pour un consommateur.

Contrat engagé : le consommateur s'engage sur une durée donnée.

Ex : fromage de chèvre = mars-octobre

Maraichage : début printemps-fin hiver

Vente du panier avec le contenu dont on a discuté mais ce contenu peut varier en fonction de la météo et de la saison. Le consommateur accepte.

Idée : tous les chèques en début de saison (1 chèque ou une dizaine) au nom du producteur et le trésorier de l'association donne les chèques au producteur. Idée d'engagement dans le temps.

Le producteur s'engage sur le mode de production : agriculture paysanne et biologique même si pas toujours certifiée (pas d'intrant chimique) + être transparent sur le mode de production (ouvrir ferme), sur sa comptabilité (prix adapté au coût de production, au besoin du producteur et non pas au cours du marché).

==> Idée de contrat

Son témoignage sur le fonctionnement des AMAPs

Mouvement de l'éducation populaire. Faire prendre conscience aux gens des problématiques agricoles. Pas que consommer des bons produits.

AMAP à un producteur ou plusieurs. Chaque AMAP réfléchit et choisit l'organisation qui lui convient. Il n'y a pas une façon de faire. Le cheminement est aussi important, c'est ça qui crée le lien. Les gens doivent se saisir de l'association.

C'est une distribution par semaine pour les légumes, le pain. Pour la viande : colis plus importants tous les mois, toutes les 2 semaines. Légumes : le producteur fait lui-même les paniers, ou les adhérents viennent plus tôt pour préparer les paniers ou les adhérents le font eux-même.

Là où il était consommateur et ce qu'il fait : les gens font leur panier. Faire un panier = 3 min. Pour une centaine de paniers : 5h. C'est donc un gain de temps pour lui que de laisser les adhérents faire eux-même leur propre panier.

Producteurs : un certain nombre en 100% AMAP (lui 100% une AMAP ou 100% plusieurs AMAP : pain, fromage de chèvre : pas qu'un groupe de 50-100 personnes car pour le pain on a des contrats de 2€ par semaine & pour les légumes c'est 28€ . Pain : livre à une AMAP le jeudi, une autre vendredi). Certains 100% AMAP, d'autres AMAP et marché, AMAP et magasin à la ferme. Il y en a qui ont 5 voire 6 moyens.

Une AMAP : plus simple pour prix. AMAP : on donne tout, ça facilite les choses, il n'y a pas de gaspillage (quand ça va bien, on donne tout, donc parfois plus que ce qui avait été prévu).

Certains ne veulent pas mettre tous les oeufs dans le même panier. Chaque producteur a une approche différente de la vente.

Une AMAP : décide au début du prix et c'est fait, on parle plus d'argent, pas besoin de s'occuper de la vente. Il lui faut 40 000€ pour que son installation marche, c'est-à-dire 36 000€ HT donc 38 000€ TTC : contrat à 380€ et tout part. C'est indépendant de ce qu'il produit. Il y a beaucoup moins de stress, ça va mieux. Par rapport au prix moyen des légumes bio : ils ont en plus. Ils ont eu pour 570€ . (20000€ /an) Cette année : 1800h. Consommateurs ont ce qu'ils ont besoin et le producteur en vit.

Marchés : 20 à 30% d'invendus mais ces légumes ont été récoltés. Temps de vente : distribution : 1h30-3h avec les transports donc 800 000€ en 3 heures. Pour faire ça sur un marché, il faut 5-6h + le transport donc diminue par deux le temps de travail et on sait que tout ce qu'on a amené va partir.

Comment on livre ? tout dépend si c'est le producteur qui met AMAP en place ou les consommateurs (ce qui est souvent le cas dans les centres urbains). Si loin (20-30km) il vaut mieux faire venir un véhicule.

Lui : Meuse et voulait rester là : il a proposé aux gens des villages alentours (environ 10km, les plus loin sont à 15km). Ville de 5000/6000 habitants. Consommateurs viennent : temps de

transport en moins, pas de véhicule avec des frais, peut repenser s'il y a un problème.

Qui y va ? Sur représentation des classes moyennes : milieu culture, éducation, soin. Plus des infirmiers que des médecins, beaucoup d'instituteurs, de prof, beaucoup d'intermittents du spectacle. Surreprésentation de ces catégories mais difficile de faire des généralités. AMAP : beaucoup de profs mais d'autres agriculteurs, des artisans. C'est lui qui a proposé quelque chose. Des gens pas tous intéressés par le bio mais contents d'avoir les produits locaux et lui il pousse plus loin la réflexion. Surtout prof, médecins, kinés, infirmier, quelques personnes plus riches, des personnes au RSA. Il a même un paysan en consommateur qui était en conventionnel : a quitté GAEC et va faire des pommes de terre (c'est plus rare mais ça arrive).

Drive paysan, fermier ou drive des épouvantails = société montée par des anciens vendeurs de phytosanitaires et achètent produits à producteurs et revendent à consommateurs. Tant que c'est géré par le producteur, ça va mais le terme est mauvais. Idée de consommer vite, facilement. Risque de se faire avoir à leur propre jeu en copiant les schémas de la grande distribution.

AMAP : prendre le temps de discuter, réfléchir, échanger des recettes. Il y a l'idée de faire une pause. Drive : pas d'engagement, je viens chercher.

Agriculture : pas qu'une histoire d'agriculteur, mais aussi de consommateur. Agriculture = tout un monde, il faut échanger. AMAP : créer un monde pour échanger. S'il arrive de la grêle, et surtout si les personnes sont du coin : ils le voient. Ils partagent et comprennent les problématiques du monde agricole. Problème : PAC incompréhensible. Il faudrait ralentir (mais c'est le nom qui fait ça). Magasins de producteurs paraissent plus pertinents.

Soutien de l'État quand il s'est installé ? Au niveau AMAP non. AMAP en s'installant : aides région + aide installation jeune agriculteur. Aide région : bonus quand fait de la vente directe (pas forcément le fait que ce soit une AMAP).

Définition agriculture paysanne : quelque chose déposé et définit : charte de l'agriculture paysanne FADEAR (liée à la confédération paysanne). Une charte définit l'agriculture paysanne. Six thématiques :

- autonomie (financière = ferme appartient au producteur et pas aux banques
- décision = maître des décisions techniques
- transmissibilité = facilement transmissible taille de ferme, pas de superstructure car c'est trop difficile à transmettre, structure viable et vivable, il faut faire un bon chiffre d'affaire mais ne pas crouler sous le travail & répartition travail & ne pas capter tous les marchés, plutôt aider à s'installer, plein de petites fermes partout et pas quelques grosses fermes + développement local = le rôle n'est pas que produire de la nourriture mais développement du pays = participer économie locale
- réparation = artisan proche idée de relocalisation
- travailler avec la nature et pas contre elle. Si possible, interdiction totale des produits phytosanitaires mais certains les utilisent encore = comprendre nature et travailler selon son cycle, pas schéma productiviste
- essayer de produire des aliments de qualité; s'orienter plutôt avec labels - bio, rouge-, pas de faire de l'industriel). Un idéal vers lequel on veut tendre.

Diagnostic sur l'agriculture paysanne : se situe sur ces thématiques et améliore nos pratiques.

Teikei : origine AMAP ? CSA aux EU qui s'inspirent aussi des Teikei. Femmes japonaises (surtout femme), grosse pollution au mercure des terres. Se sont rapprochées de certains paysans en proposant un pacte : vous nous assurez des produits de qualité et on s'assure de tout acheter. Mais là, on est plus sur une vision des consommateurs qui veulent bons produits. CSA = Agriculture Supportée par la communauté = maintenir un certain type de ferme, moins le produit mais veut surtout maintenir la ferme. Regroupe pour soutenir l'agriculteur et l'autre = recherche les bons produits.

Autrefois : un peu comme AMAP mais pas de contractualisation. 100% AMAP : questionnaire

satisfaction en cours d'année, bilan, propose ce qu'il va cultiver & discutent : plus de légumes variés, moins, plus ou moins souvent, quelle variété, réflexion collective sur ce qu'on va mettre en culture. AMAP : ce n'est pas un système de commercialisation, mais système plus global d'approche de la production : qu'est ce que je produis et comment (puis on le consomme). Il ne faut pas voir ça comme un système de commercialisation mais d'engagement. Il faut être prêt à accepter retour des consommateurs, à expliquer si pas possible. Prendre le temps d'expliquer, de faire visiter la ferme, pourquoi on fait ceci, pourquoi on peut pas faire ça. Tout un travail d'éducation. Gagne du temps en commercialisation et dépense du temps ailleurs. Plus sympa de faire visiter.

Nombre consommateurs : se stabilise. Il décide du nombre de personnes en fonction du chiffre d'affaire. Il veut pas s'agrandir mais juste produire suffisamment pour en vivre. Si plus de consommateurs, il produit plus, plus de boulot ou alors employer quelqu'un : spirale d'agrandissement. Il faut trouver un bon équilibre au niveau revenu et temps de travail. Il y a un turn over chez le consommateur (déménagement, changement de situation : enfants ou change d'horaire de travail ou système ne convient pas : ne savent plus cuisiner, ils ont des légumes). Turn over de 10-15% des personnes dans les AMAP en général. Lui : AMAP un peu grosse, allonger saison de production. Au delà 60-70 familles, plus dur à communiquer, et vie de l'AMAP délaissée. Moins de 70 familles : AMAP dynamique. 10-20 familles : conviviales mais plus rentable. AMAP marche si elle remplit un objectif économiques et se déplacer pour 20 personnes vaut pas toujours le coût. Pour le maraichage : entre 60 et 80 familles c'est l'idéal. AMAP Crapaud sonneur : trop de familles : scinde l'AMAP en deux (deux producteurs). Crée nouvelle AMAP : deux distributions par semaine et plus une, moins de charge de travail d'où producteurs sur plusieurs AMAP.

Nombre : Pas de boum. Montée croissante. pas de pic ni de baisse. Toujours une augmentation : 1ère AMAP Vosges viande 2004, 54 AMAP en 2014 et plus de 120 producteurs : progression constante : 5-6 AMAPs par an en Lorraine. Globalement : nombre AMAP régulier mais nombre consommateur augmente plus vite : commence avec 20-30 paniers et finit avec 80 paniers.

Chaque AMAP se monte comme elle le veut, confiance/respect de la charte. Estimation approximative : 2500 AMAP en France. Ça veut pas dire grand chose : AMAP à 10 personnes, à 300 personnes. Dur à savoir. Environ 120 000 familles estimées.

Comment faire connaître l'AMAP : lui, que du bouche à oreille, 0 en publicité. C'était pas gagné au départ parce que arrivé dans un endroit qu'il connaît pas. Fait passer l'info à 2-3 asso qui sont sensibles à ça. Rencontre une autre personne d'une autre AMAP. Pour lui : ne pas faire pub : gens qui parlent à gens qui connaissent. PUB : essaie de vendre, comme système où gens s'engagent, PUB : attirent gens mais prend pas. Gens qui connaissent : savent déjà, explique, continue à expliquer, rentre plus dans l'état d'esprit et gens se connaissent donc quand part en vacances il prend le panier pour quelqu'un. Gros producteurs : peut reporter, petit producteur : plus difficile.

Chez lui : covoiturage, surtout en hiver. Ils prennent pour 2/3 amis et viennent moins souvent. Il a repris une vieille ferme polyculture élevage (3hectares). Un paysan a accepté d'arrêter le bail et de céder le bail. Il a mis 3 ans. Il connaissait pas le métier de maraicher. Lui : beaucoup de temps en réunion, en formation : CGA : tous les maraichers demandent formation, financée par VIVEA. Ex : les légumes d'hiver, les engrais vers. + visite de fermes. En ce moment : 9-2 et 1h30/2h - 5h/5h30 6h30-2h30 → est à 9/10h. S'adapte en fonction des jours. Ne dépasse pas 40h par semaine, plutôt 35h sauf en période de pointe. Garde ses week ends pour être avec sa famille. Ancien paysan qui a vendu ferme : a vendu hectares attenant. Bio à côté non bio. Bio : 3-4% des agriculteurs. Laisse 3-4m de bande vide. Parfois ça gueule. Certification bio : ce qui prend du temps c'est de pouvoir dire on est labellisé. Maraichage : on peut dire qu'on est bio pour cultures récoltées 2 ans après demande certification. Terrains pas cultivés avec

produit chimique mais pas labellisé : demande des années et analyse : retourne molécules interdites depuis plus de 10 ans. Il ne faut pas en rajouter, dit pas que ses légumes sont 100% sains. Il ne faut pas en remettre une couche. Labellisé pour être avec CGA. Ce n'est pas affiché, même dans contrat. Il ne veut pas que le label se mette à la place des questionnements. Pesticides non chimiques dans le bio : il ne faut pas une dynamique de mort mais une dynamique de vie. Pesticides naturels : tuent ravageurs et prédateurs.

Fertilisation : nourrit plante au lieu d'un bon sol vivant.

Le label ne doit pas être un argument de vente.

Sous serre et plein champs. Exploitation maraichère : petit. Cultivé : 1 hectare (taille moyenne), l'année prochaine : 1,5 hectares en intensifiant cultures, avec beaucoup d'association = laitues au pied tomates (gagne un rang de salade), radis au pied des courges. Beaucoup de choses possibles. De plus, augmentation des rendements avec des symbioses.

Agro-écologie : terme vague, dépend de la définition. Idée : ne pas être en monoculture et avoir un maximum de diversité sur la ferme.

AFADÉAR

CGA = Centre des Groupements des Agro-biologistes (GA)

Association qui regroupe les différents groupes. Il s'y forme gratuitement. Financé par VIVEA = fond que tous les paysans paient et qui permet de payer les formations.

- **Compte-rendu de la rencontre avec Romain Balandier, porte-parole de la Confédération Paysanne, pour la Lorraine**

Son exploitation

220 hectares avec des prairies permanentes et temporaires, des cultures associées : céréales/légumineuses : triticales/pois (pour la nourriture des animaux). Il a 80 vaches laitières et des brebis.

Il est fils d'agriculteur, son père n'était pas dans le bio. Il est membre du Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne et c'est cette expérience qui va le sensibiliser au monde agricole. Il n'a pas toujours été en agriculture biologique. Il fait du bio par conviction mais c'est difficile, sans aide il aurait des problèmes. Il ne pense pas que la fin des quotas laitiers aura des impacts sur sa ferme ni sur le lait bio.

Pour les cultures associées : il en pratique pour la nourriture animale, ce qui fait qu'il n'a pas besoin de trier mais ça peut se faire.

Il y a eu une baisse de rendement pour les céréales lorsqu'il est passé au bio, pas pour les vaches car il n'a jamais été en intensif.

Il trouve que les normes européennes biologiques sont de moins en moins restrictives.

La confédération paysanne et la PAC

Elle défend l'agriculture paysanne et ses travailleurs. Elle défend les paysans et rejette tout corporatisme. Il y a eu des luttes historiques comme celle contre les accords de libre échange de 1987.

Il n'est pas contre une PAC mais aujourd'hui la PAC accompagne un mouvement de modernisation, d'intensification et de spécialisation agricole qu'il condamne.

Il souligne aussi les conflits d'intérêt de Xavier Beulin, président de la FNSEA, du groupe Sofiprotéol, ainsi que de groupes spécialisés dans les oléagineux, protéagineux. Ces entreprises ont bénéficié de nombreuses défiscalisations et ont pu se développer grâce aux aides de l'UE. C'est une pieuvre avec beaucoup de lobbyistes.

Dans la PAC il n'y a pas ou peu d'aspect social. La FNSEA est dans un milieu économique, pour un

capitalisme « sauvage ». Ce sont des grosses entreprises qui protègent leurs intérêts : financement de l'agriculture par exemple. Il y a une collusion entre syndicat, politique et économie.

La confédération paysanne fait un plaidoyer contre le TTIP/TAFTA/GMT (Marché transatlantique). Ils sont membres de Via Campesina au niveau européen et mondial.

Il défend l'idée d'une souveraineté alimentaire qui donne la possibilité au peuple de décider de leur alimentation mais Via Campesina n'a pas beaucoup de moyens pour peser sur les décisions des politiques.

Il est contre les grands projets comme Sivens, Notre-Dame-des-Landes. Il faut des limites à l'industrialisation et il faut une approche locale. Par exemple pour le barrage de Sivens, il faut maîtriser l'irrigation mais il y a d'autres solutions plus adaptées comme des petites retenues d'eau.

Il est critique vis-à-vis des méthaniers de trop grande taille car il y a un risque écologique et cela justifie la baisse du prix du lait qui est alors un sous-produit derrière l'énergie du méthanier.

Annexe 3 : Discoctail

En nous inspirant du principe solidaire des Disco-soupes, nous avons décidé de réaliser le même type d'événement, à l'échelle de notre école. Pour cela, nous l'avons adapté afin de toucher le public ciblé : les étudiants. Nous avons donc réalisé, en première partie d'une soirée étudiante, un « Discoctail ». Le but de cet événement était de sensibiliser les étudiants à la solidarité, à leur échelle comme à l'échelle mondiale.

Le principe était le suivant : nous avons récupéré les invendus de fruits et légumes auprès des marchés et grandes surfaces environnants. Chaque personne venait avec son éco-cup (verre en plastique réutilisable), et son couteau. Chacun choisissait 3 fruits, disposés sur un buffet, qu'ils épluchaient et coupaient ensuite ensemble. Une fois les fruits coupés, la personne venait nous apporter ses fruits, que l'on mixait pour lui faire un smoothie.



Figure 1 : Présentation des invendus récupérés en marchés et supermarchés



Projet professionnel : Initiatives Solidaires

Synthèse bibliographique

2014-2015

TUTEURS : C.ASTIER et A.MARCHAND

ETUDIANTS : L. ACHARD DE LA VENTE, L. DELSAULT, M.TURBET DELOF, L. BILLES,
B. CUEILLE, A. GALLIERE, M. HENAUT



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



TABLE DES MATIERES

RESUME.....	3
I. LES SYSTEMES AGRICOLES DOMINANTS DES PAYS DU NORD : L'AGRICULTURE CONVENTIONNELLE	4
<i>LEA DELSAUT.....</i>	<i>4</i>
II. LES LIMITES D'UN TEL MODELE AGRICOLE	7
<i>ARNAUD GALLIERE.....</i>	<i>7</i>
A. UN SYSTEME AGRICOLE APPROCHE UNIQUEMENT D'UN POINT DE VUE ECONOMIQUE	7
B. LES CONSEQUENCES SOCIALES.....	8
C. LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES	8
D. LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES.....	11
E. LES CONSEQUENCES DES COMPORTEMENTS DES CONSOMMATEURS.....	12
III. L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)	14
<i>LUCIE ACHARD DE LA VENTE</i>	<i>14</i>
IV. LES CIRCUITS COURTS	17
<i>LAETITIA BILLES</i>	<i>17</i>
1. LES AMAP.....	17
a. Valeurs des AMAP.....	17
b. Engagements des AMAP	17
c. Schéma de fonctionnement	18
2. LES PVC : POINTS DE VENTE COLLECTIFS ET LES VENTES DIRECTES.....	18
a. Les Ventes Directes	18
b. Les PVC	19
3. LES DRIVE.....	19
a. Fonctionnement des drives.....	19
b. Schéma de fonctionnement	20
4. UN AUTRE SYSTEME S'INTERESSANT AUX MEMES PROBLEMATIQUES QUE LES CIRCUITS COURTS : LE COMMERCE EQUITABLE.....	20
a. Définition et historique	20
b. Fonctionnement.....	21
c. Actions menées en France et exemples dans les pays du Sud.....	21
V. L'AGRICULTURE PAYSANNE.....	24
<i>MICHEL TURBET-DELOF</i>	<i>24</i>
1. L'AGRICULTURE PAYSANNE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT	24
2. L'AGRICULTURE PAYSANNE EN FRANCE	24
3. L'ORGANISATION PAYSANNE DANS LE MONDE.....	26
VI. L'AGROECOLOGIE	27
<i>BARBARA CUEILLE.....</i>	<i>27</i>
1. DEFINITION ET ORIGINE	27
2. QUELQUES EXEMPLES DES SYSTEMES AGROECOLOGIQUES ET LEURS PRINCIPAUX EFFETS EN AGROECOLOGIE :	28
VII. L'AGROFORESTERIE	30
<i>MATHILDE HENAULT</i>	<i>30</i>
1. NOTIONS GENERALES SUR L'AGROFORESTERIE	30
• Principe et fonctionnement.....	30
• Origine	30
2. QU'APPORTE CE MODELE ALTERNATIF ?.....	30
3. LA PLACE DE L'AGROFORESTERIE DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL	31
• Au niveau social	31
• Au niveau économique	31

4.	L'AGROFORESTERIE EN FRANCE ET A L'ETRANGER	32
•	<i>Résultat d'une expérience effectuée en France</i>	32
•	<i>Exemple d'un projet d'agroforesterie Indonésie</i>	32
•	<i>Exemple de l'agroforesterie sahélienne : un modèle « naturel et économique »</i>	32
5.	LES LIMITES DU SYSTEME AGRO-FORESTIER	33
	CONCLUSION	34

RESUME

Depuis plusieurs années le CCFD choisit un thème de réflexion pour son éducation au développement. Cette année, ils se sont penchés sur la question de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans sa globalité et nous ont mandatés pour alimenter leur réflexion sur le milieu agricole.

L'économie sociale et solidaire est un concept général qui cherche à créer une économie entrant dans une vision sociale (qui respecte l'humain) et solidaire (basée sur l'entraide et la coopération).

Dans le domaine de l'agriculture, cette économie se présente sous différentes formes : coopératives agricoles, circuits courts, etc. Le but premier étant de créer des liens entre les différents acteurs du monde agricole, du producteur au consommateur.

Certaines idées reçues, comme le fait que seule une agriculture industrielle et conventionnelle permettra de nourrir les prochains 9 milliards d'habitants sur terre, sont ancrées dans notre société et nous empêchent de croire à une amélioration du monde agricole. Mais il est évident que nous devons nous remettre en cause et trouver des solutions afin de ne pas aggraver la situation. On cherche donc à s'inspirer des initiatives existantes ici et dans d'autres pays pour évoluer vers un modèle de développement durable.

Nous commencerons par examiner les systèmes agricoles dominants et leurs limites, avant de nous intéresser à l'ESS comme mode de réponse global, au travers de la présentation de plusieurs agricultures alternatives : les circuits courts, l'agriculture paysanne, l'agroécologie et l'agroforesterie.

I. Les systèmes agricoles dominants des pays du Nord : l'agriculture conventionnelle

LEA DELSAUT

L'agriculture conventionnelle n'est pas un système de production déterminé ; c'est un terme employé par commodité, par abus de langage, pour désigner les pratiques agricoles les plus répandues aujourd'hui dans les pays développés. Dans l'esprit collective, l'agriculture conventionnelle est souvent assimilée à de l'agriculture intensive, : intensive en termes d'intrants, de mécanisation et de productivité.

Avant la seconde guerre mondiale, l'agriculture était dite «traditionnelle». C'était une agriculture de subsistance, basée sur la polyculture et l'élevage et à faible rendement. Les engrais utilisés étaient principalement organiques, comme par exemple le fumier. Les travaux de la ferme se faisaient majoritairement à la main et avec l'aide d'un animal; la France était un pays très rural jusque dans les années 30.

Après la guerre, la France, marquée par les pénuries, a besoin de se reconstruire : son but principal est d'atteindre la souveraineté alimentaire. Avec l'Europe et le plan Marshall de 1947, le secteur de l'agriculture est relancé par l'État et permet de nourrir la population à des coûts raisonnables. Le plan Marshall est un programme d'aide économique proposé par les Etats-Unis (politique de Truman) aux pays de l'Europe afin de stimuler leur reprise sur une période de 4 ans. Le plan est géré par l'OECE (l'Organisation Européenne de Coopération Economique) et l'ECA (Economic Cooperation Administration). La PAC (Politique Agricole Commune) est une politique instaurée à l'échelle de l'Union Européenne, signée lors du traité de Rome en 1957 et mise en place en 1962. Elle vise en premier lieu à contrôler les prix et les subventions. En France, des subventions aident les agriculteurs. Les prix sont protégés tandis que les produits importés sont taxés. La mécanisation (marquée par l'arrivée des tracteurs dans les champs en agriculture), associée à un fort usage d'intrants (tous les produits tels que les engrais minéraux, produits phytosanitaires, semences, activateurs de croissance... augmentant le rendement en améliorant la qualité du sol, ou en éliminant les ravageurs et plantes invasives) et à l'innovation technologique forte ont marqué le début de ce qu'on appellera la Révolution Verte à l'échelle mondiale.

L'utilisation des énergies fossiles (surtout du charbon et du pétrole) ont permis les progrès de la chimie inorganique et la production d'engrais minéraux. Des instituts de recherche (comme l'INRA, Institut National de la Recherche Agronomique, en 1946) voient le jour. Des progrès scientifiques (notamment au niveau génétique) sont réalisés, ce qui permet une sélection des variétés animales et végétales à hauts rendements. Cela induit une forte diminution de la biodiversité animale et végétale dans les cultures. L'irrigation et le drainage des sols ont aussi contribué à la Révolution Verte. Le but est de produire beaucoup, vite et à bas prix. Grâce aux serres, on produit à tout moment de l'année sans attendre la saison : on peut ainsi consommer des fruits ou légumes à n'importe quelle période de l'année. L'élevage hors-sol permet de démultiplier la production animale : en s'affranchissant du milieu naturel, on augmente la densité d'animaux sur l'exploitation tout en diminuant la dépendance aux aléas climatiques. On assiste alors à une explosion de la productivité agricole, liée à une croissance démographique mondiale sans précédent.

L'objectif d'autonomie alimentaire, grâce à la volonté de tous, est atteint dans les années 70. Il est même dépassé ; les stocks de surproduction sont démesurés. En effet, entre 1945 et 2000, la productivité mondiale a été multipliée par trente. L'Europe s'ouvre alors au marché mondial, et la France se hisse au rang de premier pays producteur de l'UE et deuxième exportateur mondial de produits agroalimentaires. L'agriculture passe alors d'une culture vivrière à une culture à échelle industrielle, destinée à l'exportation et aux industries agroalimentaires. La France devient ainsi le second consommateur mondial de pesticides (derrière les USA) et le premier européen.

Face à ces changements radicaux du modèle agricole, le paysage est totalement bouleversé ; la mécanisation transforme les bocages (parcelles délimitées par des haies)

en openfield, facilitant le passage des machines. Les haies sont arrachées et les parcelles regroupées : c'est le remembrement. Ces transformations incitent à la monoculture, c'est-à-dire la culture d'une seule espèce végétale dans une exploitation agricole, ou plus largement dans une région. Ainsi, ces dernières sont de plus en plus spécialisées en termes de production, les exploitations plus grandes et plus concentrées : la part d'actifs dans le secteur agricole dégringole massivement. Ils sont actuellement 1 million (2 à 3% des actifs), contre 10 millions en 1945. On ne parle d'ailleurs plus de paysans mais bien d'exploitants agricoles.

Cette modernisation de l'agriculture est à l'origine du phénomène d'exode rural, voire de désertification des campagnes. Une représentation de la répartition des cultures en France est proposée *Figure 1*.

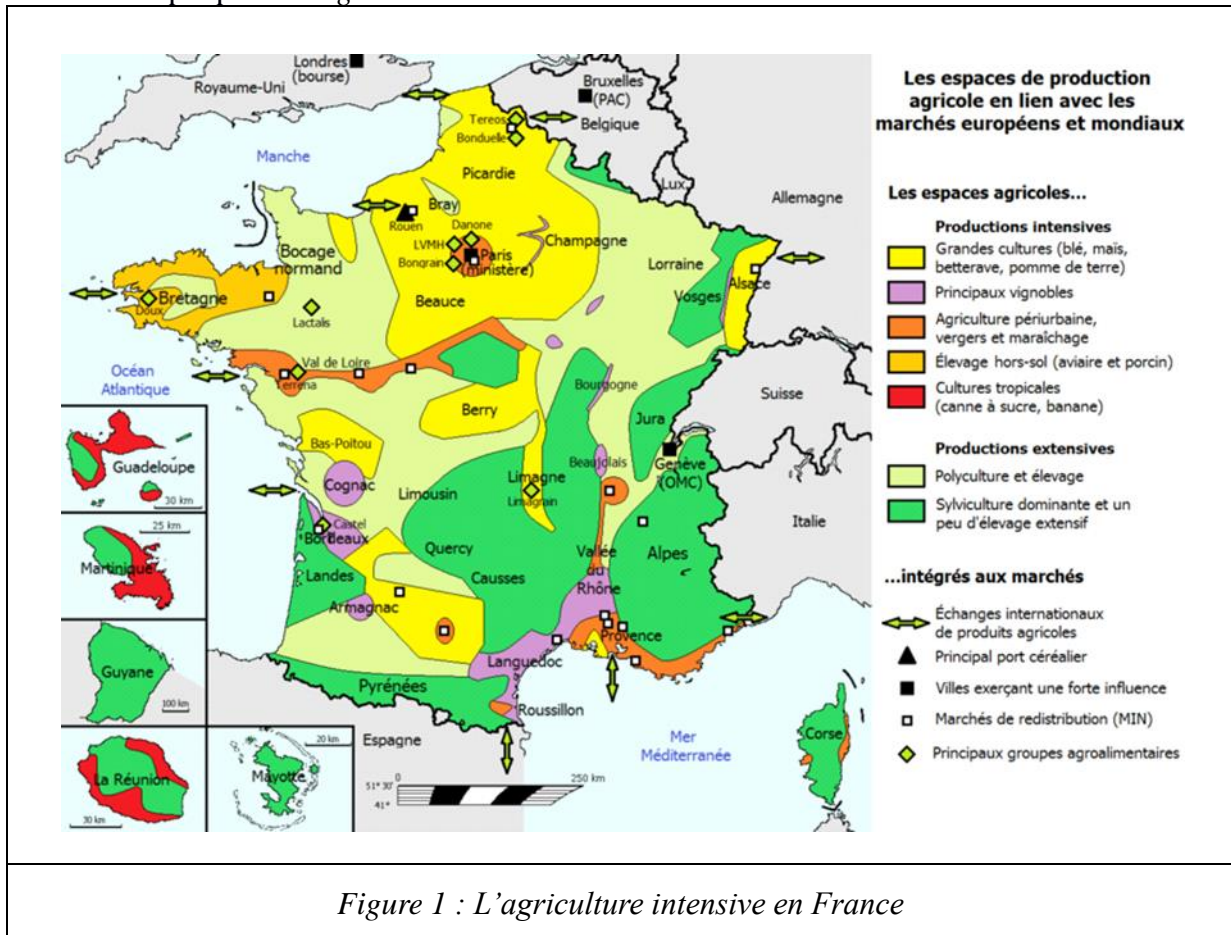


Figure 1 : L'agriculture intensive en France

L'ouverture de l'Europe au marché mondial et l'essor de cette situation s'explique d'abord par la signature le 30 octobre 1947 du « General Agreement on Tariffs and Trade » (GATT, en français : accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, AGETAC). Il vise à augmenter le libre échange en réduisant les obstacles et en favorisant les avantages comparatifs de chaque pays.

Toutefois, le GATT ne s'appliquait pas totalement à l'agriculture. Après plusieurs cycles de négociations difficiles comme le Cycle d'Uruguay (1986-1994), les accords de Marrakech conduisent à la création de l'OMC, Organisation Mondiale du Commerce, et à des accords sur l'agriculture le 15 Avril 1994. Un nouveau cadre en faveur d'une libéralisation progressive du commerce de produits agricoles est mis en place ; la PAC est soumise à ce règlement. Cet accord vise à renforcer le rôle du marché dans l'orientation des politiques appliquées, en permettant aux pays importateurs et exportateurs d'améliorer la prévisibilité et la sécurité. C'est le début de la dérégulation des politiques agricoles protectionnistes et « distorsives » : lorsque le commerce est faussé à cause de prix, de quantités produites achetées ou vendues, inférieures ou supérieures à la normale qui existeraient sur un marché concurrentiel. Par exemple, un pays qui

subventionne son secteur agricole pourrait produire et exporter beaucoup plus qu'à la normale, c'est une distorsion de concurrence sur les marchés mondiaux.

Cet accord a fixé trois points essentiels : l'accès aux marchés (restrictions à l'importation), la réduction du soutien interne (aides classées dans différentes "boîtes" selon leur nature, visant à accroître ou garantir les prix à la production et les revenus des agriculteurs), et subventions aux exportations (pour assurer artificiellement la compétitivité des exportations).

En 2004, un nouveau cycle de négociations vise à chiffrer les engagements et parvenir à un accord. L'UE propose de supprimer les subventions aux exportations, réduire les soutiens internes « distorsifs » et le tarif douanier moyen de l'UE sur les produits agricoles. Ces propositions sont jugées insuffisantes par le G20 qui fait de l'accès au marché une priorité. Cela fait craindre aux Européens une remise en cause de la sécurité alimentaire, leur leadership dans le secteur agroalimentaire et une déprise agricole. Les pays les moins avancés ne peuvent financer les subventions à l'exportation, ce qui soulève pour eux la question d'un traitement spécifique et différencié.

Un accord de partenariat transatlantique (APT) est négocié depuis juillet 2013 par les Etats-Unis et l'Union Européenne. Il prévoit que les législations en vigueur des deux côtés de l'Atlantique se plient aux normes du libre-échange établies par et pour les grandes entreprises européennes et américaines, sous peine de sanctions commerciales. Un projet similaire avait failli voir le jour en 1997 et avait été abandonné car divulgué in extremis. L'enjeu de ce traité dont les négociations ont débuté en 2013 et s'achèveront en 2015 est de créer un grand marché de plus de 800 millions de consommateurs. L'un des articles très contesté préconise de réclamer de lourds dédommagements aux Etats en cas de pertes de bénéfices pour cause de politiques nationales de santé, de protection de l'environnement et de régulation de la finance. Les multinationales prendraient ainsi totalement le pas sur l'Etat.

L'agriculture intensive essuie de plus en plus de reproches. Ainsi, les crises sanitaires (comme celle de la vache folle), l'usage croissant des OGM, les scandales alimentaires (la viande de cheval dans des lasagnes au bœuf), les conditions de vie animale montrent les limites de ce modèle agricole : il est de plus en plus dénoncé et remis en question.

SOURCES

- Agriculture en France [en ligne]. Cartographie des principaux types d'espaces de production agricole en France (métropole et DOM).

http://fr.wikipedia.org/wiki/Agriculture_en_France (consulté le 21/01/15)

- Cours Mr Lerouvillois : Libéralisation du commerce, OMC et développement.

- Le monde agricole en France depuis 1945 [en ligne].

http://fr.wikipedia.org/wiki/Monde_agricole_en_France_depuis_1945 (consulté le 21/01/15)

- Organisation Mondiale du commerce. Comprendre l'OMC : les accords sur l'agriculture [en ligne]. http://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/tif_f/agrm3_f.htm (consulté le 21/01/15)

- Encyclopédie Larousse. Plan Marshall [en ligne].

http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/plan_marshall/132064 (consulté le 21/01/15)

- Wallach LM, Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens [en ligne].

Le Monde Diplomatique, nov 2013. <http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/WALLACH/49803> (consulté le 21/01/15)

II. Les limites d'un tel modèle agricole

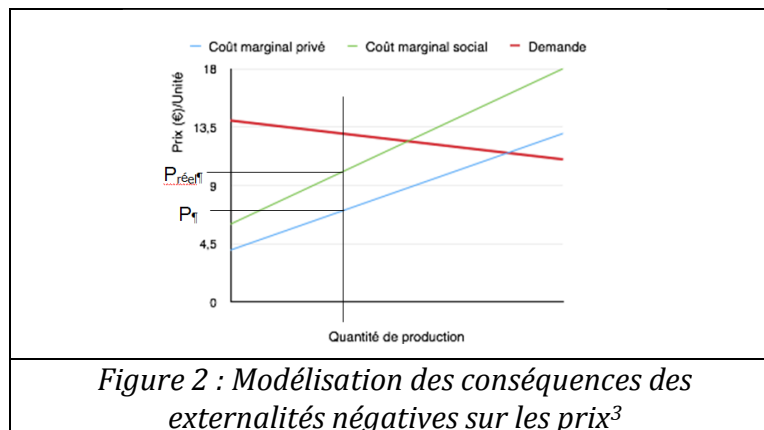
ARNAUD GALLIERE

a. Un système agricole approché uniquement d'un point de vue économique

Un des principaux moyens de mesurer l'efficacité d'une exploitation agricole est le rendement c'est-à-dire la quantité de produit récolté sur la surface cultivée. Il est par exemple de 8,1 tonnes/hectare en France en 2013 pour le blé. Néanmoins les renseignements fournis par cet indice sont limités, il ne prend pas en compte de nombreux aspects liés à l'exploitation. Ainsi les conséquences sociales (nombre de personnes employées par l'exploitation), environnementales (pollution des nappes phréatiques, appauvrissement des sols) ne sont pas prises en compte. Le rendement apparaît donc comme un indicateur partiel qui ne permet pas de se projeter sur le long terme. C'est un indicateur purement économique.

Un des problèmes de cette approche est la surexploitation. En effet, partant du principe qu'une entreprise (et donc une exploitation agricole) doit chercher uniquement à maximiser ses profits, un agriculteur va chercher à exploiter au maximum ses terres peu importe les conséquences que cela peut avoir (pollution, surexploitation par exemple).

De plus, la politique actuelle ne prend pas en compte les conséquences de l'exploitation agricole dans le prix. Les externalités (les agents économiques qui ont un impact qui n'est pas pris en compte dans le prix) qu'elles soient positives (si une exploitation permet d'attirer des touristes et de dynamiser une région) ou négatives (pollution, surexploitation des sols, dépendance énergétique et plus précisément au pétrole) ne sont pas prises en compte dans les prix qui sont donc sous-évalués. Le prix que nous payons n'est pas le prix réel de la denrée agricole car il ne reflète pas les conditions et les conséquences pour la société de son exploitation, comme l'illustre la *Figure 2*.



La *Figure 2*, qui est une modélisation d'une exploitation agricole, illustre ce problème puisqu'on a $P_{réel} > P$ où $P_{réel}$ est le prix prenant en compte les conséquences sociales donc qui internalise les externalités et P est le prix ne prenant en compte que le profit qu'un particulier peut obtenir de l'exploitation d'une denrée agricole. Les prix sont donc sous-évalués et ne reflètent pas la réalité.

Ceci a pour conséquence d'encourager les agriculteurs à produire plus, à intensifier les rendements sans prendre en compte les dommages collatéraux puisque ceux-ci ne sont pas pris en compte dans le prix.

De plus avec la mondialisation, les techniques et les technologies utilisées pour augmenter la productivité, les rendements sont les mêmes partout et ne prennent donc

pas en compte les particularités du milieu : les caractéristiques du sol, du climat, le relief d'une région. Il y n'a donc plus une synergie avec le sol mais une opposition puisque le sol est vu uniquement comme un moyen économique de production.¹ Par exemple, on cultive en Alméria, en Espagne, de nombreux légumes et fruits sous serre (comme le poivron). Or ces fruits et légumes qui nécessitent beaucoup d'eau sont cultivés dans une région où il pleut peu. Il faut donc importer de l'eau d'autres régions d'Espagne via des canaux.² Des fruits et légumes qui ont besoin de beaucoup d'eau et qui sont donc exportés vers le Nord de l'Europe riche en eau sont cultivés dans des zones arides ce qui semble paradoxal.

b. Les conséquences sociales

Aujourd'hui en France, le suicide est la troisième cause de mortalité chez les agriculteurs. Le nombre de situations de fragilisation a été multiplié après deux entre 2012 et 2013 (838 contre 408)³ et on estime qu'un suicide a lieu tous les deux jours chez les agriculteurs. D'après l'institut national de veille sanitaire il y a eu entre 2007 et 2009, 500 suicides. Cette situation a été aggravée par la chute du prix du blé et du soja en 2014, baisse de 28% entre 2013 et 2014 pour le blé.⁴ On estime aussi qu'environ 200 exploitations agricoles ferment par semaine.⁵ Ceci entraîne une diminution des petites exploitations au profit des plus grandes, car ce sont les seules qui peuvent rentabiliser l'investissement dans les machines. La surface moyenne des exploitations était de 42 hectares en 1988, 66 ha au début des années 2000, elle est de 78 ha aujourd'hui.

Par ailleurs, nous produisons aujourd'hui assez pour nourrir toute la planète. Or 900 millions de personnes souffrent de la faim. Ceci est dû à une mauvaise répartition des denrées produites, à la spéculation boursière qui peut inciter les agriculteurs à stocker leurs céréales lorsque le prix du blé est trop bas plutôt que de l'écouler sur le marché², à l'interdépendance due à la spécialisation des pays dans une denrée alimentaire (Argentine : soja, Nouvelle-Zélande : lait par exemple) et pour certains pays au fait que l'agriculture exportatrice a été développée aux dépens de l'agriculture vivrière (l'agriculture est donc considérée ici comme une source de création de devises et non comme le moyen d'accéder à la souveraineté alimentaire).

c. Les conséquences environnementales

Le système agricole utilise beaucoup d'énergie pour la fabrication des engrais chimiques, et l'utilisation de nombreuses machines.⁶ Une pénurie de pétrole affecterait donc l'agriculture à la fois pour le transport des marchandises mais aussi pour leur production elle-même puisqu'il faut du pétrole pour fabriquer les engrais nécessaires à la production.

Cette homogénéisation est renforcée par l'utilisation des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). Cependant les OGM regroupent de nombreux types de catégories : ceux en fermentateur et qui sont un moyen d'obtenir des molécules, ceux utilisés pour des expériences réalisées sur des cobayes, et les plantes génétiquement modifiées (PGM). Les plantes sont souvent génétiquement modifiées pour résister à un insecticide ou à un herbicide (comme le Round up qui est un pesticide total). Nous traiterons ici uniquement le cas des PGM, comme par exemple le maïs MON810 commercialisé par Monsanto.

La culture d'OGM est faite en monoculture, très mécanisée ce qui favorise l'apparition de plantes invasives nuisibles qui vont s'habituer aux pesticides. De plus dans le cas d'une monoculture les parcelles vont attirer les insectes. Comme la même variété est toujours cultivée, ces insectes vont se multiplier et il sera de plus en plus dur de les éliminer car leur cycle de vie est favorisé malgré l'utilisation d'insecticides. Ces derniers ne seront alors plus efficaces et il faut augmenter les doses d'insecticides ce qui augmente la dépendance à ces derniers. Ainsi aux États-Unis la consommation d'herbicides a augmenté de 239 000 fois entre 1996 et 2011. Ceci pose donc un problème économique (il faut plus d'herbicides), environnemental et de santé (le Round up - principal pesticide utilisé pour les PGMs) étant très controversé.¹

L'homogénéisation des semences et les monocultures ont entraîné une baisse de la biodiversité, comme illustré *Tableau 1*.

<i>Tableau 1 : La perte de la biodiversité</i>		
Culture	Pays	Nombre de variété
Riz	Inde	De 30000 à moins de 10 pour 75% de la production
Riz	Indonésie	74% des variétés descendent d'une seule souche
Pomme de terre	États-Unis	75% des cultures avec 4 variétés
Coton	États-Unis	50% des cultures avec 3 variétés
Soja	États-Unis	50% des cultures avec 6 variétés

L'agriculture est donc entièrement dépendante des intrants : pesticides, semences, engrais dont une bonne partie dépend du pétrole (engrais chimiques, tracteurs). C'est donc une agriculture intensive en énergie car intensive en intrant. Or ceci pose un problème car les ressources en pétrole diminuent. Ce n'est donc pas un système durable.

Le développement de l'agriculture et les « révolutions vertes » des années 1960 ont entraîné l'augmentation de l'utilisation de pesticides (d'engrais chimique, de semences améliorées et une motorisation croissante). Ces derniers ont permis une augmentation du rendement mais cette augmentation cache d'autres aspects plus négatifs sur la santé et l'environnement, du fait notamment de la dispersion dans l'air de nombreux pesticides.

Certains pesticides sont de plus mis en cause dans la survenue du cancer.⁷ D'après l'Institut National du Cancer, l'exposition de jeunes filles au PCB a entraîné un risque accru du cancer du sein et l'exposition à certains pesticides serait responsable de l'augmentation du risque de cancer de la prostate. Les pesticides, largement utilisés dans le système agricole actuel, sont ainsi facteurs de risques de certains cancers. De plus comme le rappellent des experts de l'Insem⁸, « ne pas être en mesure de conclure ne signifie pas obligatoirement qu'il n'y a pas de risque ». Ainsi la France est particulièrement touchée car elle est un des pays d'Europe qui utilise le plus de pesticides, comme le montre la *Figure 3*.

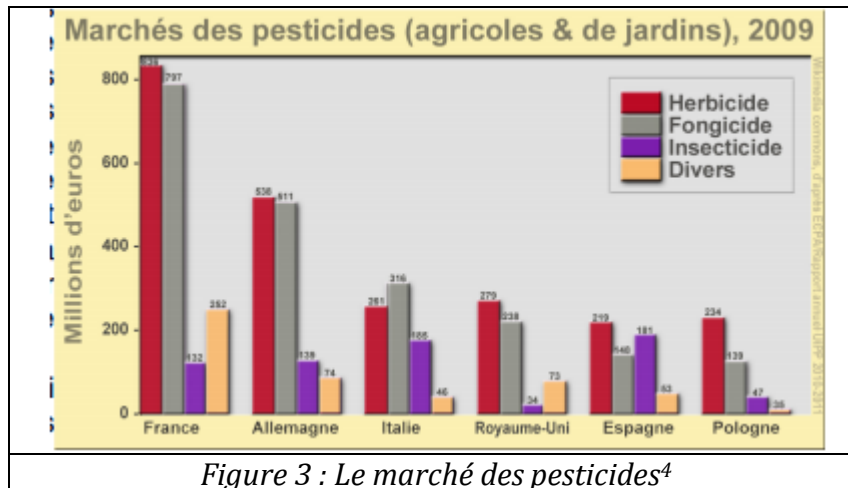


Figure 3 : Le marché des pesticides⁴

Les engrais chimiques sont eux aussi sources de pollution. Ils sont responsables de la pollution des sols, des nappes phréatiques. Or ces dernières sont la principale source d'eau potable.⁹ Ces engrais servent principalement à combler les carences en éléments (azote, phosphate, potasse) dues à une surexploitation du sol. Il y a donc un cercle vicieux car l'agriculture actuelle surexploite le sol en détruisant les micro-organismes qui y vivent (pesticides ou labours). Ceci conduit à utiliser des engrais dont le coût d'investissement (l'engrais lui-même, les machines pour l'épandre) nécessite de forts rendements pour être rentables, rendements qui appauvrissent la terre et ainsi de suite. On estime qu'en France l'épandage massif d'engrais azotés pour l'agriculture est responsable de la pollution de 66% des eaux souterraines. Les engrais sont aussi responsables de l'eutrophisation des cours d'eau c'est-à-dire du développement d'algues à la surface qui vont étouffer le bio système sous-jacent en diminuant l'oxygène dissout. De plus les herbes nuisibles s'adaptent aux herbicides ce qui entraîne une augmentation des doses d'herbicides utilisées. Or une étude a montré que l'excès d'herbicides dans les champs favorise les mutations spontanées des « mauvaises herbes », favorisant leur résistance - effet constaté dans les années 2000 aux États-Unis - et entraîne l'agriculteur dans un cercle vicieux : il faut alors utiliser plus d'herbicides et ainsi de suite.

De plus notre agriculture est très consommatrice d'eau. Or dans un même temps la demande en eau des grandes villes augmente elle aussi. Il y a donc une concurrence entre les besoins des villes et ceux des campagnes car les ressources en eau douce sont limitées. Ceci est par exemple visible à Los Angeles, aux États-Unis. Les besoins en eau de cette ville augmentent très fortement. Cette demande est entrée en concurrence avec les exploitations (d'amandes par exemple) de la vallée centrale situées en plein désert et qui donc nécessitent beaucoup d'eau. Mais cette eau est détournée vers Los Angeles ce qui entraîne les agriculteurs à déplanter des arbres morts. Ainsi, la très forte demande en eau du système agricole s'oppose à l'augmentation de la population mondiale qui entraîne celle de la demande en eau.²

De même comme nous l'avons vu, des légumes et fruits nécessitant beaucoup d'eau et qui sont exportés dans des pays où la pluviométrie est importante, sont cultivés dans des régions sèches. Ceci entraîne une « dette » en eau de certains pays développés : elle est estimée à 80 000 milliards de litres pour l'Allemagne et 45 000 milliards pour la France. La spécialisation de pays dans des cultures entraîne donc des paradoxes et des dépendances car les effets négatifs de l'agriculture sont des effets à long terme. Si nous

ne manquons pas d'eau en France, les ressources en eau dans les pays dont nous dépendons pour notre alimentation commencent à s'épuiser.

L'agriculture actuelle oppose aussi la culture pour se nourrir et celle pour produire l'énergie. Dans certains pays comme en Sierra Leone², la culture d'huile de palme pour l'énergie se fait aux dépens de celle pour s'alimenter. Il y a donc de moins en moins de terres disponibles pour l'alimentation ce qui entraîne des problèmes de sous-nutrition et de dépendance car le pays doit importer ses aliments d'autres pays ce qui le rend dépendant des autres Etats.

L'agriculture pollue aussi à cause du transport des marchandises. D'après le World Watch Institute, la distance entre le lieu de production et celui de consommation varie entre 2500 et 4000 km. De plus ces transports sont parfois inutilement longs comme l'illustre la collision près de Lyon d'un camion de tomates d'Europe du Nord à destination de l'Espagne et un de tomates espagnoles à destination de la Scandinavie.¹⁰ De même en 2000 le Québec a exporté 7000 tonnes de pomme de terre alors qu'il en a importé 14000 tonnes.¹¹

Pour transporter les produits de l'agriculture il faut de plus des infrastructures (routes, gares, aéroports), ce qui là encore met en danger certaines zones, risque de polluer et de mettre en danger la biodiversité locale.

En outre ce transport pollue de façon indirecte à cause des emballages. Si l'on additionne les emballages alimentaires et les déchets alimentaires on obtient 1/3 de notre sac à ordures.

d. Les conséquences économiques

En France, 40% des exploitants ne touchent pas le SMIC.

La grande volatilité des prix du blé rend impossible toute prévision sur le long terme pour les agriculteurs et n'incite donc pas au développement durable. Il est impossible de se projeter sur le long terme car on ignore quel sera le prix de la denrée vendue dans quelques années voire dans quelques mois.

De plus l'agriculture française n'est pas compétitive au niveau international et survit uniquement grâce aux aides européennes.

Afin d'être compétitives, les exploitations intensives sont largement favorisées. Néanmoins ces modèles, comme le cas de la ferme des milles vaches posent plusieurs problèmes. Seul un investisseur important peut porter un tel projet car il nécessite beaucoup de capitaux. Or les attentes de rentes d'un grand investisseur sont beaucoup plus élevées que pour un agriculteur. De plus, ce type d'exploitation, comme les cultures intensives, est très mécanisé et emploie donc peu d'employés. Or dans le contexte économique actuel il peut sembler paradoxal de promouvoir un système qui détruit des emplois alors qu'il existe des alternatives qui permettraient de réduire le chômage et permettraient une réinsertion sociale comme le montrent certaines initiatives citoyennes comme les « jardins sociaux ».¹²

De même la spéculation sur le prix des matières premières empêche de nombreuses personnes de manger à leur faim car elles n'ont pas les moyens de payer. Cette spéculation a d'autres conséquences néfastes comme le fait de ne pas vendre les denrées

pour faire augmenter le prix des céréales, comme c'est le cas dans certaines plaques tournantes de riz en Inde où on laisse s'avarier des tonnes de riz alors que chaque année plus d'un million d'enfants meurent de faim dans ce pays.²

Les marchés européens de l'agriculture ont aussi subi la dérégulation. En 1992, l'OMC impose à l'Union Européenne d'appliquer les prix du marché. Ceci a entraîné la mise en place d'allocations financières afin que les agriculteurs ne se retrouvent pas au chômage. La libéralisation a de plus en plus de conséquences dans les pays dont les exploitations sont de tailles différentes et où les normes (du travail, environnementales), ne sont pas les mêmes. L'ALENA (Accord de libre-échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada) a entraîné une augmentation de la pauvreté au Mexique, l'intensification de l'exode rural, et la mise au chômage de 3,2 millions de paysans.¹³

e. Les conséquences des comportements des consommateurs

Dans le monde 2/3 des terres cultivées le sont pour nourrir des animaux. Or on estime que si le monde entier ne mangeait que des végétaux nous pourrions nourrir 10 millions d'habitants¹⁴, donc plus que la population mondiale estimée à 9 milliards d'habitants à l'horizon 2050. Certains comportements, notamment le gaspillage alimentaire (on estime que si l'on ne gaspillait rien on pourrait nourrir tous les habitants aujourd'hui mais à ce jour en France nous gaspillons entre 33 et 40% de notre nourriture) ont des conséquences néfastes sur l'agriculture. Ceci pourrait dévier le débat et entraîner une fuite en avant car on essaierait de résoudre les conséquences d'un problème et non le problème lui-même. De plus si le système actuel permet de produire assez pour nourrir la planète, la question n'est pas comment produire plus mais comment mieux répartir la nourriture.

De plus, de nombreux pays émergents suivent le même schéma de développement que les pays développés. La consommation de viande de la Chine a dépassé celle des États-Unis². Or si tout le monde consommait comme un français (ces consommations incluant celles de l'agriculture) il faudrait 2,5 planètes¹⁴. De plus l'élevage pour nourrir les animaux nécessite des denrées agricoles pour nourrir les animaux qui pourraient nourrir des êtres humains à la place. Dans le cas où la consommation en viande continuerait d'augmenter il faudrait donc encore augmenter les rendements. Cependant on s'aperçoit que l'on atteint des rendements limites (notamment en France) et qu'une faible augmentation de rendement s'accompagne par une très forte augmentation de l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides¹⁴. Il y a donc un décalage dans le système actuel entre l'offre et la demande. Ainsi si le système agricole est en crise c'est aussi à cause de certains comportements.

De même la pollution due aux transports est, entre autres, favorisée par la volonté de pouvoir manger n'importe quel produit à n'importe quel moment de l'année ce qui entraîne l'importation de certains produits qui ne sont pas de saison.

Enfin, une partie du gaspillage est due aux faits que nous attendons des fruits et légumes conformes à des normes (taille, couleur), normes parfois imposées par l'Union Européenne qui a récemment autorisée à la vente les concombres courbés, et qui d'une part nous fait jeter à la poubelle de nombreux fruits et légumes sains et d'autre part utiliser des pesticides pour qu'ils se conservent plus longtemps.

SOURCES

Livres

- 1- Testard J. A qui profitent les OGM ? CNRS Editions, 2013, 80 p (Collection Débats)
- 7- Bontems P et Cotillon G. L'économie de l'environnement. 4^{ème} édition. Editions La Découverte, 2013, 125 p (Collection Repères)

Documentaires

- 2- Andersen A et Kleber C. Pourquoi la faim, pourquoi la soif ? ZDF Production (diffusé sur ARTE le 28/10/2014)

Intervenants

- 14- M.Plantureux

Sites internet

- 3- Leverbe J. Economie du développement durable [en ligne]. http://www.melchior.fr/Faisons-le-point.11848.0.html?&no_cache=1&print=1 (consulté le 21/01/2015)
- 4- Marché des grains. Forte baisse des prix en vue pour le soja et les céréales en 2014 (Cyclope) [en ligne]. La France agricole, 22/01/2014. <http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/marche-des-grains-forte-baisse-des-prix-en-vue-pour-le-soja-et-les-cereales-en-2014-cyclope-83198.html> (consulté le 21/01/2015)
- 5- Jodier JA. Panorama de l'agriculture. Exploitations agricoles [en ligne]. La France agricole, 22/11/2010. <http://www.lafranceagricole.fr/l-agriculture/panorama-de-l-agriculture/exploitations-agricoles-19836.html> (consulté le 21/01/2015)
- 6- L'OBS. Chez les agriculteurs, un suicide tous les deux jours [en ligne]. Le nouvel Observateur 13/10/2014. <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20141013.OBS1885/chez-les-agriculteurs-un-suicide-tous-les-deux-jours.html> (consulté le 21/01/2015)
- 8- Institut National du Cancer. Les pesticides [en ligne] 12/06/2013. <http://www.e-cancer.fr/prevention/environnement/espace-professionnels-de-sante/les-pesticides> (consulté le 21/01/2015)
- 9- INSERM. Dossier de presse : Pesticides, effets sur la santé . une expertise collective de l'INSERM [en ligne] 12/06/2013. <http://www3.ligue-cancer.net/docs/fichiers/pesticides.pdf> (consulté le 21/01/15)
- 10- Bossy D. Engrais, une pollution agricole dangereuse ? [en ligne] Futura-Sciences 22/02/2014. <http://www.futura-sciences.com/magazines/environnement/infos/qr/d/pollution-engrais-pollution-agricole-dangereuse-5958/> (consulté le 21/01/2015)
- 11- Assemblée Nationale. Rapport d'information n°3021 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, enregistré à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 12/04/2006. Disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i3021-tl.asp> (consulté le 21/01/2015)
- 12- Equiterre. Les impacts négatifs de notre système alimentaire actuel, août 2007 [en ligne]. <http://www.equiterre.org/sites/fichiers/ImpactsSystAlimActuel.pdf> (consulté le 21/01/2015)
- 13- Les jardins d'insertion sèment les graines de la solidarité [en ligne]. Le magazine des semences et du monde végétal, 21/06/2010. <http://www.semencemag.fr/jardin-insertion-solidarite.html> (consulté le 21/01/2015)
- 14- CIDES. Un développement économique inégalitaire [en ligne] 03/12/2013. <http://www.ritimo.org/article5099.html> (consulté le 21/01/2015)
- 15- Ewing B., S. Goldfinger, A. Oursler, A. Reed, D. Moore, and M. Wackernagel. 2009. The Ecological Footprint Atlas 2009. Oakland: Global Footprint Network. Disponible sur : http://www.footprintnetwork.org/images/uploads/Ecological_Footprint_Atlas_2009.pdf

III. L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

LUCIE ACHARD DE LA VENTE

Pour pallier à toutes ces limites et problématiques causées par ces systèmes dominants, des solutions ont été proposées. Parmi elles, se trouve l'économie sociale et solidaire.

Apparue dans la deuxième partie du XIX^{ème} siècle sous forme d'organisations, elle avait pour but de trouver des réponses solidaires aux besoins des membres : approvisionnement, créations d'emplois, financement, et même dans l'innovation...

Progressivement, cette économie s'est ouverte, tout en gardant ses principes de solidarité, à des domaines où les besoins n'étaient pas encore couverts comme le logement, l'insertion sociale, le commerce équitable, le développement durable...

Depuis 1980, une charte de l'économie sociale existe et permet de classer les entreprises, selon trois grands principes :

- ✚ *L'humain avant tout.* N'importe qui peut adhérer ou décider de se retirer d'une organisation sociale et solidaire. Le bien-être du salarié, la qualité demandée... sont les premières préoccupations.

- ✚ *Un adhérent = Une voix.* Les dirigeants sont élus par les adhérents, et les instances de décisions sont publiques et démocratiques.

- ✚ *Le profit n'est pas le but premier et est fortement limité.* Les membres de l'association participant économiquement à la mise en place du projet, les excédents produits par celui-ci doivent être réutilisés pour le bien de tous, et réinvestis pour la société. Il existe également des fonds communs à disposition des adhérents en cas d'urgence.

Mais l'économie sociale et solidaire va au-delà de ces trois principes. Elle répond en plus à une démarche de développement durable pour assurer la survie au long terme de l'entreprise, le respect de la solidarité et la responsabilité environnementale et économique.

Et ce n'est pas tout puisque la majeure partie des entreprises font également de l'éducation, de l'information et de la formation pour permettre une sensibilisation auprès du grand public.

C'est en changeant les façons de penser et de faire de la population qu'un concept comme celui de l'économie sociale et solidaire pourra prendre de l'ampleur.

Elle est donc définie par le Cncre (Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale) comme "rassemblant des structures visant à mettre en œuvre des projets innovants qui concilient intérêt collectif et activités économiques pour un développement local, durable et solidaire et qui répondent aux besoins des populations et des territoires."

Les types d'organisation respectant cette définition sont donc des associations, des coopératives, des mutuelles, des fondations... D'ailleurs 19 millions de Français adhèrent à une mutuelle de santé, 22 millions à une banque coopérative, 21.1 millions à une mutuelle d'assurance, et 1 français sur 4 fait partie d'une association.

La *Figure 4* résume les différents acteurs de l'ESS.

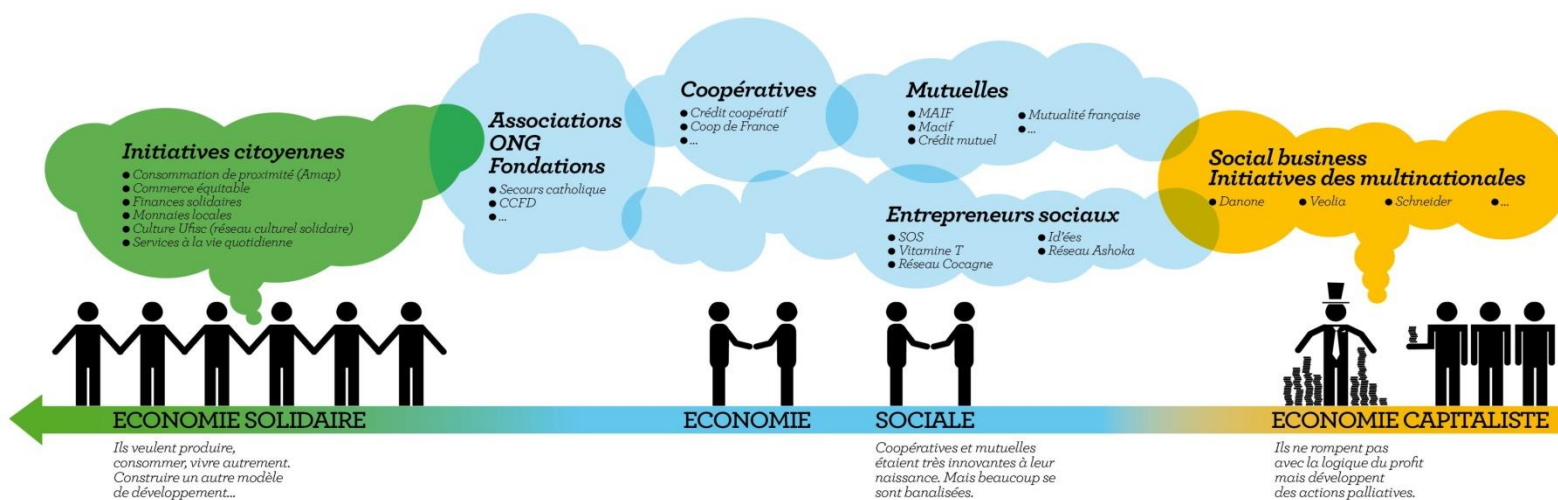


Figure 4 : Les différents acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire

Toutes ces associations ont une contribution importante à l'emploi : quasiment 10.4% de l'emploi en France. Ce sont des emplois stables face à la crise, puisqu'ils sont gérés par les adhérents eux-mêmes et non les marchés. Ces associations dominent le secteur social avec 63% des emplois du secteur, ainsi que le sport et les loisirs (56%). La majorité des organisations de l'économie sociale et solidaire sont des micro entreprises (moins de 10 salariés), mais 19% d'entre elles ont plus de 250 emplois. Ces grosses entreprises, qui représentent 69% des emplois de l'ESS, sont les banques, les assurances, ou des entreprises de santé et d'action sociale.

Ces entreprises sont créées et gouvernées par des organisations locales, ce qui font d'elles des sources d'emplois non délocalisables, des services de proximité et des acteurs importants au sein de leur territoire. Elles émanent toujours d'un besoin et d'une demande locale, et proposent donc toujours des services d'intérêts généraux qui soutiennent le développement d'activités et de filières nouvelles selon les ressources locales qui sont le plus souvent mises en avant par des circuits courts et développent ainsi la compétitivité et l'offre sur territoire.

Un autre aspect de l'économie sociale et solidaire est l'aspect innovation. La plupart du temps, ce sont des innovations sociales pour contribuer à une meilleure qualité de vie. Mais ce peut aussi être des innovations organisationnelles proposant à tous d'être partie prenante au projet.

L'économie sociale et solidaire est à l'origine de l'aide à domicile et de plusieurs actions sociales. Aujourd'hui elle continue à innover dans le recyclage, l'éco construction, ou même dans le domaine de la finance.

Il existe ainsi des monnaies complémentaires et solidaires. Elles ont quatre caractéristiques :

- ✚ Elles sont liées à un territoire.
- ✚ Elles sont gouvernées par une association d'usagers.
- ✚ Elles sont gagées sur la monnaie nationale.
- ✚ Elles peuvent être épargnées sans taux d'intérêt pour empêcher la spéculation.

Par exemple, Marie Monique Robin dans *Sacrée croissance* filme le village bavarois, où le « Chiemgauer » a été créé. Grâce à lui, 3% des dépenses des habitants investis dans la consommation de produits locaux sont reversés aux associations locales, comme les

crèches par exemple. Ce qui permet aux petits commerçants et artisans de leur assurer une clientèle, et aux associations locales d'assurer un budget. ⁽¹⁾

Cependant ces multiples initiatives diverses rendent difficiles leur identification et leur reconnaissance. L'innovation sociale repose essentiellement sur la participation active d'acteurs impliqués, la majorité des bénévoles qui vont ainsi diffuser et développer leur idée qui a été créée au niveau local.

Mais certaines initiatives commencent à être de plus en plus de connues et à prendre de l'ampleur comme les organisations récentes créées dans le domaine de l'alimentation.

SOURCES:

Majoritairement inspiré de :

- Observatoire national de l'économie sociale et solidaire-CNCRES. Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions [en ligne]. Edition 2012. Disponible sur : <http://www.cncres.org/upload/gedit/12/file/observatoire/Panorama%20national%20ESS%202012%20-%20CNCRES%20basse%20def.pdf> (consulté le 21/01/2015)
- C'est quoi l'ESS ? [en ligne]. Disponible sur : <http://www.jeun-ess.fr/cest-quoi-l-ess/> (consulté le 21/01/2015)
- Robin MM (blog). Les monnaies complémentaires ou comment en finir avec la spéculation [en ligne]. Disponible sur : <http://www.arte.tv/sites/fr/robin/files/Monnaies-Locales.pdf> (consulté le 21/01/15)

IV. Les circuits courts

LAETITIA BILLES

La définition officielle du ministère de l'agriculture est la suivante : « est considéré comme circuit court un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par **la vente directe du producteur** au consommateur, soit **par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire** entre l'exploitant et le consommateur. »³

Ces organisations en circuits courts ont pour vocation principale la sauvegarde d'une agriculture locale, de proximité, en créant un lien entre consommateurs et producteurs, valorisant ainsi le métier et le savoir-faire de ces derniers directement auprès des consommateurs.

Nous allons examiner les différents systèmes de circuits courts existants en France

1. Les AMAP

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Le principe de l'AMAP est né en 2001, d'un agriculteur de Toulon qui s'est inspiré des CSA (Community Supported Agriculture) existant aux Etats-Unis. Une AMAP représente un contrat entre producteur et consommateur, impliquant des droits et des devoirs de chaque côté.

a. Valeurs des AMAP

Les AMAP véhiculent les valeurs suivantes :

«

- Equité : un commerce équitable
- Proximité : un commerce de proximité en vente directe
- Transparence : transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles
- Solidarité : solidarité économique et financière avec les producteurs, solidarité entre consommateurs
- Convivialité : convivialité dans les échanges, les liens sociaux
- Qualité : qualité des produits distribués
- Ecologie : respect de l'environnement »¹

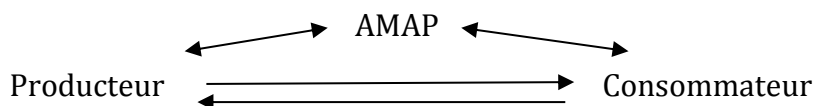
Il existe une association regroupant les AMAP des différentes régions : MIRAMAP, (Mouvement Inter-Régional des AMAP), créée en 2010, avec pour but de «renforcer la cohésion des AMAP avec une éthique commune »¹. Dans une même optique, toutes les AMAP de France se sont réunies pour déterminer une charte commune nationale, qui a été éditée en 2014 et est d'ores et déjà entrée en vigueur. En 2012, il y avait environ 1 600 AMAP sur le territoire français¹

b. Engagements des AMAP

Les différents types d'engagement des AMAP, de la part du producteur comme du consommateur, sont présentés *Tableau 2*

	Producteur	Consommateur
Engagement éthique	Respecter la charte des AMAP et être transparent sur les activités de la ferme	Respecter la charte des AMAP
Engagement économique	Délivrer une production diversifiée, à un prix forfaitaire stable, et à distribuer les surplus de production	Admettre les risques liés à l'activité pouvant engendrer des fluctuations de quantités produites (variations climatiques)
Engagement social	Être présent lors de la distribution, organiser des visites de la ferme, et tenir compte des remarques des AMAPiens	
Engagement financier		Payer à l'avance, et pour un contrat annuel
Engagement associatif		Participer à la vie de l'AMAP et respecter son fonctionnement

c. Schéma de fonctionnement



Le producteur touche 100% du prix de sa vente, car il vend directement au consommateur. De plus ce prix est calculé en fonction des charges et ne fluctue pas selon le marché. Le consommateur paie le produit à un prix abordable. Le producteur a toujours un débouché pour écouler sa production, vu que les paniers sont payés à l'avance. On parle ainsi de livraison et non de distribution car les produits sont déjà payés.

Le consommateur peut également avoir, dans une certaine mesure, une incidence sur le produit qu'il consomme : il peut comprendre comment sont cultivés ces produits, et transmettre ses suggestions à l'agriculteur afin que le contenu du panier satisfasse au mieux ses attentes saisonnières.

Le lien ainsi créé entre consommateur et producteur engendre également des avantages difficiles à mesurer mais non moins importants, comme la valorisation du métier d'agriculteur. Ce mode d'organisation permet aux agriculteurs d'être reconnus dans leur savoir-faire par les consommateurs, et aux consommateurs de s'impliquer dans le soutien d'une agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement.

2. Les PVC : Points de Vente Collectifs et les Ventes Directes

a. Les Ventes Directes

Les agriculteurs ont le droit de vendre directement leurs produits sur leur lieu de production, sans pour cela devoir être répertoriés comme commerçants. Il y a donc des ventes « directes » réalisées sur les exploitations.

Prenons l'exemple d'un agriculteur de Meurthe et Moselle¹⁴, qui propose la vente directe, dans son exploitation, de sa production de pommes de terre. La vente est proposée uniquement le samedi matin. Les pommes de terre sont rassemblées en sacs

de 10 ou 25kg, par espèces. Il vend ses produits à des particuliers comme à des professionnels, dans sa commune et un peu dans les environs de celle-ci. Il vend ses produits à prix inférieurs à ceux que l'on trouve dans la grande distribution, mais ses produits ne correspondent pas toujours au cahier des charges à respecter pour commercialiser dans la grande production : certaines pommes de terre peuvent avoir des tâches, et la majorité n'est pas de forme ronde, ce qui n'enlève rien à leur qualité mais les empêche d'être commercialisées dans la grande distribution. Cet agriculteur a su se constituer une clientèle fidèle qui lui permet d'écouler la majorité de sa production de pommes de terre en vente directe sur l'exploitation.

b. Les PVC

Ces ventes peuvent aussi s'organiser lors de marchés de producteurs, ou dans des magasins de producteurs, gérés par des producteurs, souvent à tour de rôle (organisation de permanences).

Ces magasins sont appelés PVC (Point de Vente Collectifs). Ils ont vu le jour en 1978, et prélèvent un pourcentage du volume de vente pour assurer le fonctionnement du magasin². Ces PVC regroupent plusieurs organisations fonctionnant sur le même principe de rapprochement entre le producteur et le consommateur, tels les Marchés de Producteurs, circuit régi par une charte éditée par la chambre d'agriculture, permettant aux consommateurs d'aller acheter dans des fermes à proximité des paniers souvent hebdomadaires. Ces déplacements impliquent une réelle volonté de consacrer du temps et de l'énergie à son alimentation, ce que tous les consommateurs ne sont pas disposés à faire, ou ne peuvent pas faire, habitant trop loin des petites exploitations par exemple. Les paniers proposés sont choisis par les producteurs en fonction de leur culture du moment, et les consommateurs s'adaptent à ces choix, ce qui peut représenter un second frein au développement de ces méthodes d'écoulement.

3. Les DRIVE

a. Fonctionnement des drives

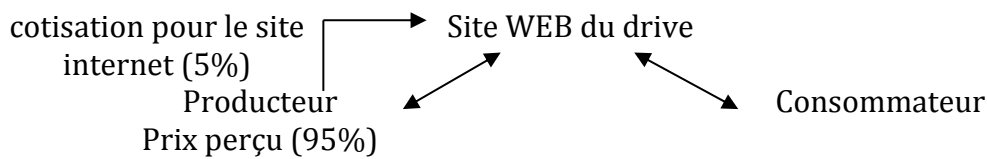
Les drives sont des magasins virtuels, portés par un site internet, où chaque semaine des producteurs locaux proposent des paniers aux consommateurs. Les drives sont organisés par la Chambre d'Agriculture.

Sur le site internet, une variété de produits est proposée chaque semaine. Une fois les produits sélectionnés, l'internaute paye et choisit le point de retrait ainsi que le créneau horaire auquel il souhaite récupérer sa commande.

D'après le rapport du CASDAR sur les *Innovations dans les circuits courts*², le drive-fermier répond à une demande du marché qui n'était couverte ni par les AMAP, ni par les ventes directes sur les exploitations. Je cite : « Dans les systèmes de paniers classiques, les limites majeures étaient l'impossibilité pour le consommateur de choisir ses produits, et l'engagement d'achat (généralement hebdomadaire). Le Drive offre plus de souplesse : un site Internet sert d'interface au consommateur pour faire son choix de produits, commander et payer. Il peut également l'utiliser pour dialoguer avec les producteurs. Le consommateur a la possibilité de choisir sa période de livraison, il n'y a pas d'obligation, pas d'engagement.

Dans la plupart des cas, les lieux (à proximité des consommateurs : entreprises, rocades, etc.), les jours et heures de livraisons se sont multipliés. Un salarié s'occupe de la gestion du site Internet, de la préparation des commandes et des relations clients. »

b. Schéma de fonctionnement



Les producteurs perçoivent 95% du prix brut de leur marchandise ; ils paient une petite redevance pour la gestion du site web et la constitution du panier, réalisés par des salariés.

Ce type de circuit court est bien un intermédiaire entre la vente directe et les AMAP, il y a un lien virtuel entre le consommateur et le producteur, ils peuvent échanger via le site internet, informations et conseils. Néanmoins, ce type d'organisation présente plusieurs limites : pour les producteurs les débouchés sont irréguliers : s'il n'y a pas de commande, le producteur n'est pas assuré d'écouler sa marchandise. Pour le consommateur, il n'y a pas d'assurance d'une consommation de produits issus de l'agriculture biologique.

4. Un autre système s'intéressant aux mêmes problématiques que les circuits courts : le commerce équitable

a. Définition et historique



Les définitions du commerce équitable sont nombreuses, mais celle adoptée en avril 1999 par FINE*, citée ci-dessous présente l'intérêt de réunir le plus grand nombre des acteurs de la profession.

« Le Commerce Equitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. »¹⁵

Les premières initiatives de commerce « équitable » apparaissent au lendemain de la seconde guerre mondiale : aux Etats-Unis avec la création de Thousand-Villages et en Grande-Bretagne avec la création de l'association OXFAM. Ces initiatives visent à soutenir des populations défavorisées ou victimes de guerres par le biais de la vente de produits artisanaux. La naissance de l'idée de commerce équitable repose également sur le constat avéré d'une pratique d'un commerce dominant, sans équilibre : exploitation des richesses et de la force de travail des autres, (par le pillage de métaux précieux par exemple).⁶

En 1964, le slogan « *Trade, not aid !* » (« du commerce et non de l'aide »), prononcé par des organisations de producteurs en séance de la CNUCED (Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) est le symbole de la reconnaissance de l'iniquité des échanges¹⁶, au milieu de la décennie du développement décrétée par l'ONU (Organisation des Nations Unies) de 1960 à 1970⁸.

Au cours des années 60, le commerce équitable émerge en Europe à travers la création des premières boutiques spécialisées : Magasins du Monde aux Pays-Bas (1969), les Magasins du Monde – Oxfam en Belgique (1971), les boutiques Artisans du monde en France (1974)^{5et15}

	<p>Artisans du Monde développe des réseaux commerciaux indépendants des chaînes de grande distribution. De plus, Artisans du Monde incite ses consommateurs à appuyer et participer à des campagnes de pression pour changer les règles du commerce international.</p>
<p>Artisans du Monde a coordonné le Collectif de l'Éthique sur l'Étiquette⁹, dès sa création en 1995. Ce collectif, composé de 42 associations et syndicats, entend promouvoir le respect des Droits de l'Homme au travail et un commerce éthique.¹⁰</p>	

Des conditions de travail minimales sont définies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), et dans la déclaration des Droits de l'Homme au travail¹¹ plusieurs aspects sont soulignés. Les fondements du commerce équitable s'appuient sur ces conditions :

- ✚ reconnaissance de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective
- ✚ élimination de toute forme de travail forcé
- ✚ abolition effective du travail des enfants
- ✚ élimination de la discrimination en matière et d'emploi et de profession

b. Fonctionnement

Le commerce équitable repose sur un principe-clé : un prix juste pour un produit. Mais qu'est-ce qu'un prix juste ? Un prix juste, à la fois dans le travail des hommes et garantissant le respect de la terre, est garanti par : «

- ✚ **un contrat direct, durable, certifié** entre importateurs et coopératives de producteurs.
- ✚ **un Label** correspondant à cahier des charges précis avec contrôle
- ✚ **un prix garanti** pour une production de qualité avec prime de développement
- ✚ **un logo d'authentification** sur produit transformé. » ⁶

Le Commerce Equitable s'engage à commercialiser des produits ayant été fabriqués dans le respect de la Déclaration des Droits de l'Homme au Travail, à un prix permettant à l'agriculteur de subvenir à ses besoins, et dans le respect de la terre sur laquelle ces produits sont cultivés.

c. Actions menées en France et exemples dans les pays du Sud

Dans le monde, les ventes de produits issus du commerce équitable représentent en 2011 un marché de plus de 3,5 milliards d'euros, contre 1 milliard en 2003¹⁶.



Plus d'un million de familles paysannes de 60 pays du Sud vivent de meilleures conditions de santé, de logement, ou d'éducation des enfants et se disent reconnus grâce au prix juste pour leur production¹⁶. Il y a aujourd'hui 48 000 points de vente dans plus de 20 pays, qui proposent des produits équitables achetés par 1 foyer sur 4 en moyenne⁶.

Néanmoins de grandes inégalités persistent et ainsi de nombreuses actions sont réalisées en France pour stimuler l'action du commerce équitable, comme :

- ✚ Soutenir les centres de proximité (AMAP, ventes directes...)
- ✚ Interpeller la grande distribution sur ses pratiques (Collectif Ethique sur l'Etiquette⁹)

En effet, pour continuer à bâtir une économie de solidarité, le Commerce Equitable se doit de réunir finances solidaires, rétribution équitable et agriculture paysanne.

S'appuyant sur ces objectifs, le Commerce Equitable, via Artisans du Monde, mène une politique de sensibilisation, d'éducation, en proposant des interventions dans les écoles, ou des formations¹⁰. Via ces actions, Artisans du Monde essaie également de faire connaître et de partager les expériences convaincantes de circuits courts en commerce équitable ayant lieu dans les pays du Sud⁶, comme :

<p>Comercio Justo au Mexique¹²</p> <p><i>Comercio Justo</i> garantit lors de l'achat de ses produits : un soutien aux méthodes de culture respectant l'environnement, un investissement dans le développement local, et la rétribution juste des agriculteurs.</p>	
<p>Justa Trama au Brésil¹³</p> <p><i>Justa Trama</i> garantit des produits certifiés commerce équitable. Le Brésil a vu l'essor du développement du commerce équitable et de l'économie solidaire depuis plusieurs années.</p>	

*FINE : Réseau international de coordination des actions des acteurs du commerce équitable

SOURCES :

¹ : Mouvement inter-régional des AMAP [en ligne]. Disponible sur : <http://miramap.org> (consulté le 21/01/2015)

² : CASDAR-RCC. Innovations dans les circuits courts – Facteurs de réussite et points de vigilance [en ligne] 2011-2013. Téléchargeable sur : <http://www.chambres-agriculture.fr/thematiques/circuits-de-proximite/ventedirecte/references-nationales-sur-les-circuits-courts/> (consulté le 21/01/2015)

³ : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt. Circuits courts – Consommation : manger local partout en France [en ligne] 21/07/2014. <http://alimentation.gouv.fr/circuit-court-local-consommation> (consulté le 21/01/2015)

⁴ : Michel MARIE

⁵ : Commerce équitable [en ligne]. http://fr.wikipedia.org/wiki/Commerce_%C3%A9quitable (consulté le 21/01/2015)

⁶ : François PetitGand, Commerce Equitable

⁷ : Di Maio S, Epelbaum D, Gueydan C, Hantcherli M et Hoppe T. Les relations entre pays du Nord et du Sud [en ligne]. <http://www.emse.fr/site/publications/relations-nord-sud.pdf> (consulté le 21/01/2015); 1.3 « De 1973 à 1982 : à la recherche d'un nouvel ordre économique international »

⁸ : Nations Unies. Résolution 1709 (XVI) – Décentralisation des Activités de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et renforcement des commissions économiques régionales, 1084 séance plénière, 19/12/1961 [en ligne]. [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/1710\(XVI\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/1710(XVI)) (consulté le 21/01/15)

- ⁹ : Collectif Ethique sur l'Etiquette. Mondialiser les droits humains au travail [en ligne] : <http://www.ethique-sur-etiquette.org/> (consulté le 21/01/2015)
- ¹⁰ : Artisans du Monde et Ethique sur l'Etiquette [en ligne]. http://fr.wikipedia.org/wiki/Artisans_du_monde#.C3.89thique_sur_l.27.C3.A9tiquette (consulté le 21/01/2015)
- ¹¹ : CES – ETUC -Syndex. Rapport sur les Droits fondamentaux de l'Homme au travail dans le commerce international. Quelles voies opérationnelles ? Quel rôle peut-on confier à l'OMC? [en ligne] <http://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/EtudeOMC-FR.pdf> (consulté le 21/01/2015)
- ¹² : Comercio justo [en ligne]. <http://www.comerciojusto.com.mx/contents/index.php?mod=cont&id=11> (consulté le 21/01/15)
- ¹³ : Justa trama Fibra ecologica.Cadeia produtiva do algodao agroecologico : uma trama de solidariedade [en ligne]. <http://www.justatrama.com.br/home> (consulté le 21/01/2015)
- ¹⁴ : Jacques SESMAT, agriculteur de Dieulouard, (54380) contacté via la FNSEA
- ¹⁵ : De Sousa Santos F, Malandain E, Rouby G et Scheou B. Commerce équitable : situation actuelle et défis pour l'avenir. 2^{ème} Forum International du Tourisme Solidaire et Commerce Equitable, Chiapas mars 2006 [en ligne]. <http://www.commerceequitable.org/images/pdf/ce/ftis.pdf> (consulté le 21/01/2015)
- ¹⁶ : Plateforme pour le commerce équitable. Le commerce équitable : ce qu'il faut savoir [en ligne]. <http://www.commerceequitable.org/images/pdf/ce/ce%20quil%20faut%20savoir%20sur%20le%20commerce%20equitable%20-%20edition%202011.pdf> (consulté le 21/01/2015)

V. L'agriculture paysanne

MICHEL TURBET-DELOF

L'agriculture paysanne regroupe la part la plus importante (en personnes) de l'agriculture dans le monde. Elle peut être définie comme « *des producteurs agricoles attachés, au sens propre comme au sens figuré, à un territoire, à une terre, héritiers de savoirs locaux, porteurs de valeurs spécifiques*¹ ». Les systèmes agricoles liés à la paysannerie diffèrent de par leur organisation, leur territoire, et leurs productions. On peut distinguer deux types de paysannerie : celle des pays en voie de développement et celle des pays développés.

1. L'agriculture paysanne dans les pays en développement

L'agriculture paysanne dans les pays en développement est d'une très grande diversité. Néanmoins on observe généralement trois constantes :

- ✚ Elle rassemble la majorité des actifs du pays. En effet ces sociétés sont majoritairement des sociétés paysannes.
- ✚ Elle regroupe principalement des paysans pauvres. Ce sont des agricultures de subsistance ou orientées vers des marchés intérieurs souvent fragiles. De plus un grand nombre de ces paysans font ce métier par nécessité et non par choix.
- ✚ Elle est affaiblie par l'entrée de produits venant des grands pays exportateurs (Etats-Unis, Pays Bas, Brésil, France). Les pays en développement sont poussés par l'OMC à libéraliser leurs échanges, à mettre fin aux politiques agricoles nationales (si elles existent) jugées trop protectionnistes et trop onéreuses. Ils vont donc se spécialiser dans la (ou les) production(s) où ils sont le plus performants.

On observe généralement un exode rural important, ce qui est dû aux trois facteurs précédents. Cet exode n'a souvent pas des conséquences aussi radicales que l'exode rural en Europe de l'ouest. Il menace rarement la société paysanne en question.

Ce sont des paysans « première génération » au sens où l'entend le sociologue Henri Mendras. Ces paysans sont paysans car ils vivent dans une société paysanne, « il ne peut y avoir de paysans à partir du moment où il n'y a plus de société paysanne² ».

On peut se demander si l'avenir de cette agriculture est de ressembler à une agriculture industrielle et productiviste pour à la fois répondre au problème de la faim et aux besoins de ces futurs consommateurs

Pourtant, dans un contexte où le chômage mondial n'a jamais été aussi grand et sachant que les rendements d'échelle en agriculture sont faibles et rapidement atteints ; ne serait-il pas plus pertinent d'utiliser la science et la technique dans ces exploitations paysannes pour valoriser leurs savoirs techniques ? Et au lieu d'uniformiser les systèmes agricoles, de s'adapter à leurs diversités ?

2. L'agriculture paysanne en France

Il est même admis par la plupart des économistes et dans l'opinion générale que l'évolution normale et historique de l'agriculture dans les pays développés est de passer d'une agriculture paysanne à une agriculture productiviste adaptée au marché. Cette pensée a été introduite par le sociologue Henri Mendras : « *Il est certes douloureux de condamner l'exploitation paysanne au moment même où le paysan vient de réaliser son*

ambition suprême : être maître de son héritage. Mais au nom de quoi voudrait-on obliger les agriculteurs à survivre dans des structures de production anachroniques qui les condamnent à la misère en leur refusant les bienfaits de la division du travail ?»³.

En effet en France il y a bien eu « *la Fin du Paysan* ». L'agriculture française s'est fortement modernisée après la seconde guerre mondiale. Grâce à la science et la technique elle s'est rapprochée d'une agriculture industrielle, productiviste en quantité et en qualité, compétitive en terme de prix et uniformisant le système agricole. Ceci a permis de mettre un terme à la société paysanne d'avant-guerre.

Pourtant depuis quelques décennies on constate une nouvelle revendication paysanne. On observe en France une sorte de retour du paysan. Des paysans « seconde génération » qui se caractérisent par une activité agricole de qualité et un attachement à leur territoire. Cette revendication est principalement représentée par des syndicats comme la Confédération Paysanne.

Ils définissent l'agriculture paysanne en France comme « *une agriculture devant permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur des exploitations à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous* »⁴.

Elle est fondée sur 6 thèmes :

- ✚ Le thème d'**autonomie** qui se réfère à la fois à une autonomie décisionnelle, financière et technique.
- ✚ Le thème de **la répartition** qui fixe des volumes de production plafond et vise à atteindre le revenu dit « d'objectif », c'est-à-dire à la hauteur de 2 SMIC par actif.
- ✚ Le thème du **travail avec la nature** qui vise à préserver la biodiversité, la fertilité du sol, les ressources en eau et de bien gérer l'espace et les risques de pollution.
- ✚ Le thème de **la transmissibilité** qui tend à préserver la viabilité économique et la « vivabilité » de l'exploitation agricole, de garder une sécurité vis-à-vis du foncier en vue de pouvoir le transmettre.
- ✚ Le thème de **la qualité des produits**, une qualité qui est à la fois sanitaire, chimique, nutritionnelle et gustative.
- ✚ Enfin le thème du **développement local et de la dynamique territoriale**, qui fait référence à l'implication du paysan dans la vie locale, des formes collectives ou sociales de production et de commercialisation, au rôle d'accueil et de mise en valeur du territoire.

L'agriculture paysanne s'ancre bien dans l'économie sociale et solidaire par sa réflexion sociale à long terme.

Le terme de paysan a perdu son côté péjoratif. Même les agriculteurs de la FSESEA se revendiquent parfois comme paysans pour montrer qu'ils sont acteurs de leur territoire.

On peut aussi observer que se reconstruire une identité paysanne permet de légitimer sa profession aux yeux du reste de la société.

3. L'organisation paysanne dans le Monde

Les paysans dans le monde sont de plus en plus représentés et organisés. Ils sont représentés au niveau mondial par le mouvement Via Campesina. C'est un mouvement qui rassemble 200 millions de paysans à travers le monde (c'est donc le plus grand mouvement social international). Cette association réunit les paysans de la première et de la seconde génération car elle promeut des valeurs qu'ils ont en commun. « *Elle défend l'agriculture durable à petite échelle comme moyen de promotion de la justice sociale et de la dignité. Elle s'oppose fortement à l'agriculture industrielle et aux multinationales qui détruisent les peuples et l'environnement*⁵ ».

Elle porte la voix de ces paysans sur la scène internationale en participant à des événements mondiaux (comme la conférence de l'OMC de Bali en 2013 ou encore le sommet de la FAO en 2012 à Rome).

A l'échelle européenne, la Coordination Paysanne Européenne (CPE) rassemble les principales organisations paysannes d'Europe (dont la Confédération paysanne). Elle a pour principal objectif d'intervenir dans les projets de loi de la politique agricole commune (PAC).

SOURCES

¹ Bernard A. Wolfer. *Agriculture et paysanneries dans le monde*, Editions Quae, Versailles, 2010, 350 p.

² Henri Mendras et Bertrand Hervieu. Fin ou retour des paysans en France et en Europe. Dans : Wolfer BA. *Agriculture et paysanneries dans le monde*, Editions Quae, Versailles, 2010

³ Henri Mendras, *La fin des paysans*, Armand Colin, Paris, coll. « U », 1967

⁴ FADEAR Fédération des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural, association créé en 1984 par des paysans de la Confédération paysanne.
<http://www.agriculturepaysanne.org/>

⁵ Dossier de presse de la 6eme conférence international de Via Campesina 2013 [en ligne].
<http://viacampesina.org/downloads/pdf/fr/pressekitfr.pdf>

VI. L'agroécologie

BARBARA CUEILLE

1. Définition et origine

L'agroécologie se présente comme une alternative au modèle dominant d'agriculture industrielle basé sur l'utilisation intensive d'intrants, l'irrigation, la mécanisation et la sélection variétale. Le terme « agroécologie » utilisé pour la première fois dans les années 1930, rend compte à la fois d'une science résultant de la fusion entre l'écologie et l'agronomie, d'un ensemble de pratiques agricoles et d'un mouvement social.

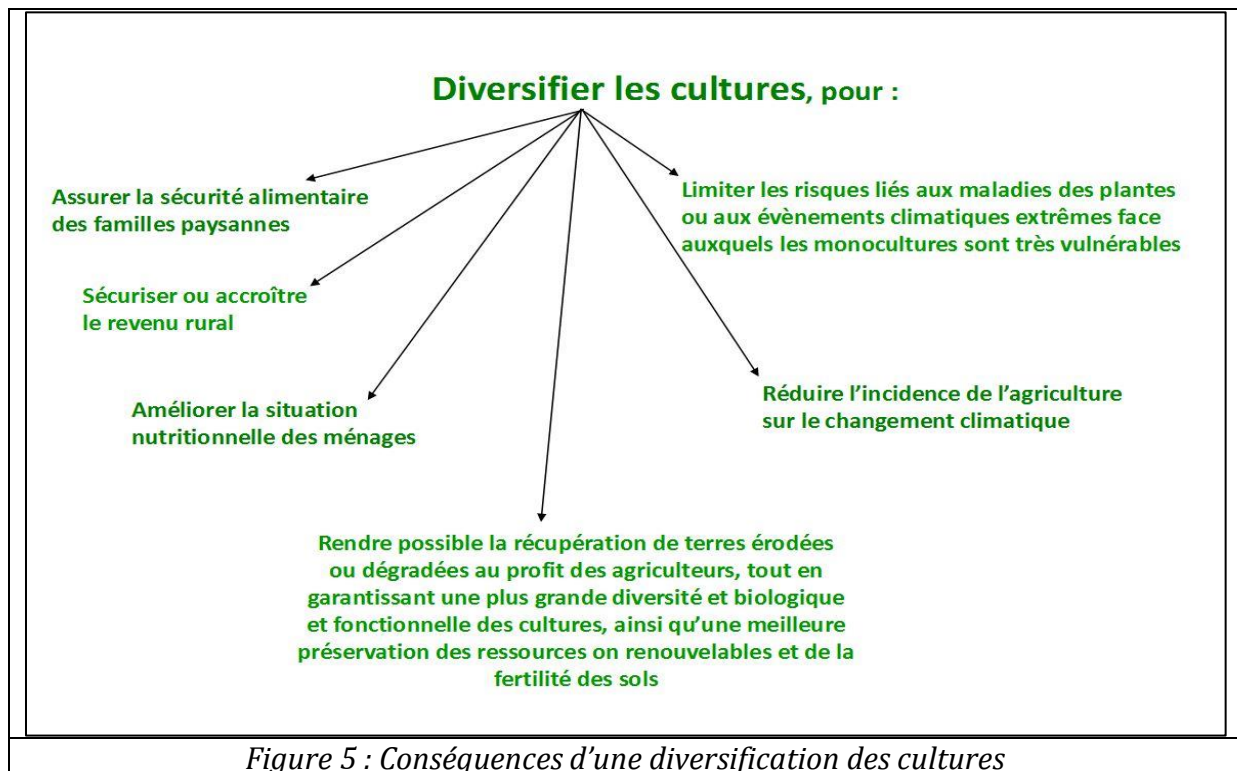
Elle est définie en tant que science comme « la discipline scientifique consistant à appliquer des concepts et des principes écologiques à la conception et à la gestion d'agroécosystèmes durables »¹.

Elle renvoie également à l'ensemble des pratiques agricoles (telles que l'agroforesterie, l'agriculture de conservation...) qui permettent d'optimiser les systèmes agricoles en respectant certains principes clés. Parmi ces principes clés, on peut en citer plusieurs,² présentés dans le *Tableau 3*.

<i>Tableau 3 : principes clés de l'agroécologie</i>
<i>L'amélioration de la biomasse et le recyclage des éléments nutritifs et de l'énergie sur place plutôt que l'utilisation d'intrants</i>
<i>L'intégration des cultures et de l'élevage</i>
<i>La diversification des espèces et des ressources génétiques des agroécosystèmes dans l'espace et le temps</i>
<i>L'accent mis sur les interactions et la productivité à l'échelle de l'ensemble du système agricole plutôt que sur des variétés individuelles</i>
<i>Minimiser les pertes dues aux flux d'ensoleillement, d'air et d'eau grâce à une bonne gestion des microclimats, à la récupération d'eau et à la gestion des sols par le biais d'une plus grande couverture des sols</i>

Enfin en tant que mouvement sociopolitique, elle est définie comme « l'étude de l'écologie des systèmes alimentaires dans leur intégralité, dans leurs dimensions écologique, économique et sociale, ou tout simplement comme l'écologie des systèmes alimentaires »³. Ainsi les mouvements agroécologiques promeuvent le développement rural, la souveraineté alimentaire et une agriculture respectueuse de l'environnement.

En effet prenons l'exemple de la diversification des cultures, principe clé de l'agroécologie, on voit qu'elle a plusieurs conséquences, présentées *Figure 5*.



Le concept d'agroécologie, dans un premier temps limité à l'échelle de la parcelle, s'est étendu aux agroécosystèmes puis à l'ensemble du système alimentaire.

Les systèmes agroécologiques ne sont pas intensifs en termes d'utilisation du capital, du travail ou des intrants chimiques, mais comptent plutôt sur l'efficacité des processus biologiques comme la photosynthèse, la fixation d'azote, la solubilisation du phosphore du sol et l'amélioration de l'activité biologique en dessous et au-dessus du sol.⁵

2. Quelques exemples des systèmes agroécologiques et leurs principaux effets en agroécologie :

- ✚ *Les rotations des cultures* permettent la diversité temporelle sous la forme des séquences céréales-légumineuses. Les nutriments sont conservés d'une saison à l'autre et le cycle de vie des insectes parasites, des maladies et des adventices est interrompu.
- ✚ *Les polycultures* désignent les systèmes de culture dans lesquels deux variétés ou plus sont plantées à l'intérieur d'une même culture, ce qui génère des complémentarités biologiques qui améliorent l'efficacité dans l'utilisation des nutriments et la régulation des populations parasites, et qui améliore la stabilité des rendements des cultures.
- ✚ *Les systèmes agroforestiers* permettent aux arbres, lorsqu'ils poussent au milieu de cultures annuelles, non seulement de modifier le microclimat, mais de maintenir et d'améliorer la fertilité des sols, car certains arbres contribuent à la fixation de l'azote, tandis que leur litière végétale aide à restaurer la fertilité des sols, maintient la matière organique et alimente le tissu nourricier complexe du sol.

- ✚ *Les cultures de couverture et le paillage* consistent en l'usage de cultures intermédiaires, en plein ou en mélange, de graminées et de légumineuses. Cela réduit l'érosion, apporte des nutriments au sol et améliore le contrôle biologique des nuisibles. Les couverts contribuent également à la fixation des nitrates, à la lutte contre les adventices et à la préservation de la structure des sols.
- ✚ *La gestion culture-élevage* permet l'augmentation de la production de biomasse et un recyclage optimal des nutriments peut être réalisé à travers l'intégration des cultures et du bétail. Une production animale qui intègre des arbustes fourragers en plantations denses, combinés avec des pâtures hautement productives et des plantations d'arbres forment un système pouvant être directement brouté par le bétail et qui augmente la productivité totale sans besoins d'intrants externes.

L'agroécologie essaye d'allier les pratiques agricoles dites traditionnelles aux données scientifiques, et de les adapter à une échelle locale en fonction des ressources disponibles, à la fois humaines, matérielles et économiques. De plus, elle tend à réduire considérablement (voire à faire disparaître) l'emprise des grands acteurs du marché (producteurs d'intrants, industries de transformation...). Ces fonctions de récupération et de « résilience » font de l'agroécologie le mode de production agricole le plus à même de répondre aux défis environnementaux. L'agroécologie est l'approche qui contribue le plus à la réalisation du droit à l'alimentation dans ses quatre dimensions : la disponibilité (accroissement de la productivité au niveau local), l'accessibilité (via la réduction prévisible de la pauvreté rurale), l'adéquation (amélioration de la nutrition) et la durabilité (adaptation au changement climatique).⁶ C'est pour ces raisons que Stéphane Le Foll a lancé le 18 décembre 2012 le projet agroécologique en tant que projet mobilisateur pour l'agriculture française.

SOURCES

¹ International Assessment of Agriculture Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD). Rapport global. B. McIntyre, H. R. Herren, J. Wakhungu, R. T. Watson (eds.). 2009. Island Press, Washington DC. p.560.

² M.A. Altieri et C.I. Nicholls. Agroecology Scaling Up for Food Sovereignty and Resiliency. E. Lichtfouse (ed.), 2012 Sustainable Agriculture Reviews, Sustainable Agriculture Reviews 11

³ Agroécologie, Enjeux et perspectives, Alternatives Sud : Francis et al., cité in Parmentier, 2014

⁴ Agroécologie, Enjeux et perspectives, Alternatives Sud : Altieri, 1995 ; Altieri et Toledo, 2011

^{5 et 6} Agroécologie, Enjeux et perspectives, Alternatives Sud : De Schutter, 2011 ; 2014

VII. L'agroforesterie

MATHILDE HENAUT

L'agroforesterie (« agro » pour agriculture et « foresterie » pour forêt) est une association d'arbres et de cultures (voire de bétail) sur une même parcelle agricole. On peut trouver, par exemple, des associations arbres fruitiers/maraîchage et arbre/lavandin. Ce modèle agricole peut être considéré comme un système durable et entre dans le domaine de l'agroécologie. Qu'est-ce qu'exactement un système agroforestier, comment fonctionne-t-il, quels avantages apporte-t-il, et quelles en sont les limites ?

1. Notions générales sur l'agroforesterie

+ Principe et fonctionnement

Le système agroforestier vise à optimiser l'espace, produire plus et mieux.

Ce modèle est basé sur une meilleure utilisation des ressources naturelles du milieu : les éléments nutritifs nécessaires sont prélevés plus efficacement grâce à un étagement des cultures, des systèmes racinaires de profondeurs variées et une occupation du sol permanente.

Une complémentarité s'installe entre les végétaux et permet le bon fonctionnement du cycle de la vie.

Laissant les forces naturelles travailler en majeure partie à notre place et en respectant la force d'évolution de l'écosystème, l'agriculteur a la garantie d'avoir un système stable, sain, diversifié et fertile.

Tous les types de production sont compatibles avec un système agroforestier, en agriculture conventionnelle comme en agriculture biologique : grandes cultures, viticulture, maraîchage, élevage... Feuillus précieux ou fruitiers, chaque projet est raisonné en fonction des besoins et objectifs de l'agriculteur et de la société.

+ Origine

L'agroforesterie est une pratique ancestrale, variée, multifonctionnelle et utilisée dans le monde entier.

Mais après la seconde guerre mondiale, le développement de la mécanisation et des produits phytosanitaires a pris le dessus et la culture pure a remplacé ce modèle agricole. De plus, la création de la PAC (Politique Agricole Commune) a renforcé sa disparition.

2. Qu'apporte ce modèle alternatif ?

En stimulant un système écologique complet incluant une grande diversité, l'agroforesterie permet de se garantir contre les perturbations. Cette capacité peut être particulièrement intéressante dans le contexte de l'instabilité climatique liée au réchauffement planétaire.

Ce système agricole permet également d'avoir un phénomène de stabilité, encore appelé résilience. Elle représente la capacité d'un écosystème ou d'une espèce à récupérer un fonctionnement et/ou un développement normal après avoir subi un traumatisme. On peut parler également d'autorégulation.

Voici une liste non exhaustive des avantages de ce modèle alternatif :

- + amélioration des capacités de production agricole en optimisant les ressources du milieu
- + diminution des intrants (moins de pesticides)
- + diversifications des produits
- + restauration de la fertilité du sol

- ✚ garantie de la quantité et qualité de l'eau
- ✚ amélioration des niveaux de biodiversité et reconstitution d'une trame écologique
- ✚ stockage du carbone (lutte contre le changement climatique)

Un exemple de cas concret : en milieu tropical, les phénomènes d'érosion sont relativement importants. Le système agroforestier permet alors une couverture du sol permanente et évite ces phénomènes. Le principe est présenté *Figure 6*.

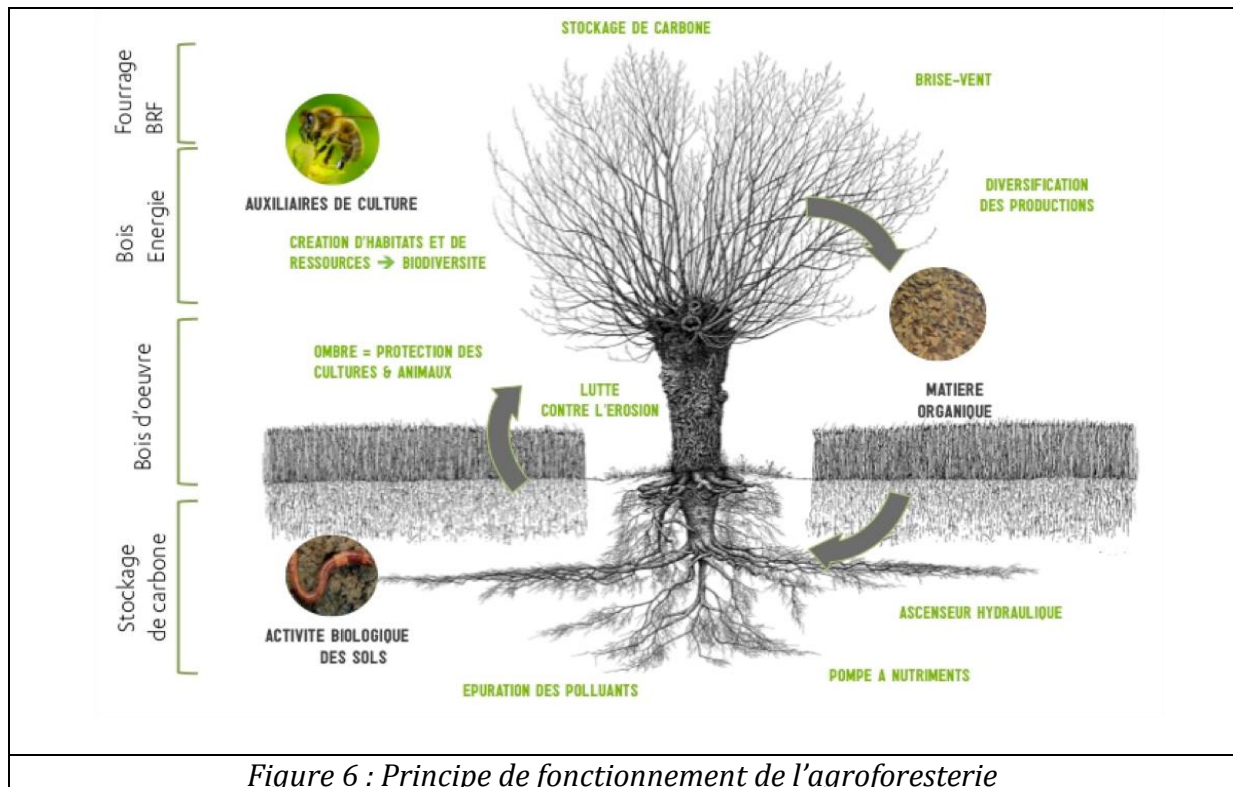


Figure 6 : Principe de fonctionnement de l'agroforesterie

3. La place de l'agroforesterie dans le domaine économique et social

✚ Au niveau social

Un recensement de 2008 comptabilisait près de 170 000 ha d'agroforesterie mis en place par 45 000 agriculteurs. Les nouvelles générations d'agroforesterie comptaient quant à elles environ 2500 hectares mis en place par 400 agriculteurs (Liagre, 2008). Depuis lors, environ 3000 ha supplémentaires sont mis en place chaque année.

Les services rendus par les arbres ne bénéficient pas seulement à l'agriculture, la biodiversité et la qualité paysagère. De nombreuses activités territoriales tirent également partie de leurs services :

- la gestion de l'eau à l'échelle des bassins est très sensible à l'activité agricole
- la gestion de la nature dépend des habitats disponibles et de la continuité écologique
- la restauration humaine profite de produits de qualité, issus de filières durables
- les loisirs et activités de pleine nature nécessitent la présence d'arbres

✚ Au niveau économique

Depuis 2006, les parcelles agro-forestières (de moins de 200 arbres/ha) sont éligibles aux aides de la PAC.

Ce système agro-forestier est-il rentable pour l'agriculteur s'étant lancé dans cette voie ? D'après des recherches effectuées par un groupe de chercheurs français, avec l'agroforesterie un agriculteur gagne par hectare ce qu'il aurait gagné avec 1,7 à 2,5 hectares dans le cas où arbre et culture sont séparés.

Il est également intéressant de savoir que l'agroforesterie permet de mettre à cultiver sur une même parcelle de nombreuses plantes. Ainsi, d'un point de vue économique, ce genre de système est beaucoup plus sûr en termes de revenu minimum que des systèmes basés sur la monoculture (si l'une des cultures est peu rentable au cours d'une année, la culture associée peut compenser le manque à gagner. Par exemple, l'arbre et la céréale forment deux revenus différents qui divisent ainsi la prise de risque).

Cette diversification des rentrées d'argent dans les systèmes agricoles est présente particulièrement dans la paysannerie pauvre, qui ne peut pas prendre le risque de l'échec d'une monoculture.

De plus, et encore d'un point de vue économique, la création d'un agrosystème complexe assure une biodiversité qui est garante d'une bonne santé (moins utilisation de pesticides donc moins de dépenses).

4. L'agroforesterie en France et à l'étranger

✚ Résultat d'une expérience effectuée en France

Une équipe de chercheurs français (INRA de Montpellier) a démontré l'efficacité de l'agroforesterie dans le cadre traditionnel de l'agriculture mécanisée et industrielle. Les résultats biologiques et économiques sont plutôt positifs : en mélangeant arbres et céréales, nous avons un gain de productivité à l'unité de surface de 40%.

L'agroforesterie réussit donc à augmenter la productivité par unité de surface tout en créant des systèmes plus résilients.

✚ Exemple d'un projet d'agroforesterie Indonésienne

En 2002, l'ONG locale Ayo Indonesia a commencé à promouvoir l'agriculture durable pour le groupe d'agriculteurs « Suka Maju » en Indonésie. De nouvelles idées d'agroforesterie leur ont été présentées pour augmenter la productivité des terres. La population a commencé à planter des arbres de la famille des légumineuses.

Ce programme d'agroforesterie visait à :

- augmenter la productivité des terres
- protéger l'environnement local
- garantir la sécurité alimentaire
- produire des revenus supplémentaires.

Au bout de huit années de travail acharné, les agriculteurs peuvent aujourd'hui récolter les fruits du succès. Tous les arbres qui ont été plantés sont très productifs.

Aujourd'hui, en voyant l'amélioration de la vie d'un des habitants et de sa famille, de nombreux agriculteurs se sont inspirés de son travail. Ils se servent des techniques d'agroforesterie que cet habitant présente lors des sessions de formation ou de motivation pour de nouveaux groupes d'agriculteurs.

✚ Exemple de l'agroforesterie sahélienne : un modèle « naturel et économique »

Au Niger, au Mali, ou encore au Tchad, des espaces autrefois semi-désertiques reverdissent. Ces parcelles, bien que marginales, suscitent un immense espoir dans ces régions où la sécheresse et les conséquences de la crise font craindre le retour de la famine.

L'agroforesterie a permis à ces territoires de sortir de la pénurie d'eau et de retrouver une assise alimentaire confortable. Elle est ici basée sur la régénération naturelle assistée (RNA). Elle consiste à faire pousser des arbres aux milieux des cultures. Ces arbres ne sont pas plantés artificiellement comme le peuvent être ceux dans le domaine agroforestier français. Les paysans se contentent de gérer et protéger ceux qui poussent naturellement. Cette technique permet une meilleure irrigation des cultures, protège les semences du vent, et procure des revenus supplémentaires par l'utilisation et la revente du bois coupé. Entièrement naturelle et écologique, la RNA ne nécessite aucun investissement.

Evidemment, l'agroforesterie n'est encore actuellement qu'au stade expérimental, mais elle démontre qu'il existe des solutions pour que les populations les plus pauvres puissent faire face au réchauffement climatique.

A la vue de tous ces résultats plus que positifs, on peut se demander pourquoi l'agroforesterie n'est-elle pas plus ancrée dans nos consciences et dans nos modèles agricoles.

5. Les limites du système agro-forestier

Premièrement, un tel système ne peut être bâti qu'avec une profonde connaissance des phénomènes écologiques, des relations inter-espèces, etc.

Deuxièmement, une telle pratique nécessite un investissement à long terme : il faut compter environ une cinquantaine d'années afin d'avoir un résultat pleinement satisfaisant.

De plus, l'agroforesterie coûte cher au départ.

Enfin, la réintroduction de l'arbre au cœur de l'agriculture est en contradiction avec nos représentations : en effet, nous avons éliminé l'arbre dans beaucoup de systèmes agricoles parce qu'il gêne la machine, et a des racines pouvant entrer en compétition avec d'autres cultures.

L'agroforesterie est un modèle agricole alternatif naissant, bien qu'ancestral. La méconnaissance et le manque d'expérience de ce système font qu'il n'est actuellement que peu développé. Elle n'est essentiellement présente que dans certaines régions du monde, plus particulièrement dans les régions paysannes pauvres.

SOURCES

Fabien Liagre, L'agroforesterie en France – L'agroforesterie est-elle une idée moderne ? Agroforesteries, n°1, juillet 2008, 7-10.

Association Française d'Agroforesterie [en ligne]. <http://www.agroforesterie.fr> (consulté le 21/01/2015)

Jardinons la planète [en ligne - blog]. <http://jardinons.wordpress.com> (consulté le 21/01/2015)

TILZ- Espace International d'apprentissage de Tearfund [en ligne]. <http://tilz.tearfund.org> (consulté le 21/01/2015)

Association Française d'Agroforesterie. L'agroforesterie en 10 questions [en ligne]. Disponible sur : <http://www.agroforesterie.fr/documents/AFAF-agroforesterie-en-10-questions.pdf> (- consulté le 21/01/2015)

Rêver de nouveau [en ligne - blog]. <http://reverdenouveau.canalblog.com> (consulté le 21/01/2015)

CONCLUSION

L'agriculture dominante, développée initialement pour accéder à la souveraineté alimentaire et plus tard exporter, connaît aujourd'hui des limites sociales, économiques et environnementales.

Une prise de conscience de ces limites pousse de plus en plus d'agriculteurs à se tourner vers des systèmes comme l'agriculture paysanne, véhiculant les valeurs de l'ESS.

Inspirées de ces dernières, de nouvelles formes de circuits de production se mettent en place, comme les circuits courts ou les ventes directes. Les produits vendus par ces voies sont fabriqués grâce à des techniques particulières, respectant une charte environnementale, comme l'agroécologie.

Cette notion regroupe différents concepts (agroforesterie, permaculture), reposant sur les interactions entre espèces, pour tenter de revenir au fonctionnement d'un écosystème dans les exploitations.

Toutes ces techniques alternatives se développent petit à petit en France et ailleurs mais restent minoritaires.